

Dossier de

Demande de reconnaissance

d'une **Action Culturelle Généralisée**

dans le cadre du

Décret relatif aux Centres culturels

du 21 novembre 2013,

présenté par et pour l'asbl

Centre culturel de Remicourt

"La culture est une attitude, une volonté de dépassement personnel total de son corps, de son cœur, et de son esprit, en vue de comprendre sa situation dans le monde et d'infléchir son destin".

(Marcel Hicter - Extrait de "Pour une démocratie culturelle")

Remerciements

Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ce dossier et surtout à la mise en place de tout ce qui l'a nourri, depuis l'évaluation de notre action passée jusqu'à notre projet futur, en passant par notre Analyse partagée et la détermination des enjeux dont nous allons nous emparer.

Merci, donc,

...aux **membres** du **Conseil d'orientation** et avant eux, à ceux du **Conseil culturel**, d'avoir consacré tant de temps à des réunions interminables mais passionnantes ;

... à **Marie-Eve Maréchal** pour ses nombreuses relectures, ses corrections et ses précieux conseils ;

...au Bureau Exécutif, **Valérie Leburton**, **Fabrice Sciorre** et **Lucienne Colinet**, et au Conseil d'Administration du Centre culturel de Remicourt pour son soutien, sa compréhension et son aide dans un contexte souvent difficile ;

...aux Echevines de la Culture des communes de Remicourt et de Donceel, **Valérie Leburton** et **Geneviève Rolans**, qui soutiennent à nos côtés que la culture est importante ;

...à la Province de Liège pour son aide, merci à **Estelle Denoël** pour nous avoir envoyé Marie-Eve ainsi qu'à **Marie-Claire Binet**, pour sa relecture et ses corrections.

...à mes collègues **Céline Meurice** et **Kevin Aernoudt** pour leur labeur et leur enthousiasme sans lesquels nous n'y serions pas arrivés ;

...merci aussi à nos stagiaires, ou étudiants, qui se sont succédés à nos côtés, **Issa Maïga**, **Robin Francois-Navez**, **Christelle Evrard** et **Mélanie Mooren**, à qui nous avons demandé bien plus qu'une tasse de café ;

...à tous les bénévoles qui nous ont aidés, et en particulier à **Willy Negel**, l'homme à la caméra ;

... à la **direction**, les **enseignantes** et les **enfants** de 5e et 6e des écoles de Remicourt, Momalle et Donceel.

... à **Daniel Pirotte** et toute l'équipe du Musée de Hesbaye pour la mise à disposition d'espaces d'exposition ;

...à **Françoise Jodoigne**, animatrice arts plastiques et **Willy Del Zoppo**, artiste photographe de la Province de Liège ;

...pour leurs nombreux conseils à l'ACC, **Vincent Dehin** et **Matéo Segers** ;

...à **Fabienne Merkelbag**, notre inspectrice, pour son suivi, et à **Vincent Bertholet**, pour sa visite et ses conseils ;

...à mes collègues de la CHL, **Thierry Guérin**, **Emma Cudin**, **Alain Bronckart** et **Thomas Kempeneers** ;

...aussi à certains collègues d'autres centres culturels pour une oreille tendue au bon moment, un sourire bienveillant ou une parole encourageante, parfois même sans s'en rendre compte : **Laetitia Tarditi**, **Najib El Akel**, **Régis Cambron**, **Eddy Gijssens**, **Jean-Pierre Houet**, et bien d'autres...

...à **Sophie Libert**, notre partenaire du MOC CIEP pour sa collaboration sur une bonne partie de nos opérations, et donc de notre Analyse partagée ;

...à **Victor et Félix** de m'avoir pardonné mes absences.

Michel Desaubies, Directeur du Centre culturel de Remicourt.

"Si votre village était idéal, il ressemblerait à quoi ? Ben, à Remicourt !" (Un ancien habitant)

1 Éléments institutionnels

1.1 Identification du Centre culturel

1.1.1 Dénomination sociale

- Nom d'exploitation..... Centre culturel de Remicourt
- Dénomination statutaire de l'asbl..... asbl Centre culturel de Remicourt

1.1.2 Adresse complète du siège social du Centre culturel

- Adresse administrative et siège social ¹: 68, avenue Maurice Delmotte à 4350 Remicourt
- Salle de spectacle : 25, rue Haute à 4350 Remicourt
- Province de : Liège

1.1.3 Territoire d'implantation du Centre culturel

Actuellement notre territoire d'implantation est Remicourt et, depuis 2014, les communes de Remicourt et Donceel, associées par convention pour la politique culturelle. Notre territoire sera plus amplement décrit au point : "1.3.3. Situation actuelle du Centre culturel de Remicourt dans son espace géographique et culturel"

1.1.4 Site internet

- Site web www.centreculturelremicourt.be
- Facebook Centre culturel de Remicourt officiel
- Twitter CultureRemi

1.1.5 Direction

- Michel DESAUBIES
- Téléphone bureau : 019 54 45 10
- GSM (**privé**) : 0475 83 05 14
- Adresse mail : michel@centreculturelremicourt.be

1.1.6 Numéro ONSS / numéro d'entreprise

- ONSS : 342-1304157-23

¹ Depuis l'AG Extraordinaire du 21 juin 2016, le siège social a été déplacé au bureau. Avant cela, il était à la salle, 25, rue Haute 25.

- N° d'immatriculation à la Banque Carrefour des entreprises 0480 114 465

1.1.7 Statuts de l'asbl

Notre asbl a été créée en 2003. Pour s'accorder avec le nouveau décret et le renouvellement de nos instances, nos statuts ont été changés et adaptés en juin 2016. Vous trouverez ces nouveaux statuts en annexe¹.

1.2 Énumération des niveaux de reconnaissance sollicités

L'asbl Centre culturel de Remicourt sollicite une reconnaissance pour une **Action Culturelle Générale** conformément au décret du 21 novembre 2013 relatifs aux Centres culturels.

Le Centre culturel de Remicourt prévoit une extension de territoire sur la Commune de Donceel. Ce projet d'extension de territoire - non formalisé selon les termes du nouveau décret - est, depuis le 28 août 2014, sous le couvert d'une convention² passée entre les deux communes et l'asbl Centre culturel de Remicourt, mais le Centre culturel de Remicourt **ne sollicite pas** le complément à la subvention telle que décrite dans l'article 67 dudit décret.

L'asbl Centre culturel de Remicourt ne sollicite aucun autre niveau de reconnaissance actuellement.

1.3 Premiers éléments de contexte

1.3.1 Introduction

Le Centre culturel de Remicourt est le dernier Centre culturel reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles en catégorie 4, selon le décret de 1992.

Après maints rebondissements et une évaluation à mi-parcours de notre dernier contrat programme, l'inspection, la 3C et même tout le secteur, s'accordait à dire que le Centre culturel de Remicourt **méritait la catégorie 3**. Malheureusement, le moratoire sur les montées de catégorie est passé par là.

L'équipe professionnelle s'est donc appuyée sur les perspectives liées au nouveau décret pour se **tourner vers l'avenir** et non le passé.

Le Centre culturel de Remicourt demande une **reconnaissance de son action** dans le cadre du nouveau décret.

Il appartiendra au lecteur du présent dossier de décider s'il le mérite.

Il appartient en tous les cas au rédacteur du dossier, à l'équipe d'animation, au Conseil d'orientation, au Conseil d'Administration, aux pouvoirs publics, locaux, à nos nombreux partenaires associatifs, publics et privés, à nos instances, à nos deux communes, d'avoir fait tout ce qui est en leur pouvoir pour le mériter.

¹ Voir annexe 4.1. Statuts de l'asbl

² Voir annexe 4.4.2. 2014 08 28 convention partenariat Remicourt Donceel

1.3.2 Rétroactes

Rappelons, pour le lecteur non averti (pardon pour les autres), quelques éléments contextuels.

Après les états généraux de la Culture mis en place par la Ministre Fadila Laanan en 2005, le secteur tout entier a été refinancé. Le chantier du nouveau décret pouvait commencer.

La Ministre a consulté le secteur ; des groupes de travail ont été organisés au sein de la 3C, de l'ACC¹, de l'ASTRAC. Les professionnels du terrain ont été écoutés, entendus, leurs représentants ont pu s'exprimer. Un premier texte a été rédigé, relu, retravaillé, puis voté à l'unanimité le 21 novembre 2013 et, selon l'anecdote, devenue historique, sous les applaudissements de tous les députés présents. Les Centres culturels ont donc entamé leur transition, parfois avec exaltation, parfois dans la douleur. Remicourt n'échappe pas à la règle...

Rappelons qu'il est le dernier Centre culturel à avoir été reconnu (en 2006). Ce n'est pas un "vieux" Centre culturel, même si ses origines remontent à l'époque où Marcel Hicter habitait encore à Momalle. Les idées de celui-ci en termes de démocratie culturelle étaient largement partagées par les acteurs culturels de la commune de Remicourt, dont Momalle fait partie.

1.3.3 Situation actuelle du Centre culturel dans son espace géographique et culturel

Le Centre culturel de Remicourt est situé en Hesbaye, dans la Commune de Remicourt et a étendu son action sur la commune de Donceel, soit sur un total de 9 villages.

1.3.3.1 Présentation de la commune de Remicourt

Remicourt, située en Province de Liège, fait partie de l'arrondissement administratif et électoral de Huy-Waremme, de l'arrondissement judiciaire de Liège et du canton électoral et judiciaire de Waremme.

Elle est composée de 5 villages (Remicourt, Lamine, Hodeige, Pousset et Momalle²) après la fusion des communes de 1976 ; elle comporte 74 kilomètres de voiries pour un paysage essentiellement rural (cultures en "openfields") et des villages relativement préservés en leur centre comprenant de nombreuses fermes en carré, typiques de l'environnement hesbignon.

Forte d'une population de près de 5900 habitants, elle est proche des moyens d'accès rapides vers les grandes villes : à 15 minutes de Liège ou 45 de Bruxelles via l'E40, à 40 minutes de Namur via l'E42. Une des particularités de Remicourt est qu'elle compte 2 gares de la SNCB à Remicourt et à Momalle sur la ligne omnibus entre Liège et Waremme, ainsi qu'une ligne de Bus (TEC), la ligne 84 Liège - Waremme.

L'habitat est composé de différentes sortes de bâtiments :

L'habitat ancien composé de "fermes en carré" et de constructions généralement jointives en briques à base d'argile locale.

¹ Notre Animateur directeur a intégré dès le départ un groupe de travail interne à l'ACC, non seulement pour faire entendre la position du dernier centre culturel en catégorie 4, mais également pour anticiper au mieux l'évolution du secteur.

² Dont Marcel Hicter était bourgmestre de 1947 à 1952

Divers ensembles de logements sociaux, construits il y a une trentaine d'années par les sociétés locales, habitations groupées par 3 ou 4.

Les villages se sont développés à leur périphérie par des constructions résidentielles plus récentes : habitat de type pavillonnaire installé le long d'axes de circulation ou d'espaces restés libres au sein des quartiers ainsi que de bâtiments artisanaux et industriels implantés majoritairement le long de la route Hodeige-Limont. Le niveau commercial de Remicourt est essentiellement constitué de points de vente orientés vers les besoins journaliers des habitants.

On trouve une description plus complète de la commune de Remicourt sur le site de l'Administration communale : <http://www.remicourt.be/LOISIRS/tourisme/presentation>

1.3.3.2 Présentation de la commune de Donceel

Donceel est une petite commune rurale au cœur de la Hesbaye limoneuse et fertile, comprenant, depuis la fusion des communes en 1976, quatre villages : Donceel, Haneffe, Jeneffe et Limont.

Une partie du territoire est occupée par de grandes étendues agricoles, une autre est plus vallonnée puisque l'Yerne, ruisseau affluent du Geer, y méandre calmement. On découvre notamment de superbes fermes en carré typiques.

Donceel est particulièrement bien située près des autoroutes Bruxelles-Liège (E 40) et de celle de Wallonie (E42) ainsi que des routes Amay-Tongres, Liège- Hannut et Huy-Waremme. L'aéroport de Liège (Bierset) se trouve à plus ou moins 10 Km.

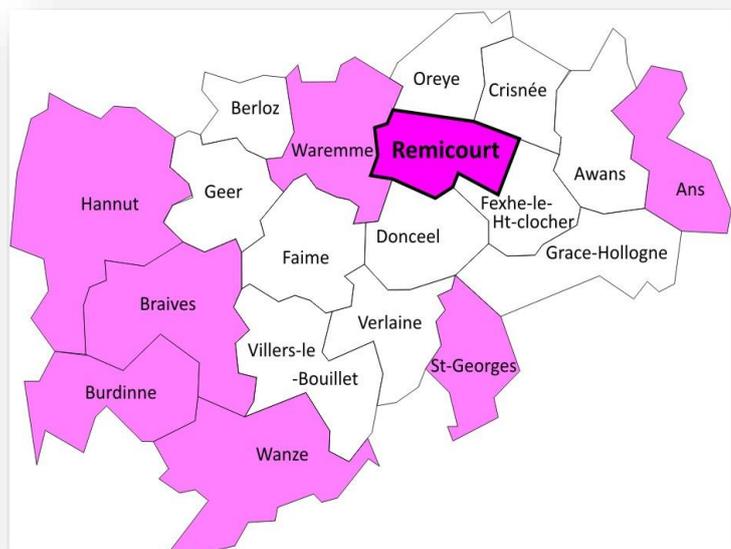
Donceel, bien que beaucoup plus petite que Remicourt, tant en taille qu'en population, comporte un patrimoine historique et architectural beaucoup plus riche et largement détaillé sur ce site :

<http://www.donceel.be/villages.php>

1.3.3.3 Territoire d'action

Notre action rayonne également sur les communes voisines dépourvues de Centre culturel : Awans, Fexhe-Le-Haut-Clocher, Crisnée, Donceel évidemment. Nous présentons des programmes scolaires particulièrement pour les écoles des entités de Grâce-Hollogne, Fexhe, Waremme, Donceel, Crisnée.

Sur la carte ci-contre, vous voyez en rose les communes pourvues d'un Centre culturel agréé et en blanc celles qui n'en ont pas.



1.3.3.4 Territoire de projet

Notre territoire de projet couvre finalement tout ce qu'on appelle la "Hesbaye Liégeoise" avec la Coordination Hesbaye Liégeoise (Centres culturels de Braives-Burdinne, Hannut, Saint-Georges, Remicourt et Waremme). Avec ces quatre autres Centres culturels amis, notre action porte également

sur les communes de Berloz, Geer, Faimés, Villers-le-Bouillet, Verlaine, Donceel, Oreye, Crisnée, Awans, Fexhe-Le-Haut-Clocher et Grâce- Hollogne.

La CHL sera plus largement détaillé au point "2.3.7. Projet de coopération".

1.3.3.5 Notre région : la Hesbaye

Comme cela a été dit, Remicourt et Donceel sont des communes de Hesbaye, situées à quelques kilomètres de la capitale hesbignonne : Waremme.

La Hesbaye ou "Haspengouw" en néerlandais est la région qui se trouve entre la Campine et la Meuse, au Nord- Est de la Belgique.

Elle est formée de riches plateaux limoneux, de terres de culture des betteraves sucrières (surtout précédemment) et des céréales. Actuellement, la culture de pommes de terre et autres productions maraîchères occupe un espace croissant de même que les vergers (plus encore en Hesbaye flamande). Notons également la présence de terres d'élevage et de belles fermes de différents styles, souvent des grandes fermes en carré.

Le relief

Le relief de la Hesbaye est un plateau, le plus souvent ondulé à légèrement vallonné. Les pentes y sont généralement faibles et ne dépassent 8% qu'occasionnellement.

L'Yerne, ruisseau parcourant une partie de notre commune, appartient au bassin hydrographique du Geer, lui-même affluent de la Meuse ; elle coule du Sud vers le Nord.

Sol limoneux des plateaux et des pentes, sol limoneux dans vallées et les dépressions, notre sol présente des qualités agronomiques élevées.



Le climat et le paysage

Le climat général de la région est tempéré et humide. Ce climat régional est intermédiaire entre celui de la Basse Belgique et de l'Ardenne. Le contexte typique de la Hesbaye est constitué de zones de grandes cultures avec villages autour desquels se maintiennent des éléments de l'ancienne auréole agricole constituée de prairies et de vergers.

Le paysage est donc généralement très ouvert et le relief peu accentué. Les barrières visuelles sont essentiellement liées aux zones d'habitat. Seuls quelques talus, principalement situés le long des voiries, structurent quelque peu le territoire en particulier lorsqu'ils sont surmontés de haies ou de bosquets.

1.3.3.6 La population

Voici quelques chiffres qui permettent d'appréhender le territoire à travers des informations objectives concernant la population, le niveau de vie, la situation économique ou l'occupation du sol.

Ces chiffres sont pour la plupart facilement trouvables sur Internet :

- http://statbel.fgov.be/fr/modules/publications/statistiques/chiffres_cles_2015.jsp
- <http://walstat.iweps.be/walstat-accueil.php>
- <http://www.gembloux.ulg.ac.be/eg/capru/communes-wallonnes-en-chiffres>

↳ Population

Augmentation de la population : Remicourt et Donceel sont dans la tranche 0,74 à 1,09% soit au-dessus de la moyenne nationale de 0,52%. La population augmente donc plus vite dans nos villages que dans l'ensemble de la Wallonie.

Vieillesse de la population : la tranche des plus de 64 ans oscille entre 7,61 et 16,16% pour Donceel et entre 16,16% et 17,34% pour Remicourt contre une moyenne en Région Wallonne de 17,5%, soit un peu en dessous. La population n'est donc pas plus vieille qu'ailleurs.

La densité de la population est de 259,6 hab/km² en 2015 à Remicourt, soit très légèrement au-dessus de la moyenne wallonne, et de 129 hab/km² à Donceel, plutôt fort en dessous de cette moyenne.

Il faut compter entre 2,42% et 3,23% de ressortissants étrangers contre 9,1% dans le reste du pays, soit nettement moins.

↳ Niveau de vie et emploi

Le niveau de vie est assez élevé, sans être non plus celui de communes très riches. En tous les cas, les Remicourtois et les Donceelois vivent un peu mieux que la moyenne régionale. On constate en effet que :

- La part des personnes majeures ayant été admises à la procédure en règlement collectif de dettes (RCD) est de 1,5% à Remicourt (soit 0,1% au-dessus de la moyenne wallonne) et 0,5% à Donceel ;
- La part des moins de 18 ans vivant dans un ménage sans revenu de travail est de 5,7% à Remicourt et 4,4% à Donceel pour une moyenne en Wallonie de 13,3% ;
- Le taux de chômage administratif des hommes est de 7,6% à Remicourt et de 8,1% à Donceel contre 15,7% en Wallonie. Pour les femmes, on obtient à peu près les mêmes proportions de 10,4% (Remicourt) et 8,5% (Donceel) pour une moyenne régionale de 16,5% ;
- Le nombre de demandeurs d'emploi inoccupés (DEI) est de 256 (Remicourt) et 123 (Donceel) et n'a quasiment pas bougé depuis 2006 ;
- La part des 18-64 ans bénéficiaires d'un (E)RIS (revenu d'intégration sociale) est de 0,4% à Remicourt, 0,1% à Donceel pour une moyenne régionale de 2,3% ;
- Le revenu médian net imposable par déclaration est de 26.510€ à Remicourt et de 27.849€ à Donceel pour une moyenne régionale de 21.715 €, soit un revenu significativement au-dessus de la moyenne en Région Wallonne.

↳ Économie et occupation du sol

En 2014, une maison coûtait en moyenne 199.868 euros dans le pays. Pour une villa, il fallait compter en moyenne 333.736 euros et le coût d'un appartement moyen se chiffrait à 209.516 euros. Enfin, le prix des terrains à bâtir s'élevait en moyenne à 117,1 euros/m². À Remicourt et Donceel, le prix moyen d'une habitation reste en dessous de la moyenne entre 99.999 et 149.999 €. Cette donnée, combinée à un revenu moyen plus élevé que la moyenne, nous aide à comprendre l'augmentation plus rapide

qu'ailleurs de notre population. Ce fait nourrit un sentiment en quelque sorte d'envahissement de la part de certains anciens habitants.

La superficie moyenne des exploitations agricoles est nettement supérieure à celle existant en Wallonie qui est de 20,8 à 55,4 Ha. En effet, cette moyenne se situe entre 36 et 49 Ha à Donceel et entre 49 et 60 Ha à Remicourt.

Dans une région agricole comme la nôtre, la surface cultivée ne bouge quasiment pas. Cependant, les fermes disparaissent les unes après les autres. La disparition de petites exploitations familiales, rachetées par de grosses entreprises agricoles, a une influence sur l'urbanisation et la culture mais pas tellement sur le paysage entre les villages.

En effet, en 10 ans, la disparition de surface non bâtie au profit de bâti n'est que de 1,30% à Remicourt et 0,80% à Donceel.

Autre statistique intéressante

Le taux d'accidents ou le nombre de tués sur les routes est dans la tranche la plus faible. Ce qui semble contredire le sentiment d'insécurité exprimé par ces mots : "On roule trop vite dans les villages".

Pratiques culturelles

Les pratiques culturelles portées par, pour ou avec les populations sont très diverses. Elles vont de la pratique théâtrale amateur (surtout dialectale) aux stages ou ateliers d'expression et créativité, en arts vivants ou en arts plastiques, en passant par des sorties culturelles, la défense des traditions patrimoniales ou folkloriques, la réflexion et la remise en question de nos pratiques alimentaires, notre lien à l'Autre et à la ruralité, le maintien du devoir de mémoire, ...

Les questions et enjeux de sociétés présents dans les grandes villes se retrouvent très peu dans la vie culturelle de notre territoire, situé en milieu rural.

Les actions portées par le Centre culturel de Remicourt en écho à ces pratiques vont souvent dans le même sens.

L'offre de sorties culturelles rassembleuses et la proposition d'activités créatives et participatives passent par des moments d'informations, de rassemblements, de débats et de réflexions sur toute une série de thématiques qui concernent la population du territoire.

Notre action envers le jeune public (scolaire ou en famille) occupe une place importante dans le projet du Centre culturel.

1.3.4 Infrastructures occupées par le Centre culturel

Actuellement, le Centre culturel de Remicourt occupe quatre lieux mis à disposition par la commune de Remicourt : un bureau situé au musée de Hesbaye, la salle de spectacle du Centre culturel de Remicourt, la salle de village "Centre culturel Marcel Hicter de Momalle", la salle de village dite "Salle de Pousset Loisirs" à Pousset.

Ces quatre lieux nous sont confiés par convention¹ par la Commune de Remicourt.

Nous en gérons tous les aspects, depuis l'agenda d'occupation jusqu'au paiement des charges, en totale indépendance.

¹ Voir annexe 4.4.1. 2014 03 04 Convention de mise à disposition des infrastructures

Ce point sera amplement détaillé au point 3.2.2 Infrastructures

Nous menons parfois aussi notre action dans d'autres lieux, comme par exemple le concert de Noël à l'église de Lamine ou "Viens voir quand on Sème" sur l'avenue Maurice Delmotte et dans le Musée et encore "Récré-Action" à Donceel, dans un parc public, etc....

On a souvent plaisanté sur le "dernier Centre culturel en catégorie 4", mais laissez-nous vous raconter la véritable histoire du Centre culturel de Remicourt.

1.3.5 Historique du Centre culturel de Remicourt

1.3.5.1 Origine

Le bâtiment du Centre culturel de Remicourt a été inauguré en 2000. Aux yeux de nombreuses personnes, le bâtiment **est** le Centre culturel de Remicourt. C'est évidemment une erreur. Le bâtiment n'est que la partie visible de l'iceberg.

L'histoire du Centre culturel de Remicourt remonte en fait à la nuit des temps et à la fondation des premières troupes de théâtre de l'entité.

La fusion de deux troupes locales en 1974 réalisée par José Lantin est à l'origine du Centre culturel de Remicourt. Une première asbl est créée à l'époque, il s'agit du "Centre culturel et sportif de Remicourt". D'une certaine manière, le Centre culturel de Remicourt a plus de 40 ans...

1.3.5.2 Une nouvelle salle, une nouvelle asbl

En 2000, on inaugure la nouvelle salle, construite notamment grâce aux subventions de la Communauté Française, laquelle **avait posé comme condition** à cette subvention, la demande de reconnaissance du Centre culturel de Remicourt.

S'ensuit un long processus, accompagné par l'inspection de la Culture. Une nouvelle asbl est créée en 2003 et regroupe la quasi-totalité des associations de la commune. L'ancienne asbl est dissoute et la troupe dialectale prend son indépendance.

Une procédure de recrutement est lancée et un animateur-directeur est engagé, Michel DESAUBIES, toujours en place aujourd'hui. La première tâche de l'animateur-directeur est la rédaction d'un dossier de demande de reconnaissance par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

1.3.5.3 La reconnaissance

Le dossier de demande de reconnaissance et de classement par la Communauté Française est rédigé et envoyé en novembre 2005.

La 4C, ancêtre de la 3C actuelle, recommande alors une reconnaissance en catégorie 3.

Entre-temps, la Ministre Fadila Laanan a entamé le vaste chantier des états généraux de la Culture. Ayant gelé provisoirement les reconnaissances, elle ne peut octroyer la catégorie 3, mais accorde toutefois la reconnaissance en catégorie 4 au 1er juillet 2006.

C'est un compromis raisonnable.

1.3.5.4 Le développement et l'engagement de personnel

En septembre 2006, l'asbl accueille un stagiaire régisseur, Kevin AERNOUDT, en formation IFAPME pour trois ans.

En septembre 2009, l'asbl engage sous contrat APE, à temps plein, ledit régisseur et une animatrice jeune public et arts plastiques, Céline MEURICE.

Au même moment, le 1er contrat programme a été prolongé par un avenant jusqu'en décembre 2010 pour clôturer l'année civile.

Grâce à l'arrivée de deux nouvelles personnes, les activités en **jeune public, scolaire, collaboration avec les écoles, éducation permanente, arts plastiques et créativité expression** se développent, se multiplient et rencontrent une participation beaucoup plus forte et plus active de la population.

Tous les secteurs d'activités exigés par le décret sont enfin couverts grâce à la complémentarité des compétences du personnel.

1.3.5.5 Pourquoi la catégorie 4 ?

Un dossier de demande de renouvellement et de montée de catégorie est rédigé par l'animateur - directeur en 2009. Toutefois, ce dossier ayant été conçu **avant l'engagement de l'animatrice**, engagement qui devait combler nos lacunes dans certains domaines, dont l'éducation permanente et le jeune public, comportait quelques faiblesses. Malheureusement, celles-ci ont été retenues et **non notre intention d'y remédier** par l'engagement de Céline.

La première conséquence fut que la 3C recommanda, cette fois, le maintien en catégorie 4.

Il y eut de notre part de nombreuses tentatives d'y remédier :

Un **addendum** au dossier fut rédigé alors que la 3C examinait le dossier initial, mais cet addendum arriva trop tard ne permettant pas à la Ministre de revoir sa position.

Un **premier mémorandum**, rédigé en 2011 à la demande de notre inspectrice Fabienne MERKELBAG, fut rédigé et suivi d'une première note - positive - de la part de l'inspectrice ; cette lueur d'espoir fut de courte durée car elle resta sans effet. Malgré nos demandes répétées, une impossibilité juridique ne permit pas à la 3C de nous rencontrer, et le refus du Cabinet, à l'époque, de redemander un nouvel avis à la 3C, compliqua les choses.

Vint le temps de notre évaluation à mi-parcours, pour laquelle nous avons alors rédigé un **nouveau mémorandum**. Celui-ci mettait en évidence les actions menées en expression-créativité, éducation permanente, arts plastiques, jeune public, aide à la création et diffusion. Notons encore, dans une moindre importance, nos actions en patrimoine, l'aide service aux associations, la transversalité au cœur de nos saisons culturelles via nos thèmes de saison. Ces thématiques impliquent de nombreux partenaires associatifs et institutionnels ainsi qu'une évolution territoriale avec la Coordination Hesbaye Liégeoise ; et enfin en termes de communication et d'information.

Notre conclusion était la nécessité de procéder à une **évaluation continue** de nos actions et de notre façon de les réaliser. Cela passe par la mise en œuvre d'objectifs à moyen et à long terme et la mise en place d'actions pour atteindre ces objectifs. Être davantage dans une logique d'éducation permanente, de participation de nos publics plutôt que dans une logique "offre/consommation" en diffusion. Développer et multiplier différents partenariats ainsi qu'impliquer les associations et les écoles s'avèrent être essentiels.

En 2013, nous avons reçu une visite d'évaluation de l'Inspection et de l'Administration (Fabienne MERKELBAG, Sophie LEVEQUE et Luc CARTON), suivie d'une note de l'inspectrice, disant entre autres : *"Notons que si cette reconnaissance pouvait faire l'objet d'un reclassement, la catégorie 3 nous semblerait pouvoir être proposée."*

Enfin, lors de la présentation du rapport d'activités de la 3C, le mercredi 2 avril 2014, au Centre Marcel Hicter à la Marlagne, le président a reconnu que le Centre culturel de Remicourt méritait la catégorie 3. Cette affirmation figure dans le Rapport d'activités de la 3C en ces termes :

"Le renouvellement du contrat programme du Centre culturel de Remicourt avait, quant à lui, abouti à la reconduction de son contrat programme dans la catégorie 4 sous condition d'une évaluation intermédiaire. Lors de cette évaluation, la 3C a porté une attention particulière au développement de collaborations et partenariats du Centre culturel avec d'autres opérateurs du territoire, au développement de projets communs, et à la mise en œuvre d'une démarche d'éducation permanente, d'expression et de créativité. La 3C a remis un avis favorable à la poursuite du contrat programme du Centre culturel de Remicourt et a constaté que, si elle devait examiner aujourd'hui le dossier de renouvellement du contrat programme du Centre culturel de Remicourt, elle proposerait son reclassement en catégorie 3".

C'était une "gommette verte", sans le financement qui l'accompagne. Nous pouvions arrêter de nous battre contre ce que nous avons toujours ressenti comme une injustice et entamer sereinement notre transition dans le cadre du nouveau décret.

1.3.6 Conclusion

On constate que, de remises de dossiers en addenda, de mémorandums en réunions d'inspections, de déceptions en évaluations, de rapports négatifs en rapports positifs, le Centre culturel de Remicourt n'a cessé d'évoluer, de se remettre en question, de se justifier, de réfléchir à son passé et à son avenir.

À l'aube de rendre le dossier de demande de reconnaissance de son Action Culturelle Généralisée dans le cadre du décret du 21 novembre 2013, l'équipe d'animation et le Centre culturel souhaiteraient pouvoir faire enfin son vrai métier qui sont l'animation et le développement culturel du territoire.

1.4 Composition des instances

Dans le cadre de la convention passée avec la Commune de Donceel, l'Assemblée Générale a été élargie et les associations de Donceel peuvent désormais devenir membres du Centre culturel de Remicourt. Un appel a été lancé en février 2016 pour accueillir de nouvelles associations.

À côté de chaque nom figure la représentation à l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale n'a pas été modifiée par la suite, sinon le fait que les représentants de la Fédération Wallonie-Bruxelles ne feront plus partie de notre Assemblée générale, ni de notre Conseil d'Administration, dès l'inscription de notre changement de statuts.

1.4.1 Liste des membres de l'Assemblée générale

Vous trouverez en annexe la liste complète des membres de l'Assemblée générale avec leurs coordonnées¹.

Veuillez noter que les représentants de la Fédération Wallonie-Bruxelles n'y figurent plus. La liste est celle qui a été déposée au Moniteur Belge après l'Assemblée générale extraordinaire du mardi 21 juin 2016.

¹ Voir annexe 4.1. Modification statutaire et liste des membres votée lors de l'Assemblée générale du 21 juin 2016 et publiée au moniteur le 22

1.4.2 Liste des Membres du Conseil d'Administration

Au moment du changement de statuts du 21 juin 2016, les deux sièges de la Fédération Wallonie-Bruxelles sont supprimés dans la chambre publique, dans laquelle on a ajouté un siège pour la commune de Donceel et un siège avec voix consultative pour la Présidente du Conseil d'orientation. La chambre publique au Conseil d'Administration est donc passée de 10 à 9 membres et la chambre privée reste inchangée.

Présidente

Valérie LEBURTON, (EC, Echevine de la Culture de la Commune de Remicourt)

Rue Basse Voie 21/4 à 4351 HODEIGE

Trésorière

Lucienne COLINET-HOBIN, (pour l'association "le Centre Dramatique Dialectal de Remicourt")

Rue de Wasseige 44 à 4460 GRACE-HOLLOGNE

Vice-président et secrétaire

Fabrice SCIORRE, (PS, représentant la Commune de Remicourt)

Rue Maladrie 15 à 4351 HODEIGE

Membres représentant la Commune de Remicourt

Bernard BONNECHERE (EC)

Rue de Momelette 63 à 4350 MOMALLE

Léa GAUNE (PS)

Rue Pont Bonne 2 à 4350 REMICOURT

Jean-Marie HEYNE (PS)

Rue de Limont 93 à 4350 REMICOURT

André LAHAYE (EC)

Rue Désiré Dupain 33 à 4350 POUSSET

Membre représentant la Commune de Donceel¹

Geneviève ROLANS, (Echevine de la Culture de la Commune de Donceel, I.C.)

Rue du Bois Blanc 3 à 4357 DONCEEL

Membres représentant la Province²

Isabelle ALBERT

Rue des Combattants 38 à 4360 OREYE

Marie-Claire BINET

Clos des Botteresses 5 à 4317 FAIMES

Membres représentant une association

Francine APPELTANTS, (pour le Royal Guidon Hesbignon)

Résidence de la Gare, 34 à 4350 REMICOURT

¹ Avec voix consultative jusqu'en juin 2016, puis avec voix délibérative au-delà.

² Les deux sièges occupés par la Fédération Wallonie-Bruxelles ont été supprimés après le 21 juin 2016

André BADA, (pour le Fonds "Joseph Corrin")

Rue de Fize-le-Marsal 15 à 4351 HODEIGE

Pierre BONNECHERE, (pour l'Atelier Créatif Louis Hougardy)

Rue Haut Vinave 18 à 4350 MOMALLE

Christel BONNECHERE-DEFRESNE, (pour l'Association du Quartier de Momalle pour les Enfants)

Rue de Momelette 63 à 4350 MOMALLE

Benoît COLLIN, (pour Pousset-Loisir Asbl)

Rue Marcel Smet 5 à 4350 REMICOURT

Christophe DUMONT, (pour Momallia asbl)

Rue Haut Vinave 18/A à 4350 MOMALLE

Pol GELAESEN, (pour le P.A.C. "Marcel Hicter")

Rue de Bovenistier 54 à 4350 REMICOURT

Sabine HUBERT, (pour l'APECOR)

Rue de la Résistance 50 à 4350 REMICOURT

Laetitia PIRARD, (pour les Femmes Prévoyantes de Remicourt)

Rue Marquise 21 à 4350 REMICOURT

Membres invités avec voix consultative

Michel DESAUBIES, (pour l'équipe d'Animation)

Vinciane ORY (présidente du Conseil d'orientation)

1.4.3 Composition du Bureau Exécutif

Valérie LEBURTON, Présidente

Lucienne COLINET-HOBIN, Trésorière

Fabrice SCIORRE, Vice-président et secrétaire

Michel DESAUBIES, directeur, avec voix consultative.

1.5 Composition du Conseil d'orientation

La composition du Conseil d'orientation est évolutive et non exhaustive. Nous avons veillé à ce qu'elle soit composée de personnes ayant des compétences ou des connaissances utiles pour la refondation du Centre culturel de Remicourt. Nous avons également veillé à ce que la présence de personnalités politiques respecte le pluralisme. Elle a été approuvée par le Conseil d'Administration. L'équipe d'animation (Michel DESAUBIES et Céline MEURICE) a présidé les séances du Conseil d'orientation jusqu'à la nomination de la Présidente élue le 13 juin 2016.¹

Présidente du Conseil d'orientation : Vinciane ORY

Nous avons invité Vinciane pour représenter l'asbl "Le Timon" ; celui-ci propose des ateliers d'insertion socio-professionnelle à des personnes en situation très précaire. Nous avons collaboré et collaborerons encore avec cette asbl pour cet atelier et nous avons sollicité initialement Vinciane pour

¹ Voir annexe 4.7.11. 2016 06 13 PV CO outils évaluation et président

la sous-commission "Public à favoriser". Elle s'est fortement impliquée lors de tous nos débats et est élue Présidente du Conseil d'orientation.

Joseph DELAVA

Ancien Président et Echevin de la Culture de l'ancienne majorité, aujourd'hui retraité, Joseph Delava est également metteur en scène et comédien au sein de la troupe d'opérette dialectale du Centre Dramatique Dialectal de Remicourt. Il a toujours été très actif dans le milieu associatif remicourtois tels que le comité des fêtes de Lamine, le PCDN, la création du comité des jeunes, ...

Michel DESAUBIES

Animateur directeur du Centre culturel de Remicourt.

Carole DONY

Responsable de l'asbl RécréAsol qui organise en partenariat avec le Centre culturel de Remicourt un atelier créatif pour enfants porteurs de handicap ou non. Elle propose également des stages pendant les congés scolaires pour ces mêmes publics à favoriser.

Christelle EVRARD

À peine âgée d'un peu plus de vingt ans, ancienne danseuse de la troupe d'opérette, membre active du comité des jeunes de Donceel, Christelle a également été stagiaire aux Centres culturels de Waremme et de Remicourt. Diplômée en communication, elle a axé son mémoire sur le Centre culturel de Remicourt, qui l'avait engagée comme étudiante. Elle travaille à présent aux Territoires de la Mémoire et fait partie du Jury de notre Festival.

Liliane GELAESEN

Responsable du CEC Louis Hougardy, (reconnu par la Fédération Wallonie-Bruxelles) a rejoint notre Conseil d'orientation suite à l'appel auprès des autres opérateurs reconnus.

Emile HUMBLET

Membre de notre Assemblée Générale comme représentant de la "Maison de la Laïcité", il a rejoint son épouse Solange dans notre Conseil d'orientation car il s'intéresse de près à notre avenir.

Solange HUMBLET

Personnalité locale active dans le milieu culturel et humanitaire, Solange Humblet s'occupe d'une section locale de l'Unicef avec laquelle le Centre culturel de Remicourt a collaboré plusieurs fois par le passé et collaborera encore à l'avenir.

Cristelle LA CHINA

Enseignante de l'école de Momalle (P5 et P6), Cristelle LA CHINA a déjà participé, avec ses élèves, plusieurs fois, à des projets culture/école entre le Centre culturel de Remicourt et les classes de primaires. Elle est très attentive à répondre à toutes les demandes de notre animatrice Céline.

Valérie LEBURTON

Echevine de la culture de Remicourt et Présidente du Centre culturel de Remicourt, Valérie Leburton est présente au Conseil d'orientation avec discrétion et en faisant confiance à l'équipe.

Yves LECLERCQ

Grand amateur de jazz et de bandes dessinées, Yves Leclercq travaille au Service Culture de la Province de Liège et faisait déjà partie de notre Conseil culturel.

Sophie LIBERT

Animatrice au MOC CIEP Liège Huy Waremme, Sophie Libert est notre partenaire sur notre projet Racines, notre cycle de documentaires, conférences, débats, et notre événement "Viens voir quand on Sème". Elle suit tout notre processus d'Analyse partagée depuis le début.

Christel MAUGUIT

Citoyenne de Donceel, d'abord spectatrice, devenue membre de notre Conseil culturel et de notre Atelier Théâtre, puis devenue bénévole du Centre culturel de Remicourt et enfin, Présidente du Conseil culturel, Christel travaille dans le domaine social, notamment à l'insertion de la personne handicapée. Elle est donc particulièrement attentive aux publics défavorisés.

Céline MEURICE

Animatrice Jeune Public et Arts Plastiques au Centre culturel de Remicourt.

Geneviève ROLANS

Echevine de la Culture à Donceel, elle représente la commune de Donceel au Conseil d'Administration et au Conseil d'orientation.

Ayla SARI

Directrice générale du CPAS de Remicourt.

René SEUTIN

Agriculteur qui participe à nos opérations "Viens voir quand on Sème" et "Agriculteur mon Héros". Il est également membre de la majorité et président du CPAS, ce qui lui confère un intérêt particulier pour les publics défavorisés.

Patricia VAN MECHELEN, remplacée par Delphine BAELDE en mars 2016

Bibliothécaire de Remicourt (bibliothèque reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles, implantations de Momalle, Hodeige et Remicourt), Patricia VAN MECHELEN a pris sa retraite et a été remplacée en mars 2016. Elle avait entamé, avec nous, tout le processus d'autoévaluation avant que Delphine BAELDE prenne le train en route avec enthousiasme.

Christian VANDERBEMDEN

Actif, à titre personnel, au sein du PCDN et membre actif du Musée de Hesbaye, il est particulièrement attentif à tous les aspects patrimoniaux, y inclus le patrimoine naturel. Grand connaisseur de l'histoire de Remicourt, il apporte par sa présence une expertise très utile. Secrétaire général de l'Administration Communale de Remicourt, il maîtrise les aspects juridiques et relationnels avec les pouvoirs locaux.

1.6 Composition de l'équipe professionnelle

Au cours du deuxième semestre 2015, notre équipe a été renforcée par la présence de Christelle Evrard, étudiante, qui a effectué son stage chez nous au cours du premier semestre. Elle a également fait son TFE sur la politique de communication au sein du Centre culturel et nous lui avons proposé un job d'étudiant (3 heures par semaine) de septembre à décembre 2015, puis de février à avril 2016, pour seconder l'équipe au niveau de la communication et de diverses tâches administratives.

La présence d'un régisseur bénévole (Issa-François MAÏGA) qui est venu seconder Kevin AERNOUDT dans toutes ses tâches a été prolongée et, depuis fin décembre 2015, renforcée par un autre stagiaire bénévole (Robin FRANÇOIS). Sans leur aide, le travail effectué par Kevin ne se serait sans doute pas

réalisé dans d'aussi bonnes conditions. Malheureusement, toutes ces aides ne seront pas reconduites après juin 2016.

<p>Michel DESAUBIES Animateur directeur Sur fonds propres</p>	<p>Direction du personnel, administration, gestion, programmation générale, éducation permanente, diffusion, aides à la création, aide service, animation de deux ateliers, organisation du festival, communication liée à ses activités, agenda bimestriel, recherche de sponsors, programme de saison, site web, rapports d'activités, gestion des locaux, relations intérieures et extérieures, notamment avec les Communes de Remicourt et de Donceel, administration et secrétariat, tâches diverses. Supervision de la transition vers le nouveau décret et rédaction du dossier.</p>
<p>Céline MEURICE Animatrice A.P.E</p>	<p>Programmation jeune public et arts plastiques, éducation permanente, expression et créativité, stages et ateliers, organisation de l'exposition "Créations Fait main", de l'événement "Viens voir quand on Sème", communication liée à ses activités, administration et secrétariat, tâches diverses. Participation intense à la transition vers le nouveau décret et animation de réunions.</p>
<p>Kevin AERNOUDT Régisseur A.P.E</p>	<p>Régie générale, gestion technique des activités et du matériel, affichage commerces et écoles, distributions flyers dans les commerces, distribution agenda mensuel, relation avec les troupes, tâches diverses.</p>
<p>Axelle ROBERT Technicienne de surface, 12h30 / semaine Détachée communale</p>	<p>Entretien des bureaux et des salles de Momalle et Pousset, remise de clés lors de locations, diverses tâches en rapport avec les salles.</p>
<p>Christelle EVRARD Job étudiant</p>	<p>Chargée de Communication (trois heures par semaine) de septembre 2015 à avril 2016</p>
<p>Issa-François MAIGA Stagiaire Bénévole</p>	<p>Stagiaire régisseur (quelques heures par semaine). Sa formation s'arrête en juin 2016.</p>
<p>Robin FRANÇOIS Stagiaire Bénévole</p>	<p>Stagiaire régisseur bénévole (quelques heures par semaine). Sa formation s'arrête en juin 2016.</p>

2 L'Action Culturelle

2.1 Rapport d'autoévaluation - éléments rétrospectifs

"Même sous la pluie, les gens sont là. Tu n'as pas ça en ville. À Remicourt, on a le soleil dans le cœur (un nouvel habitant)"

Introduction

Le rapport général d'évaluation se fait en deux parties : les éléments rétrospectifs (2.1.), et le rapport de l'Analyse partagée, qui fera l'objet du point 2.2.

Cette partie de notre dossier (2.1. Éléments rétrospectifs) est basée sur le **mémento 2014** de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Nous en avons suivi principalement les grandes lignes.

Au moment où nous avons reçu le **mémento 2016**, nous avons déjà entamé la rédaction des éléments rétrospectifs de notre évaluation, qui suit donc la structure du mémento 2014.

La suite du dossier (à partir du 2.2 Analyse partagée du Territoire) suit le mémento 2016.

Toutefois, comme il nous semble important d'expliquer également la manière dont nous avons procédé, nous avons d'abord prévu un chapitre sur la méthodologie.

Ensuite, nous analysons les **résultats et impacts de l'action culturelle** en fonction des travaux des sous-groupes du Conseil d'orientation, avec les points positifs et les points à améliorer.

Puis nous évaluerons la **pertinence et l'efficacité** de notre action au regard des **six attributs du Droit à la Culture**.

Enfin, nous comparerons les **objectifs de notre contrat programme** passé et toujours en cours avec la situation actuelle, en tenant compte de notre évaluation à mi-parcours et de la prolongation de notre contrat programme par des avenants successifs.

2.1.1 Méthodologie de l'évaluation

2.1.1.1 Composition du Conseil d'orientation et réunion plénière

Afin de mener son analyse partagée et son évaluation, l'équipe du Centre culturel a invité un certain nombre de personnes choisies pour leurs compétences et leurs expertises dans de nombreux domaines qui nous touchent et qui concernent notre action.

Parmi eux, des représentants des opérateurs culturels actifs sur notre territoire d'implantation reconnus ou agréés par la Communauté française :

- La bibliothèque, représentée par Patricia Van Mechelen, puis, au moment de la mise à la retraite de cette dernière, par Delphine Baelde.
- Le CEC "Atelier Louis Hougardy", représenté par Liliane Gelaesen.

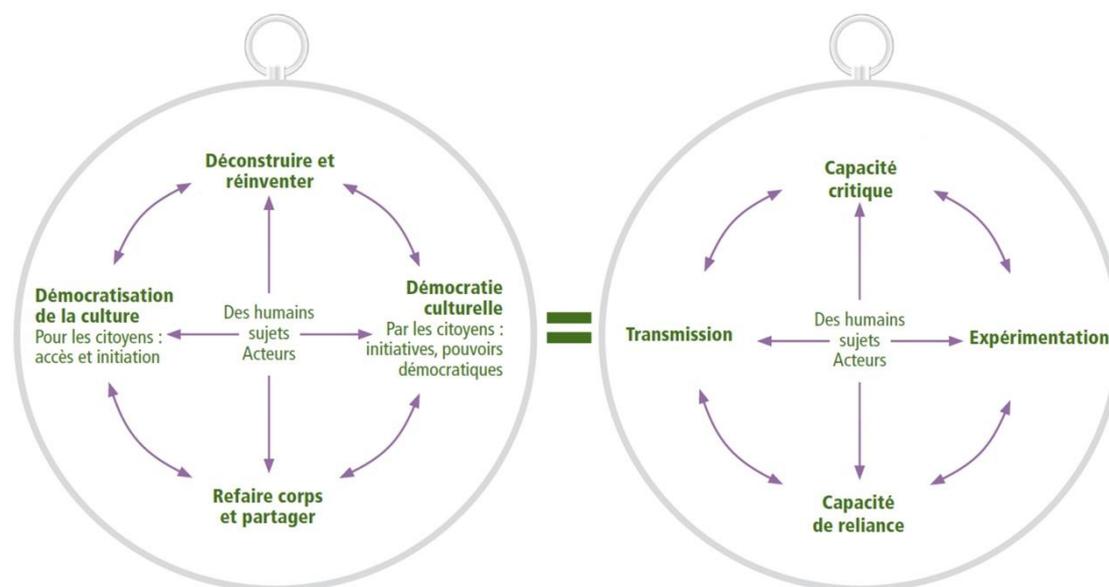
Nous avons également rencontré les associations des deux communes pour leur expliquer le contenu du Décret et de l'Analyse partagée. Nous avons contacté chaque personne pressentie et lui avons exposé nos attentes.

L'équipe d'animation a proposé au Conseil d'Administration, qui l'a approuvée, une liste de personnes pour le Conseil d'orientation. Ces personnes présentent des compétences diverses et variées toujours en rapport :

- Avec l'évaluation à mener,
- Avec les actions que le Centre culturel de Remicourt a proposées, propose ou proposera,
- Avec le travail d'Analyse partagée entamé depuis quelques années.

👉 5 mai 2015 : Séance plénière

Une **première réunion** est organisée le **5 mai 2015** au cours de laquelle nous avons décrit le processus envisagé pour mener l'Analyse partagée et les objectifs poursuivis par celle-ci. Nous avons expliqué l'origine des Centres culturels, l'esprit du nouveau décret, les droits culturels, la boussole, les processus d'évaluation. Quatre sous-groupes sont formés ; ils se sont réunis séparément jusqu'au 30 juin 2015. Le choix des thèmes des sous-groupes est proposé par le Conseil d'orientation, en séance, suite aux suggestions de l'équipe et selon des thématiques qui regrouperont toutes nos actions (hormis la diffusion ou les ateliers).



La Boussole des Droits Culturels - les actions sont posées sur la boussole... on regarde ensuite comment les faire évoluer sur celle-ci...

- **19 mai 2015** : sous-groupe "Artistes et aides à la création".
- **26 mai 2015** : sous-groupe "Patrimoine"
- **10 juin 2015** : sous-groupe "Ruralité"
- **30 juin 2015** : sous-groupe "Jeunesse"

Chaque réunion a fait l'objet d'un PV. Tous les PV des réunions figurent dans les annexes.¹

¹ Voir annexes 4.7.1. à 4.7.10.

2.1.1.2 Travail en sous-groupe et méthodologie

Les quatre sous-groupes se sont réunis chacun une fois pour faire l'autoévaluation. Certains membres font partie d'un sous-groupe, d'autres de plusieurs.

Michel DESAUBIES et Céline MEURICE ont suivi la formation "**Piloter un Centre culturel**"; ainsi, ont-ils proposé d'en utiliser les outils. Les deux premiers groupes étaient animés par Michel et les deux suivants par Céline. La méthode choisie était la même pour chaque groupe :

- Choisir dans les rapports d'activités des années précédentes quelques actions phares dans le domaine précité ;
- Les évaluer à l'aide de la boussole des droits culturels (voir ci-avant) : "L'ensemble des actions évaluées remplissent-elles la boussole ?" ? et "Comment faire évoluer telle ou telle action sur la boussole ?"
- Les évaluer en regard des "champs" (cf. Bourdieu) : "Cette action occupe-t-elle le champ socioculturel ?"

Il existe une légère modification au niveau de la méthodologie entre la méthode de Michel et celle de Céline, mais sans conséquence sur le résultat.

Ce qui a été évalué :

↳ **19 mai 2015 : sous-groupe "Artistes et aides à la création".**

Dans ce groupe ont été évaluées les **aides à la création**, les **aides à la diffusion**, les **cartes blanches** ; le sous-groupe a comparé les pratiques utilisées.

Étaient présents : Solange Humblet, Yves Leclercq, Joseph Delava et Michel Desaubies.

↳ **26 mai 2015 : sous-groupe "Patrimoine"**

Dans ce groupe ont été évalués les collaborations passées avec **Momallia**, le **Musée**, le **concert de Noël**, le **dialectal**, le **patrimoine paysager** et quelques **actions ponctuelles**.

Étaient présents : Solange Humblet, Emile Humblet, Christian Vanderbemden, Joseph Delava, Christelle Evrard, Michel Desaubies.

↳ **10 juin 2015 : sous-groupe "Ruralité"**

Dans ce groupe ont été évaluées nos actions sur la ruralité : Les **débats, projections et cafés citoyens**, conférences avec la commune, les collaborations avec le **PCDN**, la **Fête des Associations**, **Momalle de fermes en fermes**, le cycle de **conférences, documentaires et débats** avec le MOC CIEP et l'événement "**Viens voir quand on Sème**".

Étaient présents : René Seutin, Christelle Evrard, Christel Manguit, Sophie Libert, Céline Meurice.

Qui a fait l'évaluation ?

Le travail du Conseil d'orientation et le point de vue de l'équipe :

La première partie de l'évaluation (2.1.2. Résultats et impact de l'action culturelle) est le fruit des du Conseil d'orientation et des sous-groupes qui ont travaillé sur des points proposés par l'équipe.

La suite (2.1.3. et 2.1.4.) est le fruit du travail de l'équipe, qui a également présidé les réunions du Conseil d'orientation et en a rédigé les PV. On retrouve donc le point de vue de l'équipe dans les points 2.1.3. et 2.1.4.

↳ 30 juin 2015 : sous-groupe "Jeunesse"

Dans ce groupe ont été évaluées nos actions en faveur de la jeunesse : **Stages** pour enfants - **Ateliers** pour enfants - **Fête des ateliers** - programmation "**Famille**" - spectacles en temps **scolaire** - projet **intergénérationnel** "de l'aube au crépuscule" - **exposition jeune public** "Monstre-moi Ton Talent"

Étaient présents : Cristelle La China, Christel Mauguit, Valérie Leburton, Céline Meurice.

↳ 17 novembre 2015 : séance plénière

Le **17 novembre 2015**, une nouvelle **séance plénière** a eu lieu au cours de laquelle le résumé des travaux des sous-groupes a été présenté et approuvé.

Il y a donc eu un **total de 6 réunions** du Conseil d'orientation pour la partie "évaluation rétrospective" de l'Analyse partagée.

2.1.1.3 Rédaction du rapport d'évaluation

L'Animateur directeur a ensuite rédigé, sur base de ces évaluations, mais également des rapports d'activités de ces dernières années, le rapport sur les éléments rétrospectifs. Il y a ajouté une analyse de nos actions au regard des droits culturels et au regard de notre contrat programme.

Ce rapport a ensuite été présenté :

- Au Conseil d'orientation du 16 mars 2016, puis relu et modifié en équipe ;
- Au Conseil d'orientation du 29 mars 2016 ;
- Au Bureau Exécutif, par mail, entre le 29 mars et le 13 avril ;
- Au Conseil d'Administration le mercredi 13 avril 2016.

Enfin, une aide de la Province a été apportée en la personne de **Marie-Eve Maréchal**¹ qui nous a aidés pour la relecture finale.

Voilà pour la méthodologie utilisée.

Voyons à présent le contenu de cette évaluation.

2.1.2 Résultats et impact de l'action culturelle

Par le Conseil d'orientation.

2.1.2.1 Les actions à évaluer

Nous assurons un socle d'actions de base comprenant une **diffusion** de spectacles de qualité, des spectacles **scolaires** et **jeune public**, des **stages** pendant les congés scolaires, des **ateliers** enfants, des ateliers adultes, des conférences, **débats**, documentaires, des **grands événements**, le festival d'humour, des **aides à la création**, à la diffusion, un **soutien** actif aux **associations**, des locations de salles et la mise à disposition de matériel.

Ce qui nous intéresse est **l'évaluation** effectuée par le Conseil d'orientation ainsi que ses **conclusions**, au regard de la boussole et du champ. Le lecteur trouvera dans nos rapports d'activités des cinq

¹ Ancienne Animatrice, puis Directrice du Centre culturel de Marchin, Marie-Eve est à présent engagée comme vacataire par la Province de Liège, Service Culture, pour aider les centres culturels qui rendent leur dossier cette année.

dernières années, au "bilan moral", tout le **détail** de notre **travail quotidien** dans les domaines suivants :

- Expression-Créativité
 - Stages
 - Ateliers
 - ❖ *L'atelier théâtre adultes*
 - ❖ *Atelier Seul en scène et humour*
 - ❖ *Les ateliers créatifs adultes (patine sur bois, céruse, couture, déco d'intérieur et déco de jardin, bijoux, création de luminaires, mosaïque, tricot, meubles ecodesign....)*
 - ❖ *Atelier Comédie musicale (8-12 ans)*
 - ❖ *Atelier Arts plastiques (7-11 ans)*
 - ❖ *Autres ateliers*
- Éducation permanente
 - Saisons à thème depuis 2011-12 : "Dans quel Etat est mon pays ?"
 - 2012-13 : "Et après la fin du monde ?"
 - 2013-14 : "Même pas peur !"
 - 2014-15 : "Racines ... on est heureux quand on sème"
 - ❖ *L'événement "Viens voir quand on Sème"*
 - 2015-16 : "Racines... Chûût ça pousse !"
- Arts Plastiques - expositions
- Jeune Public
 - Programmation jeune public (tout public)
 - Programmation scolaire
- "Cartes Blanches"
 - Aide à la création
 - Aide à la diffusion
- Patrimoine
 - Notre action habituelle en patrimoine
 - Patrimoine immatériel dialectal
 - Musée de Remicourt
- Aide service aux associations
- Diffusion adulte
 - Notre politique en matière de spectacles
 - Notre programmation
 - Programmés par des tiers (locations, ...)

- Communication
- Autres collaborations

Parmi toutes ces actions, celles que nous avons choisi d'évaluer sont, soit des **actions phares** de notre Centre culturel, ponctuelles mais ayant eu un **impact fort** sur les publics ou sur les équipes, soit des **actions récurrentes** qui sont **significatives et représentatives** de notre travail.

La diffusion de spectacles, l'aide service et le festival d'humour n'ont pas été évalués par les sous-groupes du Conseil d'orientation.¹

2.1.2.2 Évaluation par rapport à la boussole

Il est apparu que tous les secteurs de la boussole² sont occupés par l'ensemble de nos actions. Certaines actions mériteraient d'évoluer, de se déplacer sur la boussole. D'autres évoluent déjà.

Evidemment, l'emplacement sur la boussole et l'évolution possible sur celle-ci, ne sont pas les mêmes pour chaque action. Il est donc intéressant de voir comment chaque sous-groupe a fait évoluer, sur la boussole, les actions analysées.

↳ Artistes, aide à la création et créativité-expression :

La "diffusion pure" n'est pas évaluée mais dans les aides à la création sont comprises également les aides à la diffusion d'artistes connus.

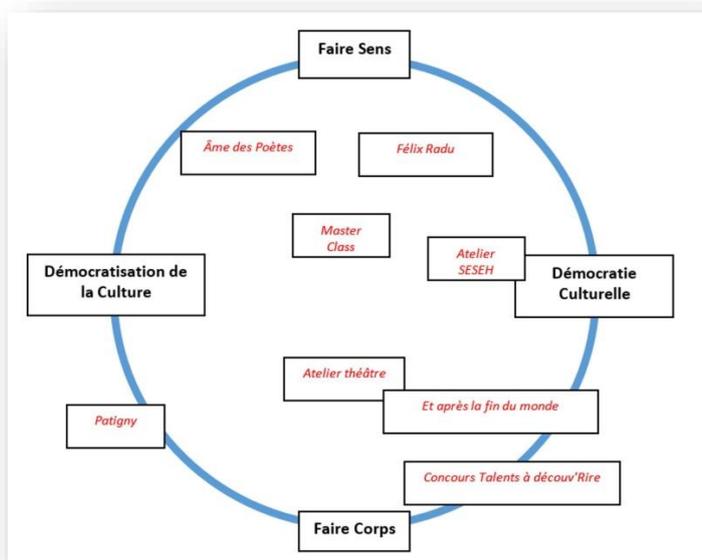
Ces aides tendent davantage vers la **démocratisation** tandis que les aides à la création d'artistes émergents s'orientent davantage vers la **démocratie culturelle**.

Les ateliers en arts vivants (théâtre, humour, comédie musicale et seul en scène) sont dans la même région de la boussole.

L'aide à la création doit être vue au sens large, comme une aide à l'épanouissement qui inclut la créativité et donc les ateliers.

L'épanouissement est à entendre ici comme un droit culturel car en pratiquant lors des ateliers, les participants exercent l'expression de leur "être au monde", individuellement et collectivement.

Nous sommes donc dans la démocratie culturelle, même si, pour que leurs "propos" puissent s'inscrire dans la sphère publique (au travers des spectacles, des expositions, de la Fête des ateliers), les



¹ La communication n'a pas été évaluée non plus, car elle a fait l'objet en 2015 d'un excellent travail de fin d'étude de notre stagiaire Christelle Evrard, travail qui contient de nombreuses pistes d'amélioration pour nous et pour lequel elle a obtenu "La Plus Grande Distinction".

² En annexe (4.9.1.1. à 4.9.1.5.) figurent un exemple de boussole utilisée en réunion et les 4 boussoles des sous-groupes

participants passent nécessairement par l'appropriation, en amateur, d'une discipline artistique et donc par une forme de démocratisation culturelle.

↳ Patrimoine

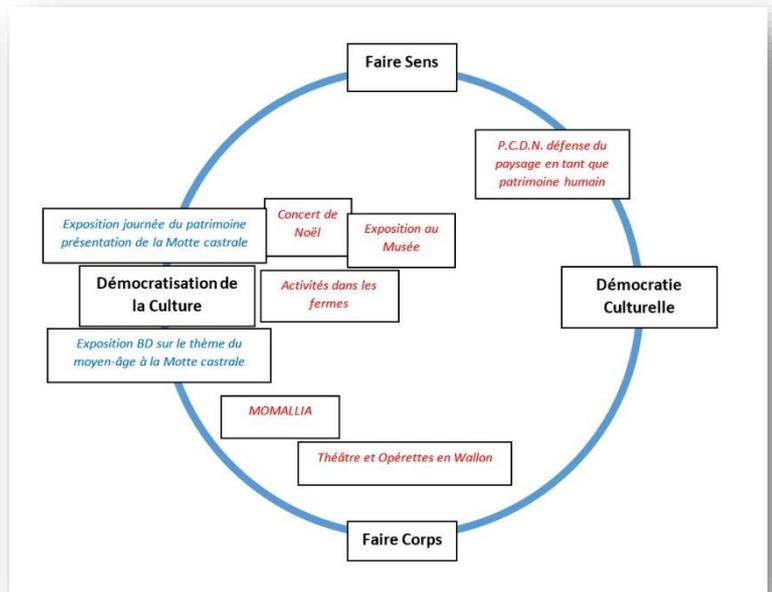
Remarque préalable : l'être humain naît et grandit dans une culture et un environnement qui ont une histoire, et cette histoire nourrit ses **racines**, indispensables pour grandir.

L'équipe du Centre culturel de Remicourt est consciente que l'intérêt de cultiver ses racines réside dans le fait qu'elles sont ce par quoi l'homme est à même d'évoluer, de se transformer au contact de l'autre.

En d'autres mots, savoir d'où on vient permet de se mettre en route vers ailleurs.

Dans le domaine du patrimoine, nous travaillons souvent en partenariat. C'est l'implication du Centre culturel de Remicourt qui est évaluée.

Par exemple, avec le concert de Noël, on est dans le **"faire corps"** et la **démocratie culturelle**, mais l'implication du Centre culturel porte davantage sur le fait de faire évoluer les choses, tant sur le plan technique, son et lumière, que celui du contenu comme par exemple des chants profanes ; dès lors, "notre" travail porte plus sur la **démocratisation** et le **faire sens**.



Le Théâtre Dialectal

Le théâtre dialectal à Remicourt, est à l'origine de la création du Centre culturel. Il est maintenu vivant par deux troupes : le Centre Dramatique Dialectal de Remicourt (4 opérettes avec décors, costumes, danseuses et orchestre, 16 représentations par saison et plusieurs centaines d'abonnés) et la Fraternité Poussetoise (deux pièces par an, 6 représentations, des centaines de spectateurs assidus). Les troupes mobilisent des dizaines de bénévoles, comédiens, chanteurs, danseurs, musiciens, équipes techniques, équipes décors et costumes...

L'exemple du dialectal

Le théâtre et les opérettes dialectales, activités prégantes de notre centre culturel, sont à mi-chemin entre **démocratisation** et **démocratie** avec une forte dose de **"Faire corps"**, l'accessibilité ainsi que la convivialité sont des aspects importants.

Dans le chef des troupes dialectales, il y a peu de remise en question des pratiques artistiques, tant sur le fond que sur la forme.

On est donc bien d'avantage dans la **préservation d'un patrimoine** et le maintien de coutumes, que dans la créativité ou le "faire sens".

Il n'appartient pas au Centre culturel de Remicourt de dire s'il faut remettre en question les pratiques, mais il peut reconnaître que l'absence de débat de fond, sur l'activité dialectale, la situe au sud de la boussole.

On constate logiquement qu'en général, la défense d'un patrimoine consiste dans le maintien et la préservation de traditions. Il n'y a pas de questionnement sur le sens et pas de recherche de

nouveauté ou de créativité. Les zones "Nord" et "Est" de la boussole sont donc peu occupées, si ce n'est par le P.C.D.N. qui cherche à recréer un patrimoine paysager disparu.

Le Conseil d'orientation s'est posé la question de savoir s'il faut vraiment faire évoluer l'action en patrimoine sur la boussole ? N'est-elle pas, par essence, **figée dans la démocratisation** ?

↳ Ruralité - débats, projections, conférences, événements

L'analyse sur la boussole de ces actions oscille entre le "**Faire sens**" et la "**Démocratisation de la Culture**".

Notre travail sur la ruralité est constitué de conférences, de débats, d'événements comme "Viens voir quand on Sème", de projections de films, de diffusion de spectacles en rapport avec ce thème, de la promotion du circuit court et des produits locaux,

Tout cela amène une vision du monde, donne un éclairage, un regard critique, tout en transmettant une information didactique aux citoyens de manière intelligible (**médiation culturelle**).

Un groupe de citoyens est à l'origine des actions menées par notre partenaire le MOC et de leur sollicitation en 2012-2013 de démarrer une collaboration sur ces thématiques avec nous. Dons, du point de vue de notre partenaire, c'est de la **démocratie culturelle**.

Grâce à ce partenariat avec le MOC, nous avons fait voyager les actions "débats, conférences, projections, cafés citoyens" vers **l'Est de la boussole**.

Événement phare : Viens voir quand on Sème

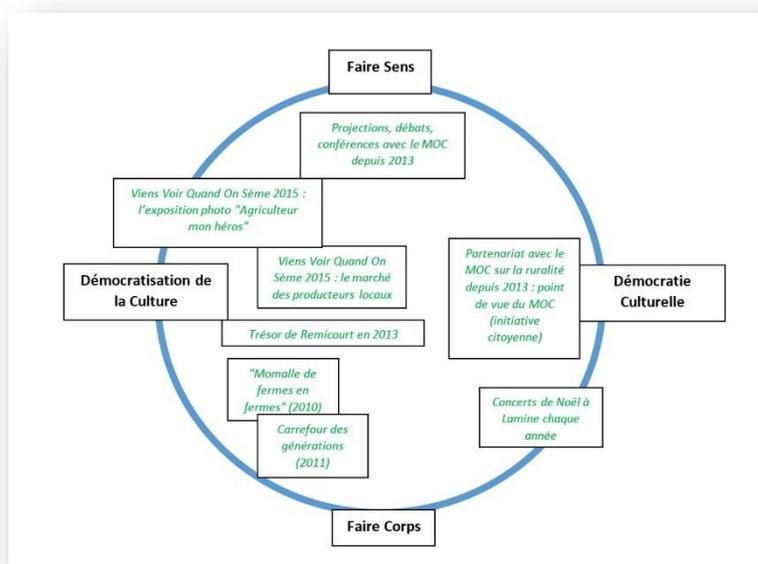
Viens voir quand on Sème

Événement organisé en avril 2015 et 2016 comprenant : marché des producteurs locaux, découverte de produits et rencontre de producteurs pour les citoyens, expositions artistiques ou didactiques, projets scolaires et/ou en lien avec notre Analyse partagée, débat, projections, pièce de théâtre, spectacle jeune public, espace rencontre et bar, artistes itinérant (musiciens, comédiens improvisateurs dans le cadre de l'Analyse partagée), animations diverses.

Par exemple, l'événement "**Viens voir quand on Sème**", couvre **tous les axes de la boussole**.

C'est l'événement phare de notre action actuelle, qui a pour but d'explorer les richesses de notre territoire et ce, "*en créant des moments de rencontres et d'échanges entre les agriculteurs de notre région et les citoyens*".

S'il se veut avant tout un moment de convivialité, de rencontres et de questionnement autour de la ruralité, il est également inscrit dans notre thème de saison "On est heureux quand on sème" (14-16) ou "Chuuut ça pousse" (15-16) et intégré à notre projet "Racines".



Carrefour des Générations / fête des associations

Événement organisé en 2011 et comprenant : grande chasse aux œufs avec Momallia ; inauguration du "Mur des Associations", stands des associations et grand jeu intergénérationnel dans tout le village. Lectures contées et spectacle d'impro, barbecue, et Bal Folk, avec l'aide d'Ethias et de l'ACC.

Il s'agit d'un partenariat MOC- CIEP et Centre culturel de Remicourt, avec une **multitude d'autres partenaires** (commune, province, artistes, associations, artisans, producteurs locaux, PCDN, ...).

Autre exemple : le carrefour des générations

Pour le Carrefour des Générations / fête des associations, plus de la moitié des associations membres du Centre culturel de Remicourt étaient actives et participatives.

La dimension intergénérationnelle était elle aussi respectée, tant du côté des publics que des groupements présents. Toutefois, on constate que le "grand public" était peu présent, hormis celui des associations, nombreuses, qui ont très largement participé, mais n'ont pas réussi à rallier la population. Voici un paramètre dont nous devons tenir

compte à l'avenir.

Nous sommes plus dans le "**Faire corps**" que dans le "faire sens", mais pas totalement. Ce n'est pas une simple fête de village, il y a l'envie de donner la possibilité aux citoyens de passer un moment en famille, entre générations. Les lieux de rencontres entre personnes d'âges différents sont rares à Remicourt, comme ailleurs, le plus souvent dans notre société occidentale ; celle-ci accorde encore trop peu d'attention vis-à-vis des seniors.

Le Carrefour des Générations tente modestement de contribuer à une meilleure connaissance et donc à une meilleure reconnaissance des personnes vivant à des étapes différentes de leurs vies. Le sens de ce projet réside donc dans l'espoir de dialogues et de compréhension mutuelle.

L'initiative émanant du Centre culturel de Remicourt et pas directement des citoyens conforte la position dans la "rubrique" **démocratisation de la culture**.

L'exemple du Trésor

Quant au "**Trésor de Remicourt**", il est bien dans le **champ socioculturel**. Car il s'agit de citoyens qui veulent transmettre un message. Nous nous trouvons dans la transmission au sens premier du terme et dans le faire corps. Pour les écoles, un peu dans le faire sens en aiguisant l'esprit critique des élèves par rapport au monde dans lequel ils vivent.

Dans 50 ans, la situation sera peut-être bien différente. La **reliance** : permettre aux citoyens dispersés de se retrouver en ce moment privilégié, rencontre entre différentes générations) permettant à nouveau la transmission de messages aux jeunes générations.

Autres exemples

"**Momalle de ferme en ferme**" a été une activité qui a fait le **tour de la boussole** : implication des habitants, mise en valeur du patrimoine fait corps et fait sens (valorisation du patrimoine local et des savoir-faire).

Trésor de Remicourt

Constitué par la population dans le cadre de notre thème de saison 2012-2013 "Et après la fin du Monde", sur le principe des "time capsule". Tout le monde a pu participer : des associations, des écoles, des citoyens, des artistes, des entreprises, et toute personne désirent adhérer à l'opération. Le trésor sera ensuite enfoui pour être rouvert dans cinquante ans, afin que nos descendants puissent lire nos messages, comme par exemple une lettre des enfants de 6ème primaire, adressée à eux-mêmes

L'objectif premier des organisateurs est une grande fête de village, donc réaliser le "faire corps". La volonté de transformation de la société n'est pas l'axe majeur. En conclusion, cette organisation est placée au Sud-Ouest bien qu'il y ait des aspects dans les 4 points cardinaux.

Le Concert de Noël émane d'une initiative citoyenne, celle du Comité des fêtes de Lamine qui désire créer un événement rassembleur pour son village : concert de Noël et marché de Noël avec mise à l'honneur des talents artistiques locaux. Nous sommes donc entre démocratie culturelle et faire corps (Sud- Est).

↳ Jeunesse

Les stages et ateliers

Ils répondent à des objectifs clairs : professionnalisme des animateurs, diversité des techniques, collaborations diverses, développement de la créativité et de l'imaginaire, lien social, qualité des stages... Ils nécessitent de nombreux partenariats : commune, province, jeunesses musicales, RécréAsol, associations... La **démocratisation** en est l'aspect le plus important (accessibilité à tous les niveaux).

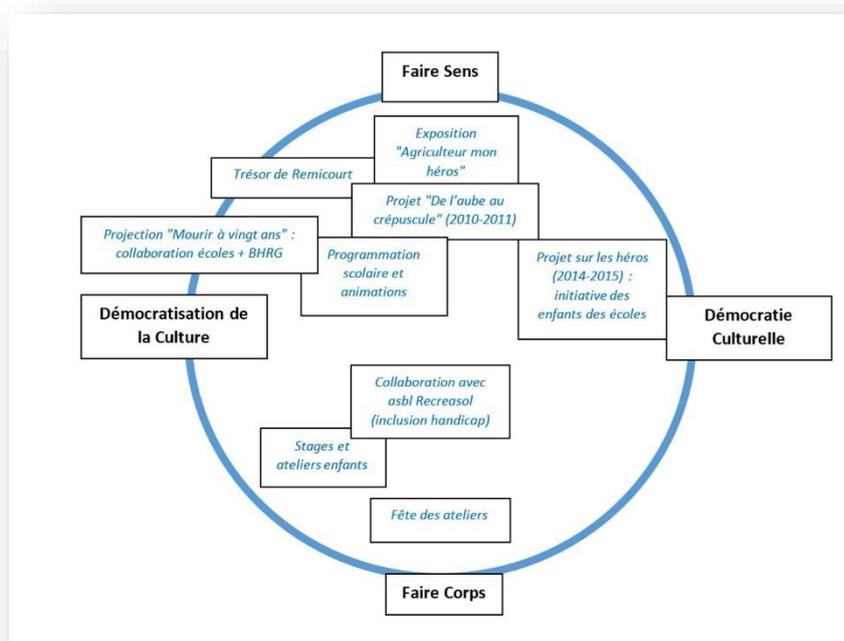
Le "Faire sens" n'est pas l'objectif principal même s'il y a des exceptions. Le

"faire corps" est présent lors des goûters de fin de stage. Les ateliers enfants ont été créés pour répondre à une demande croissante suite aux stages. L'analyse au regard de la boussole n'est pas très différente de celle des stages, les objectifs et les publics étant relativement les mêmes. La **Fête des ateliers** est aussi un moment de rencontre et de convivialité. Nous sommes donc également dans le "faire corps".

Spectacles à l'école

La programmation scolaire quant à elle, est constituée de spectacles de qualité, issus du catalogue Art et Vie, mais également après leur visionnement notamment aux Rencontres d'été à Huy. Nous envisageons cette action culturelle comme un tout et non comme une programmation au sens strict. En effet, le spectacle et son propos constituent une base de questionnement pour les enfants au cours d'animations dans les classes.

Certains spectacles favorisent l'expression des sensibilités et d'autres sont exploités de façon plus pédagogique. Une cohérence est recherchée avec le thème de saison du centre culturel et nous sommes également attentifs à programmer des spectacles qui nourrissent le projet annuel des



De l'aube au Crépuscule - Voyage à travers les âges

Comment permettre à des petits de maternelle d'aborder le plateau théâtral ? Comment, lorsqu'on est enfant, perçoit-on les personnes âgées ? L'aube et le crépuscule de la vie peuvent-ils se rencontrer ? Que ressort-il de cette rencontre ? Les élèves de l'École communale des Mésanges de Momalle ont, à plusieurs reprises, rencontré les pensionnaires de la maison de repos du village. Sur place, les enfants se sont présentés au travers de mouvements personnels ; les personnes âgées ont répondu sur le même code ! Au fil des semaines, leurs propositions corporelles communes ont naturellement tracé le canevas de la chorégraphie d'un spectacle qui a ensuite fait l'objet d'un DVD

enseignants. Ainsi, la programmation scolaire oscille-t-elle entre **démocratisation de la culture** et "**faire sens**".

L'exemple "de l'Aube au Crépuscule"

L'objectif du projet intergénérationnel Culture-Ecole en 2010-2011 "De l'aube au crépuscule" était de réunir de jeunes enfants de maternelle et des personnes (très) âgées autour d'un projet artistique commun, avec de nombreux partenaires (Ateliers de la Colline, écoles, maison de repos).

C'était une initiative du Centre culturel, pas une initiative citoyenne, on se situe donc entre le **faire-sens** et la **démocratisation** de la culture. Cette action nous a permis de rappeler que tous les publics, quel que soit leur âge, peuvent être concernés par nos projets (démocratisation de la culture).

Un des objectifs à long terme d'un projet comme celui-ci serait qu'une école, un home puisse lui-même être l'initiateur de ces rencontres dans le futur, sans l'impulsion de départ du Centre culturel.

D'autres actions en jeunesse ont été évaluées, comme par exemple l'exposition Jeune Public : "**Monstre-moi ton talent !**" (Entre faire-sens et la démocratisation de la culture, mais plus vers la démocratisation), ou encore la projection anniversaire "**Mourir à 20 ans**".

L'objectif de cette commémoration était autant de mettre l'accent sur le contenu du film que sur la participation citoyenne qui en a permis la réalisation. En collaboration avec le "Belgian Historical Reconstitution Group" et les écoles, les enfants des écoles communales de la 4ème à la 6ème primaire ont assisté à une représentation l'après-midi. Évaluée entre "faire sens" et "démocratisation de la culture". Citons encore la participation des enfants des écoles au "Trésor de Remicourt", entre "démocratie culturelle" et "faire sens".

2.1.2.3 Sommes-nous dans le champ socioculturel ?

↳ Artistes, aide à la création et créativité-expression

Avec les ateliers ou avec les aides à la création aussi bien qu'avec les aides à la diffusion, nous occupons le champ socioculturel mais aussi le champ artistique. La culture s'exprime souvent grâce à l'art et également par la connaissance, les langages, le patrimoine, les pratiques... La pratique et le sens sont plus importants que le but final d'une représentation.

Exemple : lorsque l'atelier Théâtre ou l'atelier "Seul en scène et Humour" sont en création, avec notre aide sur notre thème de saison, nous sommes dans le champ socioculturel tandis que la simple finalité d'un spectacle de fin d'année nous rapproche d'avantage du champ artistique.

↳ Patrimoine

Occupons-nous l'espace citoyen ? Oui, toutes ces actions

"Mourir à 20 ans" : Film vidéo retraçant l'histoire de la bataille de Lamine et de la libération de Momalle pendant la seconde guerre mondiale. Réalisé par le Belgian Historical Reconstitution Group en 2003, avec l'aide des citoyens et de la commune, donc bien avant la création du Centre culturel de Remicourt

sont menées à la base par des associations, des bénévoles, tous des défenseurs de leur patrimoine.

Le Centre culturel de Remicourt est présent sur ce type d'activité souvent au départ grâce à de l'aide service et apporte d'autres dimensions à ces actions en entrouvrant des questionnements capables de faire évoluer les pensées des populations (plutôt qu'en développant l'aspect citoyen).

↳ Ruralité - débats, projections, conférences, événements

Ces événements portés par des associations partenaires font évidemment partie du champ socioculturel. Quand le Centre culturel de Remicourt initie ce type d'événement, il joue complètement son rôle dans une région comme celle de la Hesbaye, notre territoire d'action et de référence. Par rapport à notre public et à notre territoire, nous ne pouvons pas être davantage dans le champ socioculturel que lorsque nous traitons des thématiques en rapport avec la ruralité. De plus, le secteur primaire représente ici **une culture** : le rapport à la terre, à l'élevage, à l'agriculture le prisme à travers lequel beaucoup de Remicourtois regardent le monde.

L'exemple le plus représentatif est l'événement "Viens voir quand on Sème".

↳ Jeunesse

Toutes les actions menées autour de la jeunesse concernent trois champs : le champ de l'éducation, puisqu'il y a des collaborations avec les écoles, le champ artistique car les enfants sont amenés à découvrir des spectacles ou des pratiques artistiques et le champ socioculturel car, avec l'aide des enseignantes et des artistes, les animations de notre animatrice jeune public participent à l'ébauche de leur esprit critique et à faire de nos enfants les citoyens de demain.

"Agriculteur mon Héros"

Cette exposition est l'aboutissement d'un projet mené tout au long de l'année 2014 mettant à l'honneur nos agriculteurs locaux, conçue par les élèves des écoles communales et le photographe professionnel Willy Del Zoppo qui immortalisé leurs différentes rencontres.

2.1.2.4 Points positifs

L'ensemble de nos actions couvre tous les secteurs de la boussole et, à de très rares exceptions près, nous sommes bel et bien **dans le champ socioculturel**.

Certaines actions ont, au fil du temps, **évolué sur la boussole**, comme par exemple le concert de Noël de Lamine, le Festival d'humour, les stages et ateliers, les ateliers adultes qui à travers notre intervention, nos projets de saison, notre projet "Racines" ont pris des chemins du "Sud au Nord" allant vers le "faire sens" ou se déplaçant sur l'axe entre démocratie culturelle et démocratisation de la Culture.

Certaines actions sont une grande fierté pour nous, ainsi le projet intergénérationnel "De l'aube au Crépuscule", par la qualité du rendu artistique dans le spectacle final. C'est un des projets dont nous sommes les plus fiers tant il a été riche en émotions et en apprentissages.

La programmation de diffusion en jeune public n'a pas été évaluée, mais le sous-groupe jeunesse en a souligné les points forts et le fait qu'elle répondait à une forte demande du public, si l'on se fie aux chiffres de fréquentation et aux propos tenus par les parents et les enfants à la sortie des spectacles.

Autre point positif, il semble que toutes les couches de la population soient touchées par notre action. Nous remarquons la présence à nos activités d'une diversité de populations, de milieux sociaux, de

tranches d'âge, avec toutefois une faiblesse de fréquentation envers les publics adolescents, même si tous connaissent le Centre culturel de Remicourt.¹

Les publics à favoriser

En ce qui concerne les publics à favoriser, nous avons porté une attention particulière envers ces personnes : d'une part, grâce à l'asbl RécréAsol avec qui nous collaborons pour l'organisation de stages et ateliers d'inclusion à destination d'enfants en situation de handicap et d'autre part, en collaboration avec le Timon asbl, un atelier de réinsertion socioprofessionnelle à destination des publics en situation de décrochage social.

2.1.2.5 Point à améliorer, objectifs pour le futur

Piste à explorer pour les aides à la création

Il nous apparaît important, aux regards de l'exercice des droits culturels par toutes les populations, d'ouvrir à d'autres disciplines que le seul en scène et ne pas se contenter des aides apportées aux artistes issus du concours du festival. Il faut également ouvrir les aides à la création aux amateurs et pas seulement aux professionnels. Réfléchir à une forme de parrainage pour arriver à une vraie résidence. Ouvrir les "aides à la création" d'avantage à des débutants qu'à des artistes chevronnés. Les "aides à la diffusion" pourraient être maintenues dans notre action dans un contexte d'échange permettant au Centre culturel de rencontrer des jeunes du coin ou des académies, des personnes issues de disciplines différentes.

Piste à explorer pour le Patrimoine

Pour faire évoluer l'action dans le domaine du Patrimoine, il faudra faire preuve d'inventivité.

Donner du sens au concert de Noël, par exemple, en s'intéressant aux différentes fêtes solsticiales -ce qui ouvrirait sur une découverte des autres cultures, tout en cultivant le sentiment d'humanité - ou favoriser la démocratie culturelle en proposant un concours de composition de chants de Noël ?

Si les troupes dialectales veulent évoluer, vers de nouveaux fonctionnements, et sortir d'une logique jugée parfois comme passéiste... La boussole peut être un outil. Les animateurs du Centre culturel de Remicourt doivent être disponibles pour les accompagner. Le Centre culturel de Remicourt sait que faire évoluer les troupes dialectales est un défi qu'il s'engage à relever si cet enjeu est retenu.

Quelles autres actions patrimoniales sont possibles ? Et avec quel patrimoine ? Le petit patrimoine : croix d'occis, chapelles, petites maisons communales (Freloux), bornes, oratoires (Hodeige) pourraient être mis en valeur (concours photos, par exemple) ... mais aussi reproduire des expositions comme en avril 2015 autour de projets citoyens. Pourquoi ne pas y associer le club photo de Donceel ou encore essayer de proposer une action patrimoniale en lien avec des jeunes. On peut aussi élargir la visite de fermes, sur un plan patrimonial, à une réflexion sur les problématiques de la ruralité.

Le patrimoine est d'avantage perçu par le Centre culturel comme le prétexte à la rencontre et au questionnement par rapport à l'histoire commune (lien social) mais également dans le risque qu'elle peut exacerber le sentiment identitaire au détriment de la "porosité" à l'autre.

¹ Voir au 2.2.2.3. Autres outils de l'Analyse partagée : l'évaluation de notre communication par Christelle Evrard dans le cadre de son TFE

↳ Piste à explorer sur la ruralité

L'objectif futur serait de concerner de plus en plus de citoyens par ces thématiques. Que faudrait-il faire pour développer une participation citoyenne plus active et aller plus dans le sens de la démocratie culturelle ainsi que du faire corps ? Rebondir sur les idées proposées dans les débats ? Prendre acte des pistes évoquées et s'en servir pour programmer de nouveaux sujets de conférences-débats ou de nouvelles actions ? Recentrer le débat sur les initiatives citoyennes (coopératives en gestation...) et sans doute soutenir ces initiatives ?

D'autre part, si les citoyens ou associations se sentent plus impliqués au départ (démocratie culturelle), un événement sera plus participatif. D'où la nécessité de bâtir nos actions sur des envies et vécus de citoyens. L'intérêt de l'analyse partagée consiste à faire émerger ces vécus.

↳ Piste à explorer pour le Jeune public

La programmation d'actions culturelles et de spectacles pour les adolescents reste difficile à mettre en place. En 2011, on a tenté de mettre en place un atelier impro ; il n'a pas fonctionné faute de participants. La programmation d'actions pour les jeunes/ados, malgré quelques tentatives toujours infructueuses, peine à se concrétiser. Il y a plusieurs raisons à cette constatation : la nécessité de faire des choix d'actions (petite équipe), la proximité de Waremme (maison de jeunes, réseau d'écoles, ...), des accords avec le centre culturel de Waremme (qui a 7 salariés), l'absence d'écoles secondaires dans nos entités (difficulté de toucher les jeunes) et enfin la difficulté de collaborer avec des associations représentatives de jeunes ; celles-ci sont inexistantes sur notre territoire et choisissent souvent d'autres activités.

Toutefois, début 2016, nous avons réussi à mettre en place **et avec succès** un atelier ados "Crée ta vidéo" en partenariat avec la Province de Liège. Il faut préserver ce succès prometteur et profiter aussi du fait que certains enfants ayant fréquenté nos ateliers et nos stages sont devenus des ados. Ils constituent un public plus facile à approcher puisque nous les connaissons.

Réalisé en partenariat avec le **Service Jeunesse de la Province de Liège**, cet atelier a permis à une dizaine de jeunes d'écrire, de réaliser et de jouer un film de plus de 10 minutes, projeté lors de la fête des ateliers le mercredi 18 mai 2016.

Les jeunes en ont choisi le scénario et écrit les dialogues. Au départ, cette opération avait pour but d'alimenter notre analyse partagée en portant la parole des jeunes. Le contenu du film sera donc analysé pour voir si l'on peut en retirer des enjeux pour les jeunes de notre territoire.

Le film est visible à l'adresse

<http://thibautgodfrind.be/files/Clic.mp4>

2.1.3 Exercice effectif du droit à la culture

Voici le point de vue de notre équipe. Avons-nous, à travers nos activités de ces six dernières années, participé à l'amélioration de **l'exercice des droits à la culture** par les populations de notre territoire ?

Un Centre culturel est le débiteur, délégué par les pouvoirs publics, de ces droits auprès de la population et à ce titre, on le sait, il est responsable de la bonne exécution du droit à la culture.

Les droits à la Culture

Les attributs des droits culturels sont au nombre de 6 :

La liberté artistique

La promotion et la conservation des patrimoines et des cultures

L'accès à la culture (matérielle et intellectuelle)

La participation à la culture

La liberté de choix en matière culturelle

La participation à la prise de décision

La question est de savoir ce qui a été réalisé et ce que nous pouvons encore faire pour chacun de ces attributs.

Nous ferons cet exercice deux fois, une première fois, ici, au point 2.1. "Éléments rétrospectifs" du rapport général d'évaluation et une deuxième fois au point 2.3.4. "Description des démarches, procédures et méthodes" d'évaluation future suite au résultat de l'Analyse partagée.

2.1.3.1 La liberté artistique

À travers les nombreux **ateliers artistiques** ou ateliers **créatifs**, il est possible, sur notre territoire, seul ou avec l'aide du Centre culturel de Remicourt, de s'exprimer de manière créative, de diffuser ses créations et de les promouvoir.

- Ateliers créatifs adulte (couture, garnissage, patine, cêruse, déco de jardin, déco d'intérieur, ...)
- Ateliers arts plastique enfant
- ...

La liberté artistique est également mise en valeur et défendue à travers nos ateliers en **arts vivant et/ou arts de la scène** :

- L'atelier Théâtre adulte
- L'atelier Seul en scène et humour (jeunes et adultes)
- L'atelier Crée ta Vidéo (adolescents)
- L'atelier Comédie musicale enfants et jeunes ados

Les nombreux stages pendant les congés scolaires donnent aux enfants le goût de la chose artistique, en favorisant justement la créativité et l'originalité pour faire émerger les talents de demain. La liberté artistique y est favorisée.

L'intervention et/ou l'intégration d'artistes ou de compagnies sur certains événements (ex : les "Ateliers de la Colline" sur le Projet intergénérationnel ou Willy Del Zoppo pour l'expo "Agriculteur mon Héros", ...) s'est déroulée en encourageant leur liberté créatrice.

2.1.3.2 La promotion et la conservation des patrimoines et des cultures

L'action menée par nos **troupes dialectales** (la Fraternité Poussetoise et le Centre Dramatique Dialectal de Remicourt) maintiennent très vivant un pan entier de notre patrimoine immatériel : ce sont les œuvres de théâtre et les opérettes en Wallon. Grâce à l'aide du Centre culturel de Remicourt, les représentations se déroulent dans de bonnes conditions techniques et la promotion de ces activités est facilitée.

Le public vient très nombreux de tous les coins de la Province car les lieux où ce patrimoine culturel est entretenu de manière vivante sont de plus en plus rares. Toutefois, en Hesbaye, il est encore très présent, à l'instar des "brass-band" dans l'est du pays ou des troupes folkloriques dans les régions de carnaval.

L'asbl **Momallia** a arrêté son activité phare "Momallia", ainsi nous ne collaborons plus à cet événement. Pendant des années, nous avons défendu avec Momallia le **patrimoine folklorique et artisanal** rural et local. Une partie de cette action se retrouve dans notre événement "Viens voir quand

on Sème" car en promouvant les produits locaux, nous participons aussi à la préservation d'un patrimoine culinaire et agricole.

Notre collaboration pour le **concert de Noël** dans l'église de Lamine participe à la mise en valeur de cette église dont le clocher est basé sur un ancien donjon. Chaque année, nous veillons à apporter une attention toute particulière à l'éclairage, de manière à mettre en valeur le spectacle et également l'intérieur et l'extérieur de cet édifice. De plus, il est fréquent d'y intégrer l'un ou l'autre chant traditionnel wallon.

Nos bureaux se trouvent dans le **Musée**. Celui-ci est accessible au public sur rendez-vous et géré par une asbl indépendante du Centre culturel de Remicourt. Les collections concernent aussi bien le patrimoine industriel que le patrimoine agricole, social et historique de notre région, y compris pendant la période de l'occupation et la résistance.

C'est un vrai **musée de la vie hesbignonne**. Nous collaborons avec le Musée lors de l'événement "Viens voir quand on Sème".

Début 2015, une réunion relative au devenir du musée a été organisée, suivie d'une autre début 2016, pour envisager de nouvelles collaborations. De plus, le Musée est associé à l'avenir du Centre culturel de Remicourt par la présence d'un de ses membres, Christian Vanderbemden, dans le Conseil d'orientation.

2.1.3.3 L'accès à la culture (matérielle et intellectuelle)

Accès matériel

L'accès matériel à la Culture est facilité à la fois :

- Grâce à une politique tarifaire basse rendue possible par l'intervention des pouvoirs publics (subventions ordinaires, tournées Art et vie, aides semestrielles de la Province, ...). C'est particulièrement le cas pour l'accessibilité en milieu scolaire, puisque la participation aux frais est très basse (grâce notamment à un partenariat tripartite Centre culturel de Remicourt / Commune / Association de parents).
- Grâce au partenariat avec l'asbl Article 27 en permettant l'accès à la culture y compris pour les personnes à mobilité réduite.
- Grâce à l'organisation par notre équipe des déplacements (nombreux bus) pour tous les spectacles scolaires ; les enfants des villages et communes avoisinantes et non pourvues d'un Centre culturel sont amenés vers le Centre culturel.
- Le fait de posséder une salle de spectacle assez exceptionnelle en milieu rural est apprécié de tous.

Pour favoriser l'accès à la culture, nous avons constitué, au sein du Conseil d'orientation, un **sous-groupe "public à favoriser"** composé des trois personnes suivantes :

Carole Dony : Responsable de l'asbl RécréAsol. Comme déjà dit, cette asbl organise en partenariat avec le Centre culturel de Remicourt un atelier créatif pour enfants porteurs de handicap ou non. Elle propose également des stages pendant les congés scolaires pour ces mêmes publics à favoriser.

Vinciane ORY : Le timon asbl : Nous souhaitons également associer cette asbl qui propose des ateliers d'insertion socioprofessionnelle à des personnes en situation très précaire. Nous collaborons avec cette asbl pour cet atelier et nous l'avons sollicitée pour cette sous-commission.

Ayla SARI : Directrice générale du CPAS de Remicourt.

↳ Accès intellectuel

Un gros travail de **médiation culturelle** est effectué par notre animatrice Céline MEURICE dans le cadre de la **programmation scolaire** ainsi qu'à travers des projets comme "Viens voir quand on Sème" ou l'exposition "Agriculteur mon héros".

Animations en classe, participation des enfants, implication des enseignants dans les projets, tout cela participe à la démocratisation de la culture et surtout au point suivant des attributs des droits culturels qu'est la participation.

Enfin, notre participation aux tournées "Propulse" nous permet de rendre accessibles, tant sur le plan **matériel, géographique** qu'**intellectuel**, des spectacles de grande qualité que certains citoyens hesbignons n'iraient probablement pas voir à Bruxelles si ce type de tournée n'existait pas.

Si, depuis quelques années, nous avons connecté beaucoup de spectacles à nos thèmes de saison et à notre action dans le domaine de la ruralité, il y a certainement moyen d'améliorer les choses dans le domaine de la diffusion en termes de médiation culturelle.

Nous le faisons aussi par rapport à d'autres associations comme le PCDN.

2.1.3.4 La participation à la Culture

À travers les débats, documentaires, cafés citoyens, conférences, nous **avons aidé à développer** ou **développé nous-mêmes** de manière significative, la **participation active** à la Culture et à la citoyenneté sur notre territoire.

Notre partenariat avec le MOC CIEP ces deux dernières saisons et avec le PAC Huy-Waremme les deux saisons précédentes, stimule la participation citoyenne lors des débats car les citoyens y sont de plus en plus nombreux. Nous avons enregistré "complet" lors de la dernière projection d'un documentaire (243 personnes pour une activité d'éducation permanente, c'était du jamais vu).

On retrouve ces personnes de débats en spectacles, de documentaires en événements. On les voit sur le marché lors de "Viens voir quand on Sème" et ils s'impliquent également dans des projets citoyens tels que coopératives citoyennes, le GAL, la promotion du Circuit court, des groupements d'achat...

La participation à la Culture est également très importante pour les comédiens et bénévoles qui gravitent autour des troupes ou les différentes associations ; le tissu associatif est très actif et très important dans notre commune.

2.1.3.5 La liberté de choix en matière culturelle

Au début des années 2000, quand il a été envisagé de créer l'asbl Centre culturel de Remicourt, le choix de pratiques culturelles, qu'elles soient participatives ou réceptives, se limitait à un CEC, deux troupes dialectales, quelques initiatives privées de programmation d'humoristes et quelques associations folkloriques.

Tout cela créait beaucoup de lien et le tissu associatif était déjà très riche. Toutefois, la liberté de choix était plus limitée qu'actuellement.

En développant toute une série d'activités depuis 11 ans et en les rendant accessibles, nous favorisons et augmentons la liberté de choix en matière culturelle.

2.1.3.6 La participation à la prise de décision

Nos instances fonctionnent bien et la population participe activement à la prise de décision.

Le **Conseil culturel**, très actif jusqu'à l'année dernière, sera réactivé au moment de préparer la saison culturelle 2016-2017. En effet, l'équipe a eu fort à faire pour la constitution ce dossier de demande de reconnaissance. Si les réunions se sont fortement espacées, le Conseil culturel n'a pas été oublié pour autant. Il a été impliqué en recevant régulièrement par mail les invitations à des spectacles.

Il est prévu qu'après la période de transition, le Conseil culturel soit maintenu, malgré la mise en route de notre Conseil d'orientation, même si le décret ne l'exige pas ; il aura deux fonctions principales : un comité de spectateurs chargé d'épauler l'équipe dans le choix des spectacles proposés et la délégation de membres pour le jury du festival.

Les autres anciennes missions du Conseil culturel seront désormais dévolues au Conseil d'orientation afin de mieux correspondre à l'évolution des Centres culturels dans le cadre du décret. Certains membres du Conseil culturel ont d'ailleurs rejoint le Conseil d'orientation.

Le **Conseil d'orientation** a été constitué et est très impliqué dans tout le processus de transition ; il faudra veiller à ce qu'il le reste par la suite pour l'évaluation continue.

Les membres associatifs au **Conseil d'Administration** et à l'**Assemblée Générale** sont nombreux et très actifs, même si certains ne résistent pas (comme partout) à la tentation de la procuration...

Notre **Bureau Exécutif** est composé d'une personnalité politique de la majorité, d'une personnalité politique de l'opposition et d'une personne issue de l'associatif.

Enfin, nous sommes attentifs aux remarques et suggestions formulées par des citoyens, notamment au cours de notre Analyse partagée et de l'opération le "Petit Récolteur".

En conclusion, on peut affirmer que le nombre de personnes **participant à la prise de décision** au sein du Centre culturel de Remicourt est très élevé ; cette participation est d'autant plus indispensable que l'équipe est très petite.

2.1.4 Au regard des objectifs du contrat programme

Le décret propose qu'à ce moment de notre évaluation, nous comparions nos actions avec les objectifs de notre contrat programme.

C'est un travail difficile que de comparer nos actions actuelles (dont la plus grande partie s'inscrit dans une évolution voulue par nos instances, par l'inspection, par l'arrivée du nouveau décret) avec des objectifs fixés en 2010, objectifs que nous avons pratiquement tous atteints.

De plus, ce contrat programme 2010-2014 nous avait valu le maintien en catégorie 4 avec une évaluation à mi-parcours, évaluation qui s'est finalement avérée favorable.

C'est précisément parce que nous avons **changé notre fusil d'épaule**, revu **nos objectifs** et les moyens d'y arriver, **fixé de nouveaux objectifs** et de **nouvelles méthodes de travail**, **remis en question** tout notre travail que l'évaluation à mi-parcours est positive.

Nous ferons toutefois, dans le tableau ci-après, la comparaison entre notre contrat programme et notre situation actuelle, en mettant en évidence les actions qui ont été réalisées, lorsque celles-ci sont en accord avec l'évolution de notre Centre culturel telle que souhaitée par l'inspection, le ministère, la 3C, au cours de notre évaluation de 2012.

↳ Objectifs du contrat programme	↳ Situation actuelle
<i>1. Défense du Patrimoine</i>	
<p>1.1. Patrimoine dialectal : Relancer le concours littéraire "José-Eddy Lantin Paul Depas", favoriser les collaborations entre nos deux troupes locales, faire le pari d'inverser la courbe de fréquentation descendante de l'une des deux troupes et maintenir la courbe ascendante de l'autre, encourager toute initiative visant à améliorer la qualité des spectacles proposés, organiser des "cafés citoyens" en wallon, des ateliers de conversation ou d'écriture à destination de la population et dans une optique intergénérationnelle.</p>	<p>Notre soutien aux troupes est d'ordre technique et concerne plutôt l'aide service. Ce point a longtemps été débattu dans le sous-groupe "Patrimoine" du Conseil d'orientation.</p> <p>Les troupes désirent-elles maintenir leurs traditions en l'état ou tenter de déplacer leur travail sur la boussole ?</p> <p>L'avenir nous le dira, mais nous ne voulons rien imposer.</p>
<p>1.2. Patrimoine culturel : Participer aux Journées du Patrimoine en collaboration avec l'asbl Momallia sur le projet 2010 "Momalle, de fermes en fermes", collaborer avec le Musée de Hesbaye pour monter une exposition conjointe sur l'Histoire de Hesbaye, jeter des ponts entre patrimoine culturel et arts plastiques dans le cadre de l'opération provinciale "Y a pas de Lézarts", sensibiliser les écoles de l'entité au Patrimoine.</p>	<p>"Momalle, de ferme en ferme" a été un grand succès en 2010, notamment en ce qui concerne le spectacle proposé dans le cadre de l'aide à la création. Opération que nous avons renouvelée en 2011 avec "Doble Mandoble".</p> <p>Dans ce domaine, nous avons fait d'autres choses que ce que nous avons prévu de faire, tout en visant les mêmes objectifs.</p>
<i>2. Aide à la création</i>	
<p>2.1. Arts vivants : aide à la création, à l'écriture et à la diffusion, proposition aux artistes de mise à disposition d'un metteur en scène, proposition de résidence d'été avec animation d'un stage d'été pour enfants.</p>	<p>Ce point a été évoqué, notamment par le sous-groupe "artistes et aides à la création" du Conseil d'orientation. Les points positifs et les points à améliorer ont été évoqués plus haut.</p>
<p>2.1. Arts plastiques : prospecter localement et régionalement des jeunes artistes en vue d'une exposition, trouver de nouveaux espaces d'exposition ou obtenir le rafraîchissement de la Salle de Pousset pour une mise en valeur plus intéressante des œuvres choisies, commander à un ou plusieurs artistes une création d'œuvres inédites dans le cadre de l'opération provinciale "y'a Pas de Lézarts", créer un répertoire d'artistes plasticiens locaux.</p>	<p>Des expositions d'artistes ont eu lieu, mais cet aspect de notre travail est devenu minoritaire, par manque de temps, mais aussi par choix. Notre équipe a préféré organiser des expositions impliquant artistes, enfants, écoles, dans le cadre de projets citoyens, comme "Viens voir quand on Sème" ou d'artisanat local mettant en valeur le circuit court comme "Créations fait main", plutôt que de diffuser des artistes plasticiens. Ce faisant, nous avons rempli d'autres missions et aidé à développer l'exercice des droits culturels.</p>
<i>3. Diffusion</i>	
Donner une "image" au Centre culturel de	Le Centre culturel de Remicourt possède déjà

↳ Objectifs du contrat programme	↳ Situation actuelle
<p>Remicourt pour qu'il soit clairement identifié comme diffuseur de référence tant par les artistes que par le public, fidéliser les spectateurs grâce notamment à une "carte de curiosité", participer à une vision régionale de la programmation en diffusion et encourager une concertation avec les Centres culturels de Waremme, Braives-Burdinne, Hannut et Remicourt, développer un cycle jazz à Pousset et créer un cycle "découvertes à Pousset" avec d'autres styles, décentraliser dans les autres villages de l'entité en proposant par exemple une activité récurrente à Momalle, essayer d'accueillir la Biennale de la chanson française.</p>	<p>cette image de diffuseur de référence dans certains domaines comme l'humour, la chanson française, le théâtre, mais nous avons abandonné le Jazz, déjà très présent à St-Georges ou à Hannut.</p> <p>La carte de curiosité est un succès et la concertation avec nos voisins s'est bien mise en place.</p> <p>Nous avons essayé une diffusion dans différents domaines, mais il semble que le "Théâtre" soit le domaine vers lequel nous devons nous orienter pour l'avenir.</p>
<p><i>4. Jeunesse</i></p>	
<p>4.1. Spectacles familiaux : Proposer une formule "spectacle en famille" à partir de la rentrée scolaire 2010, faire un choix de spectacles de qualité (catalogue des spectacles jeune public "Arts et Vie" notamment), créer dans le Conseil culturel une Commission jeune public composé d'enseignants, de parents et de personnes intéressées qui seraient chargées de définir les grands axes de la programmation jeune public et scolaire, attirer et fidéliser chaque année un public nouveau.</p>	<p>Le travail en programmation scolaire et en programmation jeune public de notre collègue Céline MEURICE est colossal et souvent cité en exemple.</p> <p>Elle s'associe parfois à ses collègues des autres centres culturels de la Coordination Hesbaye Liégeoise pour rationaliser les moyens ; c'est chaque fois un succès.</p> <p>Tous les spectacles scolaires ou jeune public sont complets. Les animations en classe fortement appréciées par les enseignantes et par les enfants.</p>
<p>4.2. Spectacles scolaires : permettre à tous les élèves de la commune de Remicourt de jouir des infrastructures du Centre culturel au moins deux fois par an et les sensibiliser, dès la maternelle, à la Culture et aux différentes formes de la création et de l'expression artistique, ouvrir l'accès à ces spectacles aux écoles hors entité qui n'ont pas de Centre culturel, choisir des spectacles de qualité, notamment dans le catalogue de spectacles reconnus par la Communauté française (Art et Vie), accompagner ces spectacles d'animations spécifiques en fonction de l'âge des enfants : animations avant et après le spectacle, rencontres avec les artistes et prolongements en classe.</p>	<p>Les communes voisines, non pourvues de Centre culturel, sont nombreuses à nous envoyer leurs enfants lors des spectacles scolaires.</p> <p>Les parents viennent à leur tour au Centre culturel de Remicourt (spectacles ou ateliers), une communauté de publics se crée autour du Centre culturel de Remicourt dont une bonne partie est arrivée grâce au Jeune public.</p>
<p>4.3. Projets de collaboration entre le Centre culturel et les écoles : Collaborer avec les écoles sur des projets culturels permettant entre autres des interventions d'artistes en classe et une confrontation des élèves aux différents langages de la création, travailler au moins sur un projet Culture-</p>	<p>Ça a été le cas en 2011 avec le projet Culture-Ecole "Voyage à travers les âges" rassemblant l'école maternelle de Momalle, les Ateliers de la Colline, le Centre culturel, la maison de repos "les 4 saisons" de Momalle.</p> <p>Puis avec "Et après la fin du monde" et le</p>

↳ Objectifs du contrat programme	↳ Situation actuelle
Ecole par an en changeant si possible chaque année d'école et de niveau scolaire, ouvrir dans un second temps ces projets aux écoles hors entité.	trésor de Remicourt Puis avec "Viens voir quand on Sème" et l'opération "agriculteur mon Héros" Puis avec le "Petit Récolteur" et les animations en classe dans le cadre de l'Analyse partagée.
4.4. Projets en lien avec les adolescents : Définir en concertation avec le Comité des Jeunes et les scouts de Remicourt la programmation d'un spectacle par an, augmenter la visibilité de leurs projets en communiquant leurs activités via nos canaux, impliquer ces deux associations dans nos projets d'éducation permanente, appuyer le projet de création d'une maison de jeunes à Remicourt.	Le public adolescent est le public le plus difficile à toucher. Toutefois, sur la suggestion de l'un d'entre eux, (Victor, 14 ans) nous avons créé début 2016 un atelier "Ados Crée ta Vidéo" qui remporte un énorme succès. La création d'une maison de jeunes n'est pas de notre ressort.
4.5. Stages d'été : répondre à une demande de parents et établir une programmation de stages de qualité pendant les vacances scolaires en diversifiant les disciplines, accueillir les stages "Vacances actives" (partenariat Province de Liège et commune) et d'autres stages qualitatifs comme ceux des Jeunesses musicales, développer la créativité et l'imaginaire et faire découvrir aux enfants de nouvelles techniques et disciplines.	Comme pour la programmation jeune public, nos stages en période de congés scolaires sont tous complets, quels que soient les thèmes et les techniques abordés. Les partenaires sont nombreux, artistes, associations, province, jeunesses musicales, mais aussi parfois, des citoyens ayant des compétences à faire partager...
4.6. Projet Culture -Ecole : Un projet de collaboration entre le Centre culturel, les classes de maternelle de Momalle et les Ateliers de la Colline est en montage en 2010 et sera développé tout au long de l'année scolaire 2010-2011. Ce projet va permettre l'intervention d'artistes en classe une fois par semaine, des sorties culturelles et la création par les élèves de maternelle d'une comédie musicale en avril 2011 à destination de personnes âgées.	C'est - nous l'avons vu plus haut - l'action dont nous sommes les plus fiers.
5. Education permanente	
5.1. Projets citoyens : Participer au projet Inter CPAS "La Parole aux Parlés" par le biais de relais auprès des associations et des personnes, information, mise à disposition de locaux, animations diverses, implication des participants, aide technique et administrative. Remettre sur pied une nouvelle "Fête des associations", dans un projet intergénérationnel "Le Carrefour des générations", relancer les initiatives citoyennes comme le Comité de jumelage avec la ville de Cobby (Bénin), participer	Ces projets ont été des projets ponctuels et furent de belles réussites. La participation du Centre culturel de Remicourt au PCDN est pérenne, puisqu'une exposition est organisée en avril 2016 pour "Viens voir quand on Sème", et que notre animateur directeur participe toujours au groupe "communication" du PCDN. D'autres initiatives citoyennes qu'on n'imaginait pas en

↳ Objectifs du contrat programme	↳ Situation actuelle
au plan communal de développement de la nature.	2010 se sont ajoutées comme le volet sur la ruralité en collaboration avec le MOC CIEP, thème largement développé par ailleurs.
5.2. Expression et créativité : proposer des ateliers artistiques et culturels permanents destinés aux adultes, adolescents et enfants afin de développer chez eux un potentiel créatif en favorisant, par un apprentissage technique, la capacité de s'exprimer par la maîtrise des moyens nécessaires à l'expression et à la communication, diversifier les propositions et les lieux d'ateliers, soutenir et communiquer sur les initiatives d'autres organisations ou associations afin de permettre une offre d'ateliers large sur le territoire communal, renforcer les connexions et les collaborations entre le Centre culturel et le CEC Louis Hougardy, comme par exemple créer ensemble un atelier d'arts plastiques pour enfants, valoriser le travail des ateliers en créant une "Fête des ateliers" rassemblant les réalisations des ateliers du Centre culturel mais également d'autres ateliers artistiques et culturels.	<p>Au cours de la réalisation de ce contrat programme 2010-2014, toute une série d'ateliers ont vu le jour. La plupart ont été de tels succès qu'ils sont renouvelés d'année en année.</p> <p>Certains ont été moins fructueux et donc abandonnés comme par exemple l'atelier théâtre enfant qui ne pouvait rivaliser avec l'offre de l'Académie de Waremmes.</p> <p>Par contre, notre atelier Comédie musicale enfant ou Théâtre adulte, notre atelier Humour et seul en scène ou encore tous nos ateliers créatifs à Pousset, sont des succès renouvelés chaque année.</p> <p>La fête des ateliers est effective et est une véritable fête.</p>
5.3. Autres : mettre en place un cycle de documentaires dans le cadre des "Espaces de Diffusion", proposer des cafés citoyens dont certains en Wallon, proposer des spectacles de théâtre action suivis de débats dans une perspective citoyenne, proposer des conférences en rapport avec l'actualité.	Nos thèmes de saison et notre cycle de conférences et de débats correspondent parfaitement à la réalisation de cet objectif.

2.1.5 Conclusion sur les éléments rétrospectifs

Rappelons les étapes par lesquelles est passé notre Centre culturel de Remicourt :

Un contrat programme rendu trop tôt en 2010, un maintien en catégorie 4 et un processus long et difficile de remise en question pour réajuster nos objectifs. Une large évolution, opérée entre 2010 et 2012, a amené l'inspection, puis la 3C, à reconnaître que le Centre culturel de Remicourt mériterait, si cela était faisable, d'être reconnu en catégorie 3 (selon le décret de 1992).

Mais cette reconnaissance n'arriva jamais car la période de transition était bien entamée, le moratoire et les avenants étaient déjà en cours. Notre équipe, à peine sortie de cette phase d'évaluation à mi-parcours, devait entamer un autre chantier, celui de la transition. Cette situation a créé une atmosphère étrange ainsi qu'un sentiment d'être constamment "en sursis".

L'équipe **d'animation**, bien que très épaulée par le régisseur Kévin AERNOUDT, n'est composée que de deux personnes : Michel DESAUBIES et Céline MEURICE. Il n'y a pas d'aide administrative ni de chargé de communication, à part des aides ponctuelles rares et la présence de Christelle Evrard trois heures par semaine pendant une partie de la saison actuelle 2015-2016.

Heureusement, toute chose en entraînant une autre, l'équipe peut compter sur :

- Un Bureau Exécutif très actif qui gère en amont du Conseil d'Administration toute une série de dossiers brûlants ou difficiles, libérant ainsi du temps à l'Animateur directeur ;
- Un tissu associatif très actif sur certains événements et partenariats ;
- Un partenaire de choix en la personne de Sophie Libert et toute son équipe du MOC CIEP Huy-Waremme pour toutes nos actions autour de la ruralité (débats, documentaires, événement "Viens voir quand on Sème") ;
- Des collaborations et des synergies mises en place avec la Coordination Hesbaye Liégeoise (CHL) et les autres Centres culturels de la région (Braives-Burdinne, Hannut, Saint-Georges, Waremme) ;
- Un élargissement de notre horizon à la commune de Donceel, avec des activités organisées sur leur territoire et des aides techniques et administratives de leur part ;
- Un Conseil culturel et un Conseil d'orientation fort actifs et fort motivés (et motivants) ;
- Des stagiaires de très grande qualité et très impliqués ;¹
- Des bénévoles actifs et volontaires, réguliers ou ponctuels.

Tout cela **renforce l'équipe**.

En faisant le bilan de ces années passées et après avoir analysé nos actions,

- Par rapport à la boussole de l'Analyse partagée ;
- Par rapport à la théorie des champs et du champ socioculturel ;
- Par rapport aux six attributs des droits culturels ;
- Par rapport aux objectifs passés de notre contrat programme ;

Le Conseil d'orientation et l'équipe pensent que les actions réalisées et celles à venir vont dans le bon sens. Il reste bien évidemment des améliorations possibles, tout est perfectible.

Avant d'aborder la deuxième phase de notre Analyse partagée (analyse des résultats de notre grande opération de questionnement de la population dans le "Petit Récolteur"), posons-nous les bonnes questions, issues de toutes les phases d'évaluation ; celles-ci nous donneront l'angle d'attaque, les **lunettes à chausser** pour notre **analyse partagée**.

2.1.5.1 Les "lunettes" pour l'analyse partagée - le ressenti de l'équipe

À travers toutes les actions menées depuis de nombreuses années, l'équipe s'est posé beaucoup de questions. Ce sont les éléments à explorer, résultant des constats lors des activités organisées (ateliers, stages, spectacles, conférences, grands événements, discussions informelles à la cafétéria ou ailleurs...).

C'est le constat et le ressenti de l'équipe et ce qui ressort le plus souvent de cette confrontation avec le terrain qui s'exprime dans les domaines suivants :

¹ Nous pensons en particulier à Christelle Evrard en 2014-2015 et Mélanie Mooren en 2015-2016.

↳ Ruraux vs néo ruraux

Un manque de communication entre anciens et nouveaux habitants, entre ruraux et néo-ruraux. Les nouveaux habitants ne se sentent pas toujours intégrés malgré leur souhait et les anciens se plaignent paradoxalement des nouveaux qui ne feraient rien pour s'intégrer en participant à la vie du village. Ils ne se côtoient pas. Une mentalité de clocher persiste et la rivalité entre les villages frise parfois la caricature. Il n'existe pas ou peu d'événements et activités lors desquels ces publics pourraient se rencontrer. Il y a un choc entre deux mondes très distincts.

D'une part, les anciens habitants, agriculteurs ou issus de différentes classes (classe ouvrière notamment), sont plutôt habitués à des activités traditionnelles qui font partie de leur patrimoine telles le théâtre, les opérettes dialectales, les fêtes folkloriques de village et à moindre échelle, une "chanterie" de coqs, un club colombophile ... Ils parlent encore un peu le Wallon entre eux.

D'autre part, les nouveaux habitants, "néo-ruraux", issus d'une classe moyenne surtout sont considérés comme responsables des nouvelles constructions. En général, ils donnent l'impression de peu participer aux activités traditionnelles mais ils inscrivent leurs enfants à l'école du village, aux stages, aux scouts, au football... Ils font leurs courses dans les commerces avoisinants.

D'autres n'inscrivent pas forcément leurs enfants dans nos écoles. Beaucoup travaillent plus loin, choisissent une école proche de leur travail ou dans le village des grands-parents pour des raisons d'accueil des enfants.

D'autres encore, sont tentés par l'immersion linguistique. Ces enfants sont par conséquent moins au courant des activités du village (pas de publicités dans les mallettes). Les parents de ces élèves ont peu l'occasion de partager des informations avec les autres parents de la commune. On constate de ce fait que ces enfants osent peu se mélanger aux enfants du village puisqu'ils les connaissent trop peu ou pas du tout.

Au-delà de ces clichés ou de cette vision manichéenne, ces personnes se rencontrent-elles ? Se comprennent-elles ? Il y a à Remicourt bien des activités qui leur permettraient de se rencontrer. Le Centre culturel, comme bon nombre d'associations, y participent à leur façon. Est-ce suffisant ?

↳ Le public jeune

Nous l'avons dit, le public jeune, en particulier les adolescents, est peu attiré par nos activités.

Faut-il s'occuper de ce public alors que la proximité de Waremme est un frein pour nous ? À Waremme, voire à Liège pour certains, ils trouvent tout ce que nous n'avons pas : des écoles secondaires, une maison de jeunes, des centres sportifs, des activités extrascolaires.

Nos diverses tentatives pour toucher ce public ont échoué, jusqu'à ce que nous lancions, début 2016, un atelier ado "Crée ta vidéo" qui connaît un réel succès.

Nous constatons également qu'un quart des jeunes participant à cet atelier sont les enfants ayant fréquenté plus jeunes les ateliers ou stages du Centre culturel de Remicourt... Serait-ce la piste à suivre pour toucher ce public jeune, la patience et la fidélisation ? Arriverons-nous à ne pas les "perdre" à l'adolescence ? Il s'agit là d'un fameux défi à relever.

↳ Patrimoine dialectal

Nous sommes toujours dans le ressenti de l'équipe. Les troupes locales semblent "figées" dans leurs traditions et leurs fonctionnements dans une défense de patrimoine peu encline au changement parfois considérée (à tort ou à raison) comme "passéiste". Les troupes remettent très peu leurs pratiques en question. Les phrases entendues le plus souvent sont "On a toujours fait comme ça,

pourquoi faire autrement" ? "Notre public n'est pas prêt à ce changement". Faut-il participer à leur évolution ?

Au contraire, faut-il travailler sur le patrimoine wallon d'une autre manière, en complémentarité ? Nous avons envisagé (mais pas concrétisé, faute de personnel et de moyens) des actions comme "Le Wallon c'est cool" ou "le Wallon à l'école". Devons-nous poursuivre dans cette voie ou essayer de faire évoluer les mentalités des troupes ? L'analyse partagée nous le dira.

↳ **Le musée de Hesbaye**

Comment collaborer avec eux et sur quel type de projet ? Comment sortir de cette vision uniquement patrimoniale (essence même de ce musée) ? Comment jeter des ponts entre nos structures et enrichir nos actions mutuellement ? Quelque part, ce serait établir des liens entre le passé et l'avenir. Quels sont les souhaits d'évolution des responsables du Musée ? Sont-ils demandeurs d'évoluer avec ou sans le Centre culturel ?

↳ **La question de la ruralité**

La ruralité, le point le plus important pour nous, celui sur lequel nous avons le plus travaillé avec notre projet "Racines" et à travers notre collaboration avec le MOC CIEP ces trois dernières années.

Nous partons du constat que l'agriculture est liée à la consommation. Or, nous sommes tous des consommateurs. Ce point devrait rapprocher les ruraux et les néo-ruraux ? Comment permettre la rencontre entre les personnes issues du milieu agricole et les nouveaux habitants sensibles à la question de l'alimentation et de la consommation responsables ? Il est sans doute primordial de sensibiliser la population en l'informant sur les possibilités des circuits courts au départ de leur Commune ?

Nous travaillons énormément sur ces questions depuis plusieurs années. L'analyse partagée nous donnera-t-elle raison d'avoir chaussé ces lunettes-là ?

↳ **Le besoin de lien, de se retrouver**

La population a besoin de lien et de se retrouver. Quelles sont les activités qui rencontrent les faveurs du public ? Les spectacles plus "populaires", les soupers des associations, les après-midis récréatifs des pensionnés, les petits déjeuners organisés par la cafétéria, les fêtes de villages ? Toutes ces organisations sont la porte d'entrée à des actions citoyennes.

Une participation active crée du lien en amenant les personnes à se rencontrer, à se parler, à se connaître. Il ne faut pas mépriser, sous prétexte d'intellectualisme trop poussé, l'impact positif de ce genre d'activités sur la population en termes de lien social et de reliance.

2.1.5.2 Les questions qui ressortent de l'évaluation en Conseil d'orientation

Quelles sont les suggestions, les points à améliorer et les questions en suspens issues de l'évaluation ?

- Dans le domaine de la **créativité et des aides à la création**. Ne faut-il pas inviter les artistes d'autres disciplines (le classique, par exemple) que les gagnants du festival d'humour ? Se tourner vers des amateurs et ne pas seulement chercher à former de futurs professionnels ? Garder les "aides à la diffusion" d'artistes chevronnés uniquement lorsque c'est un "Win Win" pour le Centre culturel de Remicourt et en profiter pour organiser une médiation culturelle plus intensifiée auprès des écoles, académies, amateurs ?

- Dans le domaine **du Patrimoine**. Est-il important de faire évoluer l'action en Patrimoine sur la boussole ? N'est-elle pas figée dans la démocratisation et/ou le faire corps ? Comment donner du sens au concert de Noël ? Faut-il s'intéresser aux différentes fêtes solsticiales ou favoriser la démocratie culturelle en proposant un concours de composition ? Quant aux troupes dialectales, les animateurs du Centre culturel de Remicourt doivent-ils être disponibles pour les accompagner s'ils veulent faire évoluer leurs pratiques ? Les membres de ces troupes le désirent-ils ? Comment aborder la question avec eux ?
- Dans le domaine **de la ruralité**. Ne faudrait-il pas concerner de plus en plus de citoyens afin de favoriser une participation plus active ? Nous irions ainsi dans le sens de la démocratie culturelle et du faire corps ? Rebondir sur les idées proposées dans les débats en soutenant ces initiatives ? Il serait intéressant d'inclure les partenaires ancrés dans une réalité citoyenne ou d'apporter notre soutien aux initiatives qui vont dans ce sens (Projet de coopérative citoyenne sur la région).
- Dans le domaine **de la Jeunesse**, le Conseil d'orientation a mis l'accent sur l'absence d'activités à destination des adolescents. À part le comité des jeunes ou les scouts, il n'existe pas grand-chose et peu de transversalité. Ne faudrait-il pas relancer des propositions concrètes auprès des mouvements ou associations de jeunes, notamment sur les aspects citoyens qui peuvent être connectés aux nôtres ? À Donceel, il existe un comité des jeunes (existant depuis au moins 20 ans et beaucoup plus actif qu'à Remicourt) qui pourrait peut-être aussi être sollicité ?

Ces questions relevées par le Conseil d'orientation et le travail en sous-groupes rejoignent-elles le ressenti de l'équipe sur le terrain ?

En conclusion

Confronté aux résultats de l'autoévaluation, cet ensemble de questions, posées par l'équipe sur base de leur ressenti ou issues des réunions d'évaluation du Conseil d'orientation, constitue en fait les lunettes à travers lesquelles nous avons abordé notre analyse partagée.

Ce sont ici des constats subjectifs, le ressenti de l'équipe d'animation.

Ces questions seront - ou pas - vérifiées sur le terrain par l'analyse partagée et croisées avec des "données froides".

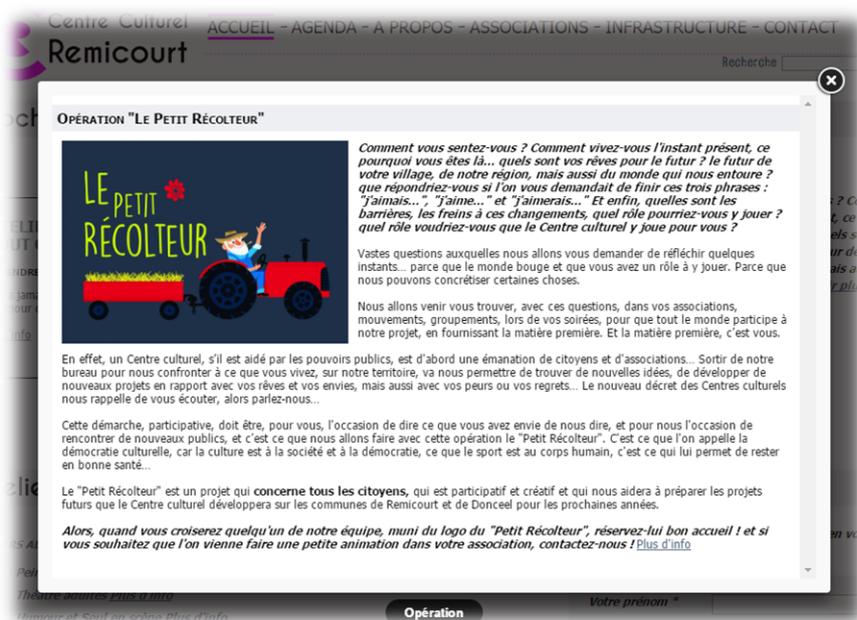
2.2 Rapport de l'analyse partagée du territoire.

"J'ai reconstitué un nouveau tissu social grâce à mon engagement citoyen qui m'a permis de m'intégrer"¹ (un citoyen de Pousset)

2.2.1 Introduction

Avant de mener son analyse partagée, le Centre culturel a lancé un appel à participation (nous l'avons vu ou nous le verrons ci-après), auprès des opérateurs culturels actifs sur son territoire d'implantation reconnu ou agréé par la Communauté française c'est-à-dire la Bibliothèque et le CEC Louis Hougardy, pour faire partie du Conseil d'orientation. Ces deux opérateurs y ont répondu positivement.

De plus, un appel à la population à participer à notre opération "Petit Récolteur" a été lancé via notre site internet, (voir ci-contre la capture d'écran), des affiches, des prospectus, des communiqués de presse et même une infolettre.



Le processus envisagé pour mener l'analyse partagée et les objectifs poursuivis ont chaque fois été longuement expliqués aux partenaires, aux associations, à la population...

2.2.2 Description de la démarche de l'analyse partagée

L'Analyse partagée du territoire pour le Centre culturel de Remicourt s'est déroulée en quatre temps.

- Tout d'abord, depuis un certain nombre d'années, de nombreuses opérations de questionnement du territoire et de la population ont été mises en place ; ce sont les **prémisses de l'analyse partagée**
- Ensuite, le projet "**Racines**" a vu le jour ; il devait constituer l'ossature de notre analyse partagée.
- Parallèlement, nous avons développé **d'autres outils** pour l'analyse partagée.
- Enfin, nous avons décidé de formaliser notre analyse partagée, d'en redessiner les objectifs et les moyens par une vaste opération appelée le "**Petit Récolteur**" que nous détaillerons plus loin.

¹ La notion d'intégration sera questionnée dans les opérations culturelles du futur projet

Ces **quatre temps** sont complémentaires et imbriqués.

2.2.2.1 Les prémisses de l'Analyse partagée

Notre Animateur directeur ayant participé, au sein de l'ACC, (dont il est administrateur) à de nombreuses réunions du groupe de travail sur l'élaboration du texte du nouveau décret, nous avons pu prendre la mesure des changements qui allaient arriver.

"Les vaches c'est pas un bruit c'est une chanson. Les fermiers ? Le bruit ? C'est la campagne, c'est ça qui est génial !" (Un nouvel habitant)

↳ Le travail en thème de saison

Avant le "Petit Récolteur", nous avons pris l'habitude, depuis 2010, de travailler en **thèmes de saison**. Ce choix répondait à certains objectifs :

- Aborder des thèmes importants pour la société en lien avec l'actualité et le vécu des gens ;
- Traiter ces sujets de manière transversale ;
- Impliquer ou répondre à la demande de nombreux partenaires ;
- Utiliser tous nos outils (diffusion, documentaires, débats, et même les ateliers) au service de ces thèmes.

Ainsi, les fils rouges de nos saisons ont été les suivants :

- 2010-2011 : "**L'Intergénérationnel**" avec, entre autres, le **projet culture-école "De l'aube au crépuscule"**, (partenaires : Ateliers de la Colline, écoles communales, maison de repos, le Théâtre de la Place), ou le **carrefour des générations**, (Prix Ethias ACC, associations locales, association de parents...)
- 2011-2012 : "**Dans quel état est mon pays ?**" avec, entre autres, des débats, documentaires et **conférences sur l'avenir du pays**, la Flandre pour les nuls (Bert Kruismans), (partenaires : le PAC, la Commune de Remicourt...)
- 2012-2013 : "**Et après la fin du monde ?** Notons ici une forte implication de nos ateliers (théâtre pour adultes, comédie musicale pour enfants) en **créant un spectacle avec la participation** des troupes locales et la Cie des Arts à Cirer. Signalons encore des conférences et débats sur l'écologie, le respect de l'environnement (partenaires : le PCDN, la Commune, la Région Wallonne, la Province)
- 2013-2014 : "**Même pas peur**" ! Une saison pour mettre en valeur le positivisme et la volonté d'agir. Nous avons programmé des conférences et des débats sur le sujet, un spectacle de l'atelier comédie musicale et des ateliers arts plastiques enfants, le récit d'un globe-trotter, la projection du film "Mourir à 20 ans", le souvenir de la prise d'otage de toute la population par les SS en septembre 44 dans l'église de Momalle (partenaires : la population de Momalle, le "Belgian Historical Reconstitution Group", la Commune de Remicourt)

"J'ai décidé de mieux m'alimenter quitte à payer un peu plus cher, nous devons être solidaires pour un avenir meilleur"

Par la suite, nous avons décidé que nos thèmes de saison seraient "couverts" par un thème plus large, qui serait le début de notre Analyse partagée.

Ce thème, issu d'un brainstorming du Conseil culturel, sera "Racines", décliné en trois saisons :

- 2014-2015 : "**Racines : On est heureux quand on sème**"
- 2015-2016 : "**Racines : Chuut ça pousse**"
- 2016-2017 : "**Racines : Cultiver, c'est récolter ce que l'on a semé**".

"Mon rêve serait de favoriser et multiplier les initiatives visant le rapprochement entre les producteurs locaux et les consommateurs."

2.2.2.2 Le projet "**Racines**" et "**Viens voir quand on Sème**"

Le projet "Racines" constitue donc un des éléments phares dans un **premier temps** de notre Analyse partagée.

Il s'agit en fait d'une réflexion sur la ruralité, développée dans nos trois derniers thèmes de saison et alimentée par des cycles de conférences, débats, cafés citoyens, projections de documentaires et, de manière plus légère, via certains spectacles ou ateliers... "Racines" pose aussi la question des identités tout en s'intéressant aussi à la situation des personnes déracinées. Racines se déroule avec un **partenaire principal** : le MOC CIEP Liège Huy Waremme et avec d'autres partenaires : le Musée, le PCDN, le BHRG, les écoles communales, la Province, des artistes, les administrations communales, diverses associations ou personnes actives dans des domaines précités.

La première année, "Racines" s'est décliné surtout autour du projet "**Agriculteur mon héros**" et de l'événement "**Viens voir quand on Sème**".

Les publics ciblés étaient :

- Les enfants et les agriculteurs à travers le projet "Agriculteur mon héros" ;
- Le grand public, à travers des questionnements à l'issue de documentaires, débats, dans le cadre de notre cycle en collaboration avec le MOC CIEP ;
- Le citoyen consommateur.

Outre les objectifs de cette opération largement décrite dans notre rapport d'autoévaluation ci-avant, la participation du projet Racines et de Viens voir quand on Sème à notre Analyse partagée a principalement consisté dans :

- La **Récolte de vécu après documentaires, débats** (via formulaire et/ou débats). Ce processus est un procédé permanent qui nourrit également l'autoévaluation car la parole du citoyen nous confronte à nos choix passés ou nous conforte dans notre action ;
- La **Récolte de vécu sur le marché des producteurs** locaux d'avril 2015. Le regard de comédiens improvisateurs des "Potées Liégeoises" qui ont interrogé la population et qui ont enregistré les propos tenus alimente notre Analyse partagée, de même aussi la restitution des commentaires, un an plus tard, par une autre troupe (voir ci-après) ;
- La **Récolte de vécu d'agriculteurs et d'enfants** via le projet "Agriculteur mon héros". Le regard des enfants sur les agriculteurs a été restitué sous forme d'expo photos (voir ci-contre) et vidéo en collaboration avec le Musée de la Hesbaye, la Province et l'artiste photographe Willy Del Zoppo, mis à disposition par la Province, qui nous ont épaulés dans ce projet.



2.2.2.3 Les autres outils de l'Analyse partagée

D'autres outils sont venus s'ajouter pour compléter nos moyens d'analyse comme par exemple la *CHL*, le *GAL* ou l'atelier Ado "Crée ta Vidéo".

La CHL

En effet, la **Coordination Hesbaye Liégeoise**¹ (en abrégé CHL) qui réunit les Centres culturels de Braives-Burdinne, Hannut, Remicourt, Saint-Georges et Waremme a notamment pour objectif de confronter et partager les outils, les méthodes et les résultats de l'Analyse partagée, sur un territoire beaucoup plus vaste sur lequel se trouvent de nombreuses communes non pourvues d'un Centre culturel.

Le GAL

La participation du Centre culturel de Remicourt au **GAL Hesbaye Liégeoise** (voir www.jesuishesbignon.be) nous a fourni une source d'informations utiles pour notre analyse territoriale, sur un territoire beaucoup plus vaste (11 communes !) notamment au moment de la confrontation avec les "données froides".

"Si l'humanité est un arbre, les agriculteurs et les jardiniers en sont les racines. Nous sommes contents qu'on s'intéresse un peu à la ruralité et aux agriculteurs" (un agriculteur)

"Viens voir quand on Sème" (saison 2)

Contexte de l'événement

La deuxième édition de notre événement phare "Viens voir quand on Sème" comportait un certain nombre d'éléments importants :

- Le spectacle "Nourrir l'Humanité c'est un Métier" suivi d'un débat ;
- Le Marché des producteurs locaux (en collaboration avec le MOC CIEP) ;
- Une exposition du PCDN de Remicourt avec un projet pédagogique "Nature" au Musée de la Hesbaye, avec les enfants, atelier de germination, fabrication de nichoirs etc. ;
- Un spectacle de rue familial, "Mongranso", de la Cie du Parking, sur la problématique de la consommation responsable ;
- Un espace convivial ; bar de produits locaux, musique live par "The Humphreys" ;

Un petit film de 4 minutes a été réalisé sur cet événement, il est visible à l'adresse https://youtu.be/4R_9HDNAZIk.

Restitution du "Petit Récolteur" dans l'événement

La Restitution du "Petit Récolteur" (voir ci-après) a été intégrée dans l'événement "Viens voir quand on Sème" :

- La présentation des résultats de l'analyse partagée ;
- Le film issu du vidéomaton ;
- L'expo des œuvres réalisées en classe.

¹ Devenue depuis un projet de "Coopération Hesbaye Liégeoise", voir à ce sujet au point "2.3.7. Projet de coopération."

Evaluation de notre communication.

Il nous paraît intéressant de faire figurer ici quelques extraits du travail de fin d'étude de Christel Evrard. Dans cet ouvrage qui concerne notre communication externe, Christelle Evrard souligne : " *En conclusion, le public a une assez bonne perception de ce qu'est le Centre culturel de Remicourt. La plupart, peu importe leur tranche d'âge, connaît une bonne partie des activités proposées par le CCR. Quant aux habitants de la commune de Donceel, ils ne sont ni plus ni moins au courant de la programmation que les habitants de Remicourt, c'est donc positif de se dire qu'ils connaissent ce qu'il se passe au Centre culturel. Ce sont dans les tranches d'âge de 25 à 35 ans et de 35 à 45 ans qu'il y a le moins grand taux de participation, et ce, peu importe le lieu d'habitation des sondés. Seulement 30% des 25-35 et 50% des 35-45 ans ont déjà participé à une activité du CCR. Lorsqu'on leur demande d'expliquer leur non-participation, la raison la plus évoquée est celle du "manque de temps", principalement à cause des enfants ou du travail. La quasi-totalité des 45-55 ans a déjà assisté à une activité du Centre culturel de Remicourt, la plupart à des concerts ou à des spectacles d'humour au Festival du rire. Aucune personne de Donceel de la tranche d'âge 55-65 ans n'a un jour participé à une manifestation du Centre culturel de Remicourt, évoquant autant le manque d'infos que le manque de temps et le manque d'intérêt pour l'institution. Concernant les habitants de Remicourt, c'est de nouveau au spectacle d'humour, durant le Festival du Rire principalement, que participent le plus les 55-65 ans. Ensuite, viennent le théâtre et les opérettes. C'est chez les plus de 65 ans qu'il y a une inversion entre les deux communes, du moins dans mon questionnaire qui, je le répète, n'a aucune valeur scientifique. (...)* "

2.2.2.4 Le "Petit Récolteur"



En début de saison, l'équipe est arrivée à un constat. Le projet "Racines", bien que très complet et très intéressant, proposait une analyse insuffisamment formalisée dont le processus était trop peu conforme aux pratiques apprises dans "Piloter un Centre culturel". Après une réunion avec l'inspection, l'équipe a donc décidé de concevoir et de lancer **l'opération le "Petit Récolteur"** qui répondait à cet objectif de formaliser l'Analyse partagée selon les outils appris en formation.

Nous avons donc mis en place un outil d'analyse partagée dynamique et efficace qui allait à la rencontre directe des habitants dans les villages des deux entités.

Le "Petit Récolteur" ira à la rencontre de la population en lui posant trois questions :

Par rapport à votre village et à la vie en Hesbaye en général,

- **Comment ressentez-vous le fait de vivre ici aujourd'hui ? Qu'est-ce que vous aimez et n'aimez pas dans votre village, commune ?**
- **Si vous aviez une baguette magique, quels seraient vos rêves, vos utopies, les ingrédients indispensables selon vous pour améliorer la vie dans votre village, votre commune ?**
- **A votre avis, qu'est ce qui empêche aujourd'hui la réalisation de vos rêves de changement ?**



Une large publicité a été faite, un logo a été créé et des publications nombreuses via nos canaux de communication habituels (agenda bimestriel, site Internet, communiqué de presse, infolettre du Centre culturel, roll-ups sur des événements).

Tout cela nous a permis de rapidement faire comprendre à la population qu'il se "passait quelque chose" et nous avons toujours été bien reçus par celle-ci.

↳ Présentation de la démarche

Nous avons rédigé un texte de présentation de ce qu'est une analyse partagée, texte qui se voulait vulgarisateur et attrayant pour le public. Ce texte a été décliné de différentes manières, sur notre site Web, via une newsletter, dans l'agenda bimestriel.

Vous trouverez dans les annexes¹ des reproductions de différents exemples de notre publicité autour du "Petit Récolteur"

↳ Objectifs et période

L'opération du "Petit Récolteur" vise à atteindre plusieurs objectifs dont le principal est de récolter les perceptions des gens ou encore de toucher un public large, diversifié, concernant des événements divers (culturels et autres). L'opération a eu lieu entre décembre 2015 et début mars 2016.

↳ Les publics

On pourrait répartir le public concerné par le "Petit Récolteur" en quatre grandes catégories :

- Le grand public,
- Les ados et les enfants,
- Les instances,
- Les publics "à favoriser".

"Il n'y a pas que les étrangers qui sont des immigrés, les gens de la ville sont aussi des immigrés qui ont du mal à s'adapter à la mentalité des gens des villages" (un ancien habitant)

Les publics : le grand public

Il nous semblait important de rencontrer **tous les publics** et pas seulement celui qui fréquente le Centre culturel ; nous n'aurions pu rencontrer ces personnes si nous nous étions contentés d'interroger les personnes à la sortie de nos activités. Nous nous sommes donc rendus en différents lieux rassembleurs (soupers d'associations, fêtes de villages, magasins à la ferme et village de Noël à Haneffe).

"Sans les personnes qui travaillent la terre et nous nourrissent, on est dans la galère" (un jeune)

¹ Voir annexes 4.8.2 à 4.8.6.3.

"Je regrette le temps où les villages étaient des grandes familles, ici, on parle avec son voisin, pas à Bruxelles. Ici, on connaît son voisin. L'amour est dans le pré." (Un habitant)

Nous voulions parcourir **tous les villages** de l'entité de Remicourt et de Donceel.

Nous avons également été attentifs à couvrir toutes les tranches d'âges.

Nous avons aussi présenté le "Petit Récolteur" à la sortie de certains spectacles, conférences, débats... et

également impliqué **les participants des ateliers**.

Enfin, nous avons eu l'opportunité de rencontrer de nouveaux habitants lors du repas de la Commune, repas qui leur est traditionnellement offert depuis quelques années. Ainsi, nous faisons d'une pierre deux coups, présenter le Centre culturel de Remicourt et rencontrer les nouveaux habitants dans le cadre de l'Analyse partagée.

Les publics : écoles, enfants et ados

Nous devons être attentifs au jeune public que ce soit les ados, grâce à notre atelier vidéo ados en collaboration avec la Province ou les enfants des écoles communales.

C'est ainsi que 21h d'animation dans toutes les classes de 5e et 6e primaires des écoles de Remicourt et Donceel ont été organisées par Céline MEURICE en partenariat avec la Province (service Culture) qui a mis à notre disposition une animatrice en arts plastiques. Ces animations ont également impliqué les enseignants.

Les publics : Les associations et les instances

Nous avons également voulu rencontrer plus longuement nos instances et les associations. En ce qui concerne nos instances, nous avons invité les membres du Conseil d'administration, du Conseil d'Orientation, du Conseil culturel, lors d'un **"Pain Vin Fromage" le 17 décembre 2015** à l'occasion des fêtes de fin d'année. Lors de celui-ci, nous avons inauguré nos deux principaux outils d'animation : le Vidéomaton et l'animation en arts plastiques décrite ci-après.

"Soyons les papillons dont notre monde matérialiste a besoin pour œuvrer à une solidarité retrouvée" (Une citoyenne)

Quant aux associations, nous avons rencontré et invité les associations membres ou non membres du Centre culturel ainsi que le Comité culturel de Donceel, lors du **"drink des associations"** le 16 février 2016. Là aussi, nous avons présenté nos deux principales animations.

Les publics : les publics "à favoriser"

Des animations ont également été proposées en collaboration avec le Timon asbl (asbl de réinsertion socio professionnelle) auprès de publics défavorisés sur le thème de **"Vivre à la campagne"**.

"Mon gamin va sur le tracteur avec le fermier. Nous vivons dans une commune privilégiée où les citoyens sont heureux (Donceel)"

Leurs réponses aux trois questions de notre "Petit Récolteur" sont finalement assez proches de celles des autres habitants. Toutefois, on s'est rendu compte à quel point les personnes défavorisées souffrent du manque de commerce de proximité car il existe un manque de transports en commun.

Notre partenaire du Timon a choisi également d'ajouter une quatrième question : "Qu'est-ce que la culture, la créativité" ? Les réponses furent : La musique, l'art, des films d'auteur, le cinéma, un film tourné dans la région, les artisans, le patrimoine du village, le folklore de village...

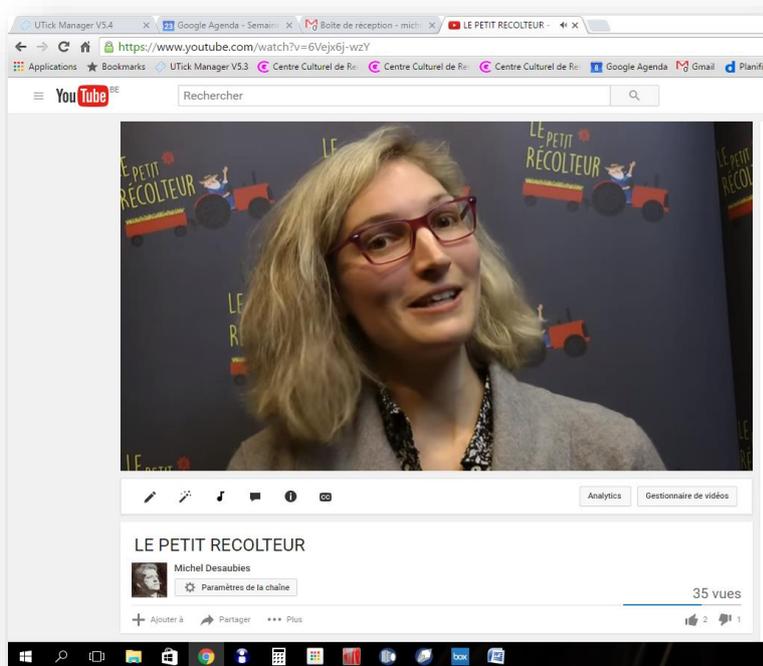
Toutes ces réponses nous montrent que les publics à favoriser sont peut-être bien encore plus atteints que les autres publics par l'évolution croissante de notre habitat, de notre environnement, par les nouvelles constructions, les nouveaux habitants et la désertification des services publics.

Nous devons y être particulièrement attentifs

↳ Les outils du "Petit Récolteur"

Nous venons de le dire, nous avons principalement utilisé deux outils : un **Vidéomaton** et une **animation en arts plastiques**. Ces deux animations ont été utilisées avec à la base un questionnaire reprenant les trois questions. Parfois, le questionnaire a été utilisé seul lorsque les animations ne pouvaient pas être mises en place.

Les outils principaux : Le Vidéomaton



Le film du Vidéomaton est visible sur Youtube : <https://youtu.be/6VeJx6j-wzY>

L'interview a gardé un aspect spontané tout en étant préparée avec le questionnaire en papier ; ceci permettait d'une part de conserver la parole pour l'analyser et d'autre part, de rappeler aux gens leurs réponses pour éviter des bafouillages.

Tous les rushes ont été conservés et analysés par l'équipe et le Conseil d'orientation, nous y reviendrons plus loin.

*"J'aimerais sentir un élan de la part de l'ensemble de mon village pour l'organisation d'activités (comme le village des Schtroumpfs)"
(une habitante de Momalle)*

Le vidéomaton s'adressait à tous les publics et à toutes les tranches d'âge.

Avec l'aide de Willy Negel, vidéaste de la commune et membre de notre Conseil culturel, nous avons créé cet outil mobile pratique et convivial.

Le vidéomaton est composé d'une cabine ouverte composée de 3 "roll-ups" devant laquelle se trouve une caméra sur pied, un micro, un animateur pour l'interview (Céline, Mélanie ou Michel) et le vidéaste réalisateur Willy Negel.

Le Vidéomaton a parfois été utilisé seul ou en complément d'un autre outil.

Les outils principaux : Les animations "Arts plastiques / collages"

Là aussi, tous les publics étaient visés. Cette animation était assurée par l'équipe du Centre culturel de Remicourt, en particulier par Céline. Le principe en était assez simple. D'abord, demander aux personnes de répondre aux trois questions en remplissant les questionnaires. Ensuite, leur demander de choisir parmi les illustrations du jeu "Dixit" et dans des magazines une ou plusieurs images illustrant les propos qu'ils ont défendus.

Cette animation d'intérieur conviviale et ludique a été proposée à diverses reprises ; elle est compatible avec les autres outils d'animation.

Les autres outils : le questionnaire

Le questionnaire papier pouvait être utilisé seul ou servir de base aux autres animations. Il visait également tous les publics. Il a été utilisé seul lorsque les animations décrites ci-avant ne pouvaient être mises en place, mais il nous semblait pertinent d'avoir un retour du citoyen, par exemple, après une conférence, un débat, un spectacle au Centre culturel.

Le questionnaire est le seul moyen de s'approprier le ressenti des personnes tout en gardant des traces objectives et facilement exploitables de celui-ci.

Les autres outils : Les Animations scolaires

Le Public ciblé par ces animations était les élèves de 5e et 6e primaires de toutes les implantations des communes de Remicourt et Donceel (6 classes). Les animations ont été organisées en partenariat avec le service Culture de la Province de Liège qui a mis à disposition une animatrice en arts plastiques (21h). Dans un premier temps, les enfants ont dû répondre à ces questions :

- Qu'est-ce que vous aimez particulièrement dans votre village, dans votre commune, dans le fait de vivre à la campagne à votre âge ?
- Si vous aviez une baguette magique et que vous pouviez créer un village de rêve, qu'est-ce que vous inventeriez pour votre village ?

Soit, les deux premières questions du questionnaire. Nous n'avons pas posé la troisième question aux enfants, car elle nécessitait une réflexion trop poussée.

Dans un second temps, Céline a conçu des animations en lien avec le projet de chaque établissement. Elle était secondée par l'animatrice en arts plastiques de la Province, Françoise Jodoigne. Elle s'est rendue à Momalle, à Remicourt et à Haneffe, avec chaque fois une animation différente, mais pour un résultat semblable.

- Momalle : "**La peinture et le monde des expositions**". Il s'agit d'une animation concernant des artistes qui ont utilisé le collage dans l'histoire de l'art. Les enfants ont mis en lien leurs réponses au questionnaire avec des éléments (phrases, mots, dessins, découpages dans magazines, etc.) pour la création d'une œuvre collective et individuelle (Calligrammes).
- Remicourt : "**Un potager imaginaire**". Prenant appui sur ce projet d'établissement, nous avons créé un "potager poétique et imaginaire" nous basant sur les réponses des enfants (Calligrammes) et sur une œuvre collective.

"On est venu de Verviers, s'installer à Remicourt : "un fermier en colère, ça vaut bien un djihadiste"



Œuvres collectives réalisées en classe à Momalle

- Haneffe / Donceel : S'appuyant sur les compétences d'historienne de l'Art de Céline, les institutrices ont souhaité avoir une **animation en arts plastiques** au sujet de l'art contemporain, sujet qu'elles souhaitent exploiter à ce moment de l'année.

Après la récolte du vécu est venu le moment de la restitution

↪ La restitution

Le film du Vidéomaton

Les nombreux témoignages du vidéomaton ont fait l'objet d'un film monté par Willy Negel, qui y a ajouté des musiques et des images de nos villages (ou sa vision d'artiste vidéaste). Ce film de 30 minutes a été visionné lors de "Viens voir quand on Sème 2016" et est à présent visible sur les réseaux sociaux à l'adresse : <https://youtu.be/6VeJx6j-wzY>.

Théâtre Action

Deux comédiens du "**Magic Land Théâtre**" sont revenus dans les personnages (créés par les "Potées Liégeoises" en 2015) : "l'agriculteur" et "la dame de la ville", pour proposer leurs conclusions. Ils se sont adressés aux enfants et aux adultes en tenant compte des conclusions de notre analyse partagée et ont rebondi sur les réactions des personnes présentes pour continuer à alimenter celle-ci.

Exposition des travaux des enfants

Toujours lors de "Viens voir quand on Sème 2016", une

"Que les choix de vie que font les citoyens ne soient pas des barrières qui séparent mais que leur diversité devienne un enrichissement pour l'ensemble de la collectivité" (une citoyenne)

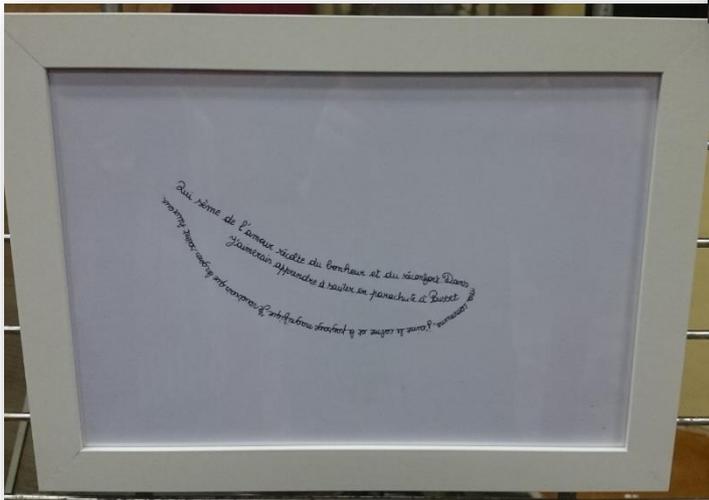


L'inventeur de la locacomondialisation a fait fortune dans le circuit court

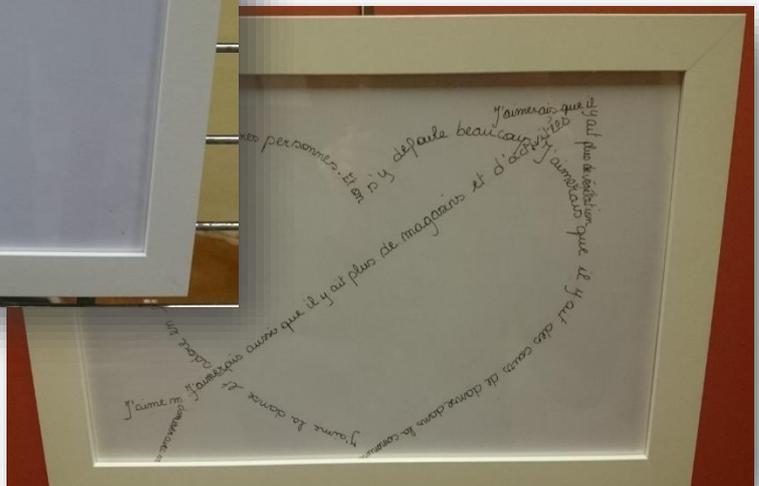


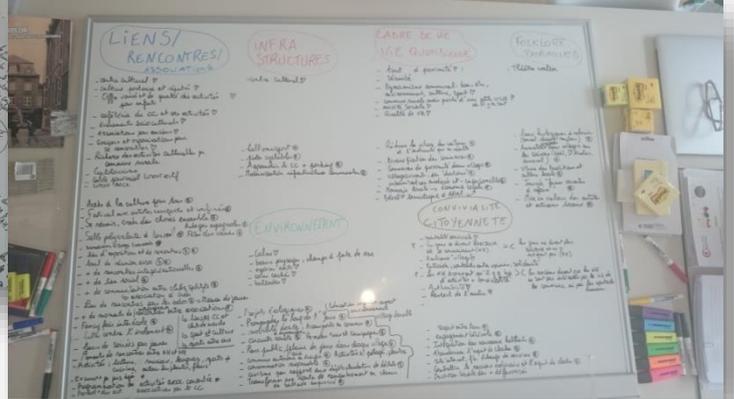
Les barrières entre anciens et nouveau habitants sont-elles réelles ou imaginaires... ?

"Les gens des numéros impairs, ils n'ont pas la même mentalité que nous"



Exemples de calligrammes réalisés par les enfants et exposés au Musée lors de "Viens voir quand on Sème"





Dépouillement et classement de la récolte



Un débat sur l'agriculture organisé avec le MOC CIEP



Animation en classe : réalisation de calligrammes

Animation au drink des associations



"le Magic Land" et "the Humphreys"



2.2.2.5 Vers la formalisation des enjeux

Parallèlement à la restitution, l'équipe d'animation du Centre culturel de Remicourt a travaillé sur l'analyse des données pour en retirer des enjeux.

↳ L'analyse des données

Le dépouillement et l'analyse du vécu des gens ont été opérés en plusieurs temps.

- Le dépouillement des réponses
- Le classement des réponses
- L'analyse des réponses
- La rédaction des défis
- La validation des défis

La rédaction des enjeux

"Le bio coûte cher et demande plus de main d'œuvre manuelle pour moi qui suis agriculteur. De plus les produits bio ne sont pas à la portée de toute les bourses donc je crois qu'il est impossible de penser qu'un jour tous les agriculteurs passeront au bio. Nous sommes complémentaires mais chacun est essentiel" (un agriculteur)

Le dépouillement des réponses

D'abord un gros travail de dépouillement a été opéré par Céline et notre stagiaire Mélanie (en stage chez nous de février à mai 2016, très impliquée dans le "Petit Récolteur" puisqu'elle a également interviewé des personnes lors des vidéomatons).

"Que le mot "commune" retrouve son sens premier : le vivre ensemble pour le bien de tous."

Pendant plusieurs après-midis, elles ont procédé à la lecture de tous les questionnaires, de tous les micros-trottoirs, des vidéomatons et interviews tandis que Michel faisait du "dérushage" avec Willy.

Elles ont travaillé par **mot clé**, par **associations d'idées** et également en **compilant les paradoxes** (réponses contradictoires) ou en épinglant quelques réponses formant des **phrases**

représentatives émanant des réponses données.

Elles ont ensuite créé des catégories/thématiques, au départ de manière intuitive puis en regroupant des catégories de réponses :

- Liens/Rencontres/Convivialité/Citoyenneté
- Associations/Comités
- Culture / Folklore et Patrimoine
- Infrastructures
- Environnement et Agriculture
- Vie locale, quotidienne et politique
- Enfance et Jeunesse

Le classement des réponses

Céline et Mélanie ont donc décidé, pour chaque thématique, de classer l'information en quatre catégories :

- Ce que j'aime
- Ce dont je rêve
- Les paradoxes
- Phrases représentatives (= témoignages concrets)

Les concepts et l'information ont été hiérarchisés comme suit,

- Réponses maintes fois répétées et entendues : en gras et soulignés
- Réponses entendues plusieurs fois : en gras
- Réponses entendues quelques fois seulement : en caractère normal

Vous trouverez dans les annexes¹ le dépouillement complet et vous verrez ainsi comment ont été hiérarchisées les **réponses** pour l'analyse en Conseil d'orientation.

Le Conseil d'orientation s'est **réuni trois fois** pour déterminer les enjeux.

- Pour analyser les données de l'analyse partagée et rédiger des défis ;
- Pour confronter ces défis, les valider par rapport aux données froides et au rapport d'évaluation ;
- Pour rédiger les projets d'enjeux et les confronter au polygone des enjeux.

Le détail de ces réunions se trouve dans les PV en annexe².

L'analyse des données par le Conseil d'orientation

L'objectif était de partir de cette analyse et de déterminer des enjeux de société c'est-à-dire des défis à relever pour le territoire de Remicourt et Donceel. La consigne donnée aux membres du Conseil d'orientation était la suivante : "Ne pas rester centrés sur le Centre culturel et penser que ces défis devaient concerner les différents aspects de la vie dans les deux communes. Les enjeux ne sont pas non plus de l'ordre de l'action. Les actions feront l'objet d'un travail ultérieur."

La rédaction des défis à imaginer

Ce travail a représenté trois réunions longues et très intensives pour le Conseil d'orientation pour finaliser la rédaction des défis (sous forme de "comment") sur base du vécu récolté et analysé par l'équipe. Ensuite, les défis ont été validés.

Tous ces "comment" figurent dans un des PV en annexe³.

La validation des défis

Il a fallu comparer ces défis avec le rapport d'autoévaluation et avec les données froides. Ce travail nous a permis de déterminer, de rédiger et de choisir des enjeux en vérifiant leur légitimité au regard des méthodes de la formation "Piloter un Centre culturel". L'analyse du territoire de Remicourt et

¹ Voir annexe 4.9.2. Dépouillement Analyse Partagée par thème

² Voir annexes : 4.7.7. 2016 03 16 PV_Conseil d'orientation ; 4.7.8. 2016 03 29 PV_CO ENJEUX 1 et 4.7.9. 2016 04 16 PV_CO ENJEUX 2

³ Voir annexe 4.7.8. 2016 03 29 PV_CO ENJEUX 1

Donceel était inhérente au dégagement des enjeux parce que les ressentis exprimés par les citoyens au départ de l'analyse partagée indiquaient inévitablement leur regard sur le territoire.

Le Conseil d'orientation a validé les défis en deux sous- groupes. Le premier a effectué le travail sur les données froides (Michel, Vinciane Ory et Liliane Gelaessen) afin de relier ces données aux résultats de l'exploration du territoire, repérer les paradoxes, les a priori, les corrélations entre ces données objectives et la récolte du vécu des citoyens, plus subjectif.

L'autre groupe (Céline, Christelle Evrard, Delphine Baelde et René Seutin) a mis en relation les résultats de l'analyse partagée (le vécu des gens) avec les résultats de l'autoévaluation (le vécu de l'asbl Centre culturel et le ressenti de l'équipe d'animation).

Tout cet exercice a amené une réflexion globale sur le territoire et de nouveaux défis (de nouveaux "comment").

Il restait alors à rédiger et finaliser des enjeux...

La rédaction et le choix des enjeux

La rédaction des projets d'enjeux est concrétisée par l'équipe de Michel, Céline et Mélanie. Pendant deux après-midis au bureau en suivant la procédure de "Piloter un Centre culturel", l'équipe a travaillé par regroupement, par thème,

- Des extraits de l'autoévaluation,
- Des données froides,
- Des "comment" (les défis),

Pour en filtrer les enjeux prioritaires et rédiger ensuite, sous forme de phrases, des enjeux possibles. Huit enjeux ont ainsi été déterminés et certains ont été regroupés.

Il fallait les finaliser car c'était l'objet de la réunion du Conseil d'orientation suivante.

La finalisation des enjeux

Le Conseil d'orientation en a pris connaissance et reformulé les enjeux rédigés par l'équipe sur base du questionnement et des constats produits par thématique, lors d'une discussion ouverte. Ensuite, le Conseil d'orientation a écarté les défis/enjeux qui ne concernaient pas directement le Centre culturel et regroupé certains enjeux. Le Conseil d'orientation a finalement choisi trois enjeux et en a vérifié la légitimité au regard du polygone des enjeux (six critères de validité confrontés dans trois sous-groupes de travail).

2.2.3 Présentation des conclusions de l'analyse partagée

Il apparaît, sans surprise, que les enjeux de société de notre territoire sont des enjeux comme on en trouve souvent en milieu rural. Ces enjeux sont l'urbanisation croissante, la réticence des anciens envers les nouveaux habitants, les difficultés d'intégration de ceux-ci, la disparition de certaines traditions, la fermeture des fermes familiales au profits de grosses entreprises agricoles, l'isolement de certaines personnes, le sentiment d'être loin de tout, la mobilité, le respect de la nature et de l'environnement, la recherche d'une certaine qualité de vie...

Le travail d'Analyse partagée a été effectué par l'équipe d'animation et supervisé par le Conseil d'orientation en respectant tous les enseignements de la formation "Piloter un Centre culturel".

L'équipe a veillé à être particulièrement attentive à l'aspect démocratique et citoyen des débats.

Il en est ressorti trois enjeux fondamentaux sur lesquels va se baser le projet d'action du Centre culturel de Remicourt pour les 5 années du prochain contrat programme.

2.2.3.1 Enjeux "non retenus"

Nous verrons au point suivant quels sont les **trois enjeux** retenus par et pour le Centre culturel de Remicourt. Avant de clore ce chapitre, il nous faut expliquer les raisons pour lesquelles certains ne furent pas retenus et d'autres intégrés.

Associations

"Afin de maintenir et renforcer le tissu social et associatif, nous souhaitons encourager la communication et la concertation entre les différentes associations du territoire à travers des rencontres et des collaborations autour de thématiques communes."

Le Conseil d'orientation a estimé que cet enjeu n'en était pas vraiment un en soi et que l'élément associatif pouvait être intégré à l'enjeu **altérité et lien social**. Bien qu'ayant une dimension culturelle dominante, il est un enjeu trop faible, une base trop peu solide pour un projet culturel à long terme. Par contre, cet enjeu résulte bien de l'Analyse partagée ; il faudra donc que l'équipe d'animation reste consciente, lors des actions futures, de l'importance de la concertation avec les associations ou les institutions organisant des activités. Cette concertation est plus que nécessaire et en tous les cas fortement souhaitée par la population.

Démocratie et vie communale

"Pour permettre une vie communale plus démocratique et harmonieuse, nous voulons favoriser des rencontres et des échanges entre les citoyens de tous âges et les pouvoirs locaux autour de problématiques sur lesquelles ils se sont exprimés : un lieu de rencontres et de projets pour les jeunes, la rénovation des bâtiments communaux, la lutte contre le sentiment d'insécurité, une mobilité réfléchie et respectueuse de l'environnement et une meilleure information sur les infrastructures existantes (bâtiments, parcs publics, voies et chemins)."

Il s'agit d'un ressenti très significatif de la part de la population qui ne concerne pas directement le champ socioculturel mais plutôt le champ politique. **La dimension culturelle** n'étant pas présente dans cet enjeu, il n'a pas été retenu. Les résultats de l'Analyse partagée sur ces questions seront transmis aux pouvoirs politiques, majorité et opposition, des deux communes qui en feront ce qu'ils jugeront utiles.

Ruralité et urbanisation

"Face à l'urbanisation croissante, à la disparition des petits commerces de proximité et au besoin de préservation du caractère rural de nos villages, nous voulons participer à la réflexion et permettre les échanges entre les citoyens et les autorités communales afin de garantir un développement urbanistique concerté. "

Ici non plus, la **dimension culturelle** de l'enjeu n'apparaît pas de prime abord. En effet, si le Centre culturel de Remicourt peut répondre au **ressenti** des gens par rapport à l'urbanisation, il peut également agir sur les rapports humains entre nouveaux et anciens habitants, mais il peut difficilement influencer sur la politique d'Aménagement du Territoire. Cet enjeu sera donc transmis aux acteurs du champ politique.

Jeunes

"Nous souhaitons favoriser l'accès des jeunes de notre territoire à des projets et à des institutions visant à développer leur participation à la Culture et à une citoyenneté active tout en leur donnant la possibilité d'explorer de nouveaux langages et moyens d'expression."

"Une société qui néglige sa jeunesse est une société qui n'a pas d'avenir" P. Moscovici

Le Conseil d'orientation et l'équipe d'animation ont jugé qu'une **attention particulière aux jeunes et aux publics défavorisés** devait être apportée dans chacune de nos actions, comme le "chapeau" d'un article de presse et c'est un de nos buts. Plus qu'un enjeu en soi, cette attention aux publics défavorisés et aux jeunes est une nécessité absolue si l'on veut participer activement à l'émancipation personnelle et collective de ces publics particulièrement difficiles à rencontrer.

Et donc, les 3 enjeux retenus sont...

2.2.4 Présentation des enjeux de société ayant une dimension culturelle

Vous trouverez en annexe¹ le PV de la réunion extraordinaire du 11 mai 2016, regroupant le Conseil d'Administration et le Conseil d'orientation ; au cours de cette réunion, les enjeux ont été retenus et des projets d'actions y répondant choisis en sous-groupes.

Lors de cette réunion, le Conseil d'orientation et le Conseil d'Administration ont pris acte et approuvé le rapport de l'Analyse partagée.

La priorité a été donnée aux enjeux ayant une dimension culturelle et un vote a eu lieu pour donner un ordre d'importance aux enjeux que nous traiterons dans la limite du personnel et dans la limite des crédits budgétaires disponibles.

Les trois enjeux retenus lors de cette réunion sont :

Altérité et lien social

Afin de favoriser l'ouverture à l'autre et retisser du lien social sur notre territoire entre anciens et nouveaux habitants, entre les différentes générations, entre les voisins d'un même quartier, entre les associations, entre les villages d'une entité et entre les communes voisines, nous souhaitons créer des moments de rencontres autour de thématiques porteuses pour lutter contre le repli sur soi et l'individualisme, avec une attention particulière envers les jeunes et les publics à favoriser.

Ruralité et développement durable

Pour contribuer au développement durable et participer à l'essor de l'économie locale par la solidarité, nous souhaitons créer des projets mettant en présence des producteurs et des consommateurs afin de les sensibiliser à une consommation responsable et permettre le maintien de notre agriculture locale, tout en soutenant les initiatives citoyennes.

¹ Voir annexe 4.7.10. 2016 05 11 PV CA et CO

Patrimoines

Nous voulons permettre aux citoyens de se réappropriier et de réinventer leurs patrimoines (dialectal, historique, industriel, symbolique, humain, architectural et naturel) en imaginant des actions faisant la part belle à l'éducation et à la protection du Patrimoine, tout en le reliant au monde et à l'actualité.

Remarque :

Les enjeux émanant du processus d'analyse partagée sont donc définis et distincts les uns des autres. Cependant, il apparaît clairement à l'équipe l'intérêt de les travailler "de concert".

En effet, les notions de patrimoine et d'altérité ne sont pas étrangères l'une à l'autre, ainsi, les décliner ensemble dans des opérations culturelles pourrait créer des questionnements, des élargissements de points de vue.

Il en va de même pour le lien social et la ruralité où on devine que l'appartenance à "une collectivité rurale" est souvent l'affirmation bien réelle d'une différence avec les "urbains" ; questionner cette distinction en termes de lien social est également "exaltant" pour les professionnels de la Culture.

Pour nous, ces trois enjeux ouvrent également une voie royale vers un travail de sensibilisation des populations de notre territoire à l'altérité qui aujourd'hui est un des grands enjeux planétaires. Cependant, il nous semble prudent de travailler très progressivement dans cette direction afin de ne pas créer d'inconfort abrupt et de respecter les rythmes "culturels" des populations.

Nous allons à présent les décliner en objectifs, projets et opérations...

2.3 Projet d'action culturelle

"On est des anciens nouveaux ou des nouveaux anciens, à partir de quand on n'est plus un nouveau ? Quand les anciens sont morts ? (Soupir)"

2.3.1 Méthodologie

Nous allons maintenant développer **chacun de ces 3 enjeux** dans notre projet d'action culturelle.

Pour **chacun** de ces trois enjeux, nous allons :

- En développer et expliciter les **objectifs** ;
- Décrire le **projet d'action** culturelle auquel l'enjeu est associé ;
- Décliner ledit projet en **opérations culturelles** ;
- Mettre en rapport l'enjeu et les objectifs avec l'amélioration de l'exercice des **droits culturels** ;
- Lister les **partenaires** pressentis ou possibles pour chaque enjeu.

Ensuite, nous résumerons le **Projet général d'action du Centre culturel de Remicourt** pour le prochain contrat programme.

2.3.2 Enjeu "Altérité et lien social"

Afin de favoriser l'ouverture à l'autre et retisser du lien social sur notre territoire entre anciens et nouveaux habitants, entre les différentes générations, entre les voisins d'un même quartier, entre les associations, entre les villages d'une entité et entre les communes voisines, nous souhaitons créer des moments de rencontres autour de thématiques porteuses, pour lutter contre le repli sur soi et l'individualisme, avec une attention particulière envers les jeunes et les publics à favoriser.

Cet enjeu, qui est le premier que nous avons choisi, et qui est celui qui ressort le plus de notre analyse partagée, regroupe tout ce que les gens nous ont dit sur leur besoin de lien social, de se rapprocher de leur voisin.

Explorer cet enjeu permettra aussi de faire en sorte de faire tomber les barrières entre anciens et nouveaux habitants, et de nous questionner par rapport à un "esprit de clocher" toujours très présent plus de 40 ans après la fusion des communes, et en même temps de nous ouvrir au monde, un monde que certaines personnes, en milieu rural, ne perçoivent pas toujours autrement qu'à travers les actualités, les médias, les réseaux sociaux.

Objectifs :

Les objectifs que nous poursuivrons sont en partie formulés dans l'enjeu :

- Faire **tomber les barrières** intergénérationnelles, sociales, géographiques, symboliques, mentales, réelles ou imaginaires, et encourager la cohésion sociale pour lutter contre le repli sur soi ;
- Recréer un esprit de village qui n'enferme pas les gens mais les **connecte entre eux** et au monde extérieur ;
- Concevoir des projets culturels et artistiques organisés **par, pour et avec** les **populations** des villages, en visant l'amélioration de l'exercice de leurs droits culturels ;
- Veiller à ce qu'une activité se déroule chaque mois dans chaque village.

Projet d'action

Pour rencontrer ces objectifs, nous proposons de développer les projets suivants :

- Nous coordonnerons d'avantage les activités existantes et décentraliserons une partie de nos actions pour qu'il y ait une activité par mois dans chaque village en intégrant les événements qui existent déjà ;
- Nous veillerons à donner plus de visibilité aux associations et à favoriser une meilleure coordination entre elles ;
- Nous créerons un vaste projet appelé "**Je Cultive mon Village**", regroupant une série d'opérations favorisant la rencontre entre les citoyens, et répondant aux objectifs fixés, de créer de la cohésion sociale.

↳ Opérations culturelles

Les hypothèses d'actions liées au fait de rassembler les gens et créer du tissu social ont fait l'unanimité auprès du Conseil d'orientation et du Conseil d'Administration. Nous imaginerons des opérations pouvant se reproduire de village en village, dans des lieux insolites, fermes ou maison de village ;

Nous prévoyons un événement récurrent, participatif et festif, artistique et collectif, qui invite les villages à se rencontrer, en rassemblant les actions opérées dans chaque village dans le cadre de "Je Cultive mon Village".

Des idées comme une auberge espagnole, une journée du bonjour, relancer des activités qui existaient sur la commune comme "Momalle de Ferme en Ferme", une journée des associations, ont été retenues parmi d'autres.

Les suggestions ont été retravaillées en équipe pour devenir des suggestions d'opérations que nous souhaiterions mettre en place, dans la limite du personnel et dans la limite des crédits budgétaires disponibles. Ce sont ici des propositions d'opérations possibles dont nous savons déjà qu'elles ne pourront peut-être pas toutes être réalisées.

L'important est d'atteindre nos objectifs d'amélioration de l'exercice des droits culturels. Cela se réalisera en choisissant parmi les opérations suivantes ou en en imaginant d'autres, voire en supprimant celles qui ne rencontreraient pas l'objectif poursuivi.

Les opérations principales, ou celles ayant retenu le plus notre attention :

- **"Raconte-moi ton village"**. Etre présents dans les villages, y organiser des activités récurrentes, des moments de rencontre entre voisins, entre habitants d'un même village, d'un même quartier, et y inviter des personnes ressources qui connaissent les petites et grandes histoires de chaque village. Sur base des témoignages racontés, travailler avec un ou plusieurs artistes pour créer une œuvre afin de restituer sa propre histoire à la population en fin de processus et la faire découvrir aux nouveaux habitants sous une forme artistique (théâtre, opérette, peinture, livre...). Le village sera aussi décliné symboliquement : le village intérieur des nouveaux arrivants sera symbolisé en écho à l'histoire du village où ils viennent s'installer.
- S'associer à **l'accueil des nouveaux habitants** ou au **Week-end sportif** organisés par la Commune chaque année en y apportant une dimension culturelle et citoyenne ;
- Créer une **"Journée du Bonjour"** en y intégrant des animations participatives, une dimension artistique et culturelle, notamment dans les écoles, pour sensibiliser la population à se parler, à apprendre à se connaître et réinstaurer le fait de se dire "bonjour". Nous sommes conscients du paradoxe lié à "l'organisation d'une convivialité spontanée" mais nous pensons que le processus intégrera une réflexion sur le mieux-être collectif. Ainsi, observer des sociétés où l'individualisme est moins développé, sociétés dans lesquelles les villages sont des communautés où chacun est interdépendant des autres permettra une meilleure connaissance d'autres cultures.
- **"L'Auberge Hesbignonne"**, basée sur le principe de l'auberge espagnole ; organisation d'une soirée-repas publique lors de laquelle chacun apporte à boire et à manger et qui serait combinée avec "Raconte-moi ton village" par exemple.
- Recréer une **"Fête des associations"** ou **intégrer les associations à "Viens voir quand on Sème"**. La présence du PCDN en 2015 et de la bibliothèque de Remicourt en 2016 sur le marché des producteurs locaux de "Viens Voir Quand on Sème" a rencontré un vif succès ;

nous pensons qu'intégrer des stands permettant aux associations locales de se présenter à la population est certainement une excellente initiative.

- Eduquer à la Culture dans les écoles en intégrant aux cours de philosophie ("Cours de Rien") certaines de nos animations effectuées dans le cadre de la programmation scolaire dans un projet culture-école **d'éducation à la citoyenneté**. Nous entendons par là l'expérimentation que feraient les élèves de la démocratie : Comment se questionner ensemble sur les enjeux qui nous concernent tous ? Comment constituer une "communauté de recherche" sur les grandes questions de l'Humanité ? Comment l'intime rejoint-il l'universel ? Comment prendre de justes décisions ? Comment exprimer ses peurs et ses utopies ?
- "**Découvre mon atelier**" journées portes ouvertes de découverte d'ateliers créatifs et artistiques décentralisés, où les personnes intéressées viennent tester gratuitement l'un des ateliers du Centre culturel.
- "**Papy, Mamy de secours**" ; organisation qui permet à des personnes âgées sans petits-enfants de se rendre utiles auprès de jeunes familles éloignées des grands-parents ; des liens peuvent ainsi se créer dans les villages les mercredis après-midi.

Autres opérations possibles à développer ou imaginer pour le futur :

- Exposition d'anciennes et de récentes photos du village (à combiner, par exemple, avec "Raconte-moi ton Village") ;
- Apéros musicaux avec petits concerts ;
- Animations contées ;
- Programmation d'activités (ateliers, conférences, échanges...) mettant en valeur la passion, le talent, les connaissances d'un habitant en particulier dans un souci de transmission et en évitant la "starification"
- Atelier intergénérationnel de créations de chansons autour du village ;
- Après-midi ou soirées "jeux de société" ;
- Ballades organisées dans les villages avec les anciens qui racontent les villages d'autrefois ;
- Bal populaire, guinguette ;
- Fête des associations, Momalle de ferme en ferme, Momallia, Carrefour des générations ;

Droits à la Culture

Il faut regarder ces objectifs en les confrontant aux attributs des droits culturels. Veiller à ce que l'exercice de ces droits soit amélioré par la réalisation de ces objectifs à travers ces opérations. Nous serons attentifs à l'amélioration de :

- **La liberté artistique** pour les personnes qui porteront une dimension artistique à nos actions, que ce soient les artistes intervenants, les animateurs, les participants ou la population elle-même. Par exemple, pour les "petites et grandes histoires des villages" ou pour ceux qui participeront aux ateliers créatifs ;
- **La promotion et la conservation des patrimoines et des cultures** en redonnant du sens à des traditions qui ont tendance à disparaître et en stimulant de la fierté vis-à-vis des habitudes locales ;

- **L'accès à la Culture (matérielle et intellectuelle)** des personnes qui participeront à des petits concerts ou des petites activités dans les villages. En apportant des animations culturelles dans les villages, nous rendons la Culture accessible à ceux qui ne peuvent se déplacer jusqu'à la salle de Remicourt. Le but poursuivi est également de porter une attention toute particulière envers les publics défavorisés ; cette décentralisation des activités leur facilite l'accès à l'expression de leur vécu, de leur ressenti et leur permet de s'exprimer sur la "place publique", de sorte que chacun se sente reconnu dans son identité, condition nécessaire pour entamer le cheminement de la transformation.
- **La participation à la Culture**, sera fortement renforcée par ces activités qui mettent surtout l'accent sur cet aspect des droits culturels, car sans la participation, il n'y a pas d'espace citoyen vivant. Nous ne viendrons pas dans les villages avec des propositions toutes faites mais nous voulons favoriser la participation des citoyens à l'émergence de leur propre culture ; ainsi, pourront-ils imaginer les moyens de retisser du lien entre eux ;
- **La liberté de choix en matière culturelle**, en proposant des activités variées pour tous les goûts et toutes les générations, les rendez-vous dans les villages veilleront à ce que chacun puisse y trouver son compte et puisse laisser libre court à sa créativité.
- **La participation à la prise de décision**, en impliquant les comités de village, associations locales et personnes ressources dans le choix des activités que nous développerons dans leurs quartiers. Le Conseil d'orientation, lieu ouvert, pourra accueillir en son sein des membres enthousiastes issus de toutes les couches de la population.

Partenaires

Les partenaires à envisager pour réaliser ces objectifs sont :

- Les populations des villages ;
- Des personnes de référence par village ("anciens", "sages") ;
- Les ateliers du Centre culturel de Remicourt (théâtre et/ou humour), des artistes et/ou les troupes locales pour le projet "Je Cultive mon village" ;
- Les écoles, pour l'aspect citoyen et scolaire ;
- Toutes les associations ;
- La commune ;
- Les comités de villages ;
- Les clubs sportifs ;
- Des artistes prestataires ;
- Des historiens.

2.3.3 Enjeu "Ruralité et développement durable"

Pour contribuer au développement durable et participer à l'essor de l'économie locale par la solidarité, nous souhaitons créer des projets mettant en présence des producteurs et des consommateurs afin de les sensibiliser à une consommation responsable et permettre le maintien de notre agriculture locale, tout en soutenant les initiatives citoyennes.

Cet enjeu est le deuxième sur lequel nous travaillerons encore, enjeu sur lequel nous travaillons déjà depuis quelques années, notamment avec notre projet "Racines" et notre événement "Viens Voir Quand On Sème". Nous ressentons à travers tout notre questionnement un besoin de retour aux sources, à la Nature, à l'authentique, pour toutes ces personnes qui viennent s'installer à la campagne et qui n'y trouvent pas toujours ce qu'elles recherchent. Il y a aussi toutes ces personnes qui s'interrogent sur l'impact de nos actes de consommateurs sur la planète et sur la société.



photo : © Willy Del Zoppo

Les initiatives citoyennes favorisant les circuits courts, les achats groupés, une consommation locale et responsable, toutes ces initiatives apparaissent dans la région, il est donc de notre devoir de les faire émerger et de les soutenir dans le champ socioculturel qui est le nôtre.

Il semble que cet enjeu concerne autant la consommation responsable et la sensibilisation au développement durable que la ruralité en tant que telle ; assurer un lien avec le premier enjeu, "altérité et lien social" dans la ruralité, est très important pour les membres du Conseil d'Administration et du Conseil d'orientation lors de la détermination des enjeux et des objectifs.

↳ Objectifs

- Soutenir le "Penser global et agir local"¹
- Encourager, soutenir et faire connaître les initiatives citoyennes en rapport avec la consommation responsable
- Rapprocher les citoyens de leurs agriculteurs et permettre le maintien de l'agriculture familiale
- Favoriser et promouvoir la consommation durable et responsable afin de réduire l'impact environnemental et notamment favoriser une qualité alimentaire ;
- Participer à l'essor de l'économie locale par la solidarité
- Sensibiliser et éduquer la jeunesse

↳ Projet d'action

Pour rencontrer ces objectifs, nous proposons de développer les projets suivants :

- Nous maintiendrons et ferons évoluer notre **cycle** de conférence, de projections, de spectacles et de débats, avec le MOC CIEP, autour des problématiques liées à l'alimentation et à l'agriculture.
- Nous maintiendrons et développerons notre événement "Viens voir quand on Sème", moment de **rencontre** avec le monde agricole et de **réflexion** sur la consommation responsable.

¹ Cette expression qui peut sembler un lieu commun aux yeux de certains, nous interpelle toujours et nous rappelle que nous devons concevoir notre rapport au monde et notre impact sur la planète en agissant chacun à notre niveau.

- Nous soutiendrons toute **initiative citoyenne**, ou associative, personnelle ou collective, allant dans le même sens.

↪ Opérations culturelles

Les opérations principales ou celles ayant retenu le plus notre attention :

- **"Viens voir quand on Sème"**, événement phare de ce travail sur la consommation responsable et la ruralité, sera maintenu et développé avec toutes les composantes qui le nourrissent chaque année : travail dans les écoles avec les enfants, avec les agriculteurs, avec les producteurs locaux, avec de nombreux partenaires, intégration d'artistes et de créations artistiques sur les thématiques à l'honneur, ouverture du marché aux associations locales ;
- **Le cycle de débats** projections, conférences sur la consommation responsable, alimentée par des expositions, des documentaires, des spectacles, sera maintenu ; La problématique du réchauffement climatique, de ses causes et de ses effets, ici et maintenant, mais aussi au niveau planétaire et pour les générations futures sera nécessairement au cœur des propos. + soutien aux initiatives citoyennes ;
- **Programmation scolaire** en rapport avec ces thèmes et animations en classe ;
- Créer ou soutenir des **projets d'ateliers**, y compris, par exemple, des ateliers gustatifs, culinaires, ayant pour objectif de soutenir et favoriser une consommation responsable.
- **Soutenir**, si elles émergent voire inciter, des **initiatives citoyennes** comme un potager intergénérationnel collectif ou un potager scolaire, des incroyables comestibles, l'organisation de Trocantes, la mise en place, de jardins communautaires, d'un SEL (Service d'Échange Local), de GAC (Groupe d'Achats Collectifs), de GASAP (Groupe d'Achats Solidaires de l'Agriculture Paysanne), d'un lobbying au circuit court, d'un "Consommer mieux" au "Consommer moins", d'un endroit de recyclage(compost) , de journées fermes ouvertes ...
- **"Le Repair Café Intergénérationnel"**. Associer le principe d'un "repair café" et la dimension intergénérationnelle, endroit où se transmettent les savoirs et es cultures locales, où des anciens apprendraient à des plus jeunes les moyens de lutter contre l'obsolescence programmée et la surconsommation. On pourrait également y échanger des recettes, des trucs de grand-mères pour fabriquer ses produits d'entretien soi-même, pour cuisiner des plantes sauvages comestibles etc. L'expression "repair café" s'entendra ici au sens large. Cette opération rencontrera notre deuxième enjeu.

Autres opérations possibles, à développer ou imaginer pour le futur :

- Le projet "Raconte-moi ton village" rencontre également cet enjeu et ses objectifs ;
- Changer la composition du catering du Centre culturel, en guise d'exemple, en proposant des boissons locales et des fruits de saison plutôt que du Coca-Cola et des chips ;
- Organiser des repas dans le noir avec contes à déguster en partenariat avec la bibliothèque ;
- Sensibiliser au circuit court et la consommation responsable via des ateliers créatifs (matériaux de récupération, customisation de vieux meubles, de vieux tissus...) ;
- Organiser des petits déjeuners des produits locaux agrémentés de spectacles ou de séances de cinéma "famille" au Centre culturel de Remicourt ;
- Des expositions sur l'agriculture, l'alimentation et la consommation ;

- Atelier "Cuisiner local avec des produits locaux" (compatible avec le "Repair café intergénérationnel") dans un objectif de transmission des savoirs et des cultures culinaires.

Droits à la Culture

Nous veillerons à améliorer l'exercice de :

- **La liberté artistique** des intervenants (comédiens, improvisateurs, artistes plasticiens, musiciens, ...) qui participent à des projets tels que "Viens voir quand on Sème" ou des spectacles que nous programmons à Remicourt dans le cadre de notre cycle de débats ;
- **La promotion et la conservation des patrimoines et des cultures.** En restaurant la consommation de produits locaux de saison, faisant partie de notre patrimoine culinaire local ; nous soutenons de la sorte les fermes familiales. Si nous pouvions éviter qu'elles ferment toutes, pour être transformées en appartements, nous aurions également participé à la sauvegarde d'un patrimoine architectural et également à la culture spécifique des travailleurs du secteur primaire, dans leur rapport à la terre, à l'élevage, aux saisons.
- **L'accès à la culture** (matérielle et intellectuelle) et à la connaissance, de nos patrimoines alimentaire, agricole et local est encouragé quand nous proposons des spectacles familiaux gratuits, des animations musicales de qualité et des expositions gratuites lors de "Viens Voir quand on sème". En invitant des artistes plasticiens de qualité à participer à nos projets (Willy Del Zoppo en 2015, Françoise Jodoigne en 2016), nous sensibilisons les populations à découvrir l'Art à travers des œuvres qui leur parlent d'eux. (Exemple : la photo ci-contre est extraite de l'exposition de Willy Del Zoppo : "Agriculteur mon Héros" en 2015)
- **La participation à la Culture** et à la citoyenneté, en impliquant les associations, les personnes, les initiatives citoyennes, en soutenant tous ceux qui s'impliquent dans la vie sociale du village porteurs d'une action locale en rapport avec une vision globale.
- **La liberté de choix en matière culturelle**, en permettant à chacun de décider s'il veut continuer ou non à consommer des objets, des aliments ou des œuvres culturelles mondialisées, formatées et prédigérées ; ils pourront aussi opter pour des consommations plus responsables, plus durables et plus locales. En effet, la manière dont nous nous nourrissons fait partie intégrante de notre culture.
- **La participation à la prise de décision**, en impliquant obligatoirement un nombre important de partenaires sur ces questions que nous ne pouvons pas et ne voulons pas traiter seuls.

Partenaires

Les partenaires à confirmer ou à inviter pour toutes ces actions sont, par ordre d'importance :

- Le MOC CIEP Huy Waremme qui est notre **partenaire principal** depuis 2014 à propos de toutes ces questions. Avec lui, nous avons développé des débats, conférences, projections de documentaires, programmation de spectacles ("Paysannes", "Nourrir l'humanité c'est un métier") en rapport avec ces thématiques. Nous souhaitons - et c'est réciproque - continuer à collaborer avec cette équipe dynamique et très concernée par les questions environnementales.
- Le musée de Hesbaye, situé à Remicourt et avec qui nous partageons des locaux ;
- Les producteurs locaux ;
- Les agriculteurs ;

- Les initiatives citoyennes (GAC, SEL, etc.) ;
- Les associations ;
- Les communes de Remicourt et de Donceel ;
- Le service Culture de la Province ;
- Les services agricoles de la Province ;
- Les écoles et donc les enseignantes ;
- Le GAL Hesbaye Liégeoise ;
- La CHL.

2.3.4 Enjeu "Patrimoines"

Nous voulons permettre aux citoyens de se réapproprier et de réinventer leurs patrimoines (dialectal, historique, industriel, symbolique, humain, architectural et naturel) en imaginant des actions faisant la part belle à l'éducation et à la protection de celui-ci, tout en le reliant au monde et à l'actualité.

Beaucoup de questions sur les différents patrimoines sont ressorties de notre Analyse partagée. Lors du vote sur le choix des enjeux, celui-ci ayant recueilli le moins de voix, il sera traité dans la limite du Personnel et dans la limite des crédits budgétaires disponibles. En effet, dans un premier temps avec deux animateurs¹, il est impossible de travailler sur trois enjeux. De plus, cet enjeu est déjà largement traité par des associations bénévoles, que dans un premier temps, nous soutiendrons au mieux de nos possibilités et avec lesquelles nous collaborerons un maximum ; nous leur laisserons le soin de continuer cet important travail de préservation du Patrimoine.

Malgré tout notre ambition est de pouvoir commencer un travail par rapport à cet enjeu 'avant la fin du premier contrat programme.

Objectifs

Les objectifs liés à l'enjeu du Patrimoine sont les suivants :

- Permettre une sauvegarde et une mise en valeur des patrimoines existants ;
- Aider à restaurer des patrimoines disparus, notamment le patrimoine naturel ;
- Connecter la défense des patrimoines à une vision du monde ouverte et tolérante ;
- Encourager une réappropriation des patrimoines, à connecter avec le monde d'aujourd'hui ;
- Aider les jeunes à se réapproprier et à réinventer leurs patrimoines.

Projet d'action

Notre projet d'action, lié à ces objectifs, consistera donc à :

¹ Dont un directeur qui ne l'est théoriquement plus, animateur, mais qui souhaite le rester encore un peu.

- **Soutenir** les initiatives citoyennes en faveur de la **défense des patrimoines** de façon à les rendre vivants tout en les questionnant dans notre rapport au monde ;
- Faire **redécouvrir** par le citoyen le **petit patrimoine** qui se trouve au coin de sa rue ;
- **Soutenir les troupes dialectales**, notamment par la promotion de la démocratie interne ;

↳ Opérations culturelles

Nous traiterons cet enjeu en troisième priorité, même s'il est important en Hesbaye, où la défense du Patrimoine passe parfois par une recherche identitaire qui peut être à double tranchant. Nous veillerons à ce que la défense de ce u Patrimoine se fasse dans un esprit d'ouverture au monde et aux autres à travers différentes actions.

Les opérations principales, ou celles ayant retenu le plus notre attention :

- La priorité est donnée à une participation aux **journées du Patrimoine**, soit une année à Remicourt et une année à Donceel, soit selon les thèmes de ces journées et les opportunités amenées par ces thèmes. En effet, les deux communes ne possèdent pas le même patrimoine historique ou architectural ;
- La **valorisation du Musée de Hesbaye**, et de ses collections ; il sera intéressant de le soutenir et d'imaginer des projets avec son équipe de bénévoles ;
- La mise en valeur du **patrimoine naturel** et une sensibilisation accrue au respect de celui-ci, par exemple en concevant ou en promouvant des cartes représentant les sentiers balisés et les circuits de promenades de l'entité (collaboration avec le PCDN) ;
- **"Le Wallon c'est cool"** : opération concernant le wallon à destination des enfants, des ados et des jeunes adultes pour rendre à la langue Wallonne un peu d'attrait ;
- La mise en valeur du **patrimoine remarquable** et du **petit patrimoine** (croix d'occis, d'occis, chapelles, petites maisons communales (comme à Freloux), bornes, oratoires (Hodeige) des deux communes ;

Autres opérations possibles à développer ou imaginer pour le futur :

- La mise en valeur également du **patrimoine privé** et la collaboration avec des propriétaires (on pense notamment à la motte castrale de Lamine, à la ferme Schalenbourg à Haneffe, aux vieux moulins, ...).
- Un **concours de Selfie** ("Selfielactère"), à destination de jeunes sur des lieux qui leur parlent, leur plaisent, près de chez eux.
- Des **promenades contées** par des personnes ressources (transmission des connaissances, soit sur différentes espèces de la faune et de la flore locales et soit pour faire découvrir les sites naturels et le cadre rural de l'entité.
- Inciter les troupes locales, défenseuses d'un **patrimoine immatériel, le théâtre dialectal**, à **intégrer la parole des jeunes** dans leur organe décisionnel et à **réinventer leurs pratiques**.
- Des **expositions d'artistes** plasticiens autour du patrimoine, notamment le patrimoine industriel présent au musée (Ecrèmeuses Mélotte, machines à traire, sucreries...)
- Proposer une évolution du Concert de Noël en y impliquant un intérêt pour d'autres **fêtes solsticiales**,

Droits à la Culture

"**La promotion et la conservation des patrimoines et des cultures**" est probablement l'attribut des droits culturels le mieux défendu à Remicourt, notamment en faveur du théâtre dialectal. Mais nous ne devons pas oublier les autres droits en veillant à favoriser :

- **La liberté artistique**, et ça concerne aussi le droit de ne pas toucher au patrimoine dialectal. Ce droit nous oblige à respecter le choix des troupes, à ne rien leur imposer mais bien à être une force de proposition.
- **L'accès à la culture (matérielle et intellectuelle)** en soutenant les troupes locales, en favorisant l'accessibilité des collections du Musée, en proposant des médiations permettant la transmission des autres patrimoines, nous pouvons participer à développer d'avantage l'accès à la culture. Et cet attribut peut rejoindre notre premier enjeu, car en favorisant l'accès, pour les nouveaux habitants, à la culture patrimoniale des anciens, on pourrait bien les aider à se rencontrer ;
- **La participation à la Culture**, qui est déjà très présente chez les troupes dialectales, ou dans les associations de défense du patrimoine comme le Musée ou le "Cercle Géo-Historique de la Hesbaye Liégeoise" ;
- **La liberté de choix en matière culturelle**, en nous mettant au service des associations, déjà porteuses de projets patrimoniaux depuis des années, plutôt qu'en leur imposant notre point de vue ou nos opérations de manière directive.
- **La participation à la prise de décision**, en nous mettant au service des associations, déjà porteuses de projets patrimoniaux depuis des années, plutôt qu'en leur imposant notre point de vue ou nos opérations de manière descendante. Ici, on peut proposer aux troupes d'écouter leurs jeunes afin de remettre en cause leurs pratiques. C'est en favorisant la participation des jeunes au processus de création d'une œuvre un peu figée dans le passé qu'on arrivera à défendre un patrimoine qui reste très vivant.

Partenaires

Les partenaires à privilégier sont :

- Le musée de Hesbaye ;
- La direction générale du Patrimoine au niveau du SPW ;
- Les Services Culturels de la Province ;
- Le "Cercle Géo-Historique de la Hesbaye Liégeoise" ;
- Les écoles ;
- Les Communes ;
- Le PCDN ;
- Les bénévoles qu'il faut soutenir... ;
- Les troupes locales ;

2.3.5 Le projet général d'action

Si l'on reprend les projets d'action que nous venons de développer pour chacun des trois enjeux et que nous le reformulons autrement, nous voyons donc apparaître le **projet général d'action** du Centre culturel de Remicourt pour le prochain contrat programme :

Le projet d'action du Centre culturel de Remicourt pour la période 2018-2022 s'articule autour de trois grands thèmes : l'altérité et la cohésion sociale, la consommation durable dans la ruralité et la défense de tous les patrimoines. Pour y parvenir, le Centre culturel de Remicourt veillera à mieux coordonner les activités existantes et à donner plus de visibilité aux associations, à décentraliser une partie de ses actions dans les villages, en imaginant des opérations récurrentes dans des lieux insolites, fermes ou maisons de village ; celles-ci se dérouleront lors d'événements participatifs et festifs, artistiques et collectifs, qui inviteront les populations des villages à se rencontrer en rassemblant les actions menées dans chaque village. Pour défendre la réflexion sur une consommation durable et responsable, le Centre culturel de Remicourt continuera à informer régulièrement la population à propos des problématiques liées à l'alimentation et à l'agriculture, en maintenant un grand moment de rencontres entre la population et le monde agricole et en soutenant toute initiative citoyenne ou associative, personnelle ou collective, allant dans le même sens. De même, le Centre culturel de Remicourt soutiendra les initiatives citoyennes en faveur de la défense des patrimoines ; ces initiatives rendent les patrimoines vivants, permettent de les découvrir ou redécouvrir, de les préserver ou les réinventer sans omettre le petit patrimoine ou le patrimoine immatériel dialectal.

2.3.6 Méthodes d'évaluation

Les méthodes et outils d'évaluation ont été travaillés en équipe, avec l'aide de Marie-Eve Maréchal (aide proposée par la Province de Liège) et soumis ensuite au Conseil d'orientation qui les a sélectionnés et approuvés, lors de sa séance du 13 juin 2016¹.

Nous en avons défini **la méthode**, **l'objet** et les **outils**.

2.3.6.1 La méthode d'évaluation

L'évaluation sera partagée, dans sa conception, sa réalisation, ses résultats et les réajustements éventuels avec le Conseil d'orientation, ce qui va de soi puisqu'il en a donné l'impulsion.

L'équipe n'évalue pas, elle anime les réunions d'évaluation. Le Conseil d'orientation évalue.

Le Conseil d'orientation se réunira en moyenne une fois tous les trois mois à partir de septembre 2016 et déterminera son mode de fonctionnement à travers un R.O.I.

L'équipe recueillera les informations auprès du public via certains outils d'évaluation ; ces informations seront ensuite analysées par le Conseil d'orientation à l'aide d'autres outils évoqués plus avant dans le texte.

¹ Voir annexes 4.7.11. 2016 06 13 PV CO outils évaluation et président

2.3.6.2 Objet de l'évaluation

L'évaluation portera essentiellement sur les **partenariats**, sur l'accroissement de l'exercice des **droits à la culture** par les habitants, et sur **l'impact de notre action** par rapport aux enjeux dégagés. Il est évident que les trois aspects du travail sont interdépendants, et que la faiblesse de l'un entraînera inévitablement celles des autres. Néanmoins, entrer dans l'évaluation par chacune de ces portes d'entrée, nous semble offrir la garantie de repérer les lacunes, les failles éventuellement révélées au cours de la pratique de l'action générale que nous avons conçu.

A notre avis, l'évaluation est partie intégrante du projet et chaque action culturelle sera, en permanence, "regardée" du point de vue de ces trois critères¹. Elle sera par ailleurs menée intensivement en des temps précis et constituera une opération culturelle à part entière, au cours du futur contrat programme, terrain d'exploration de l'application du décret de 2013.

En fait, pour évaluer, l'équipe et le Conseil d'orientation doivent se poser trois questions :

- **Avons-nous amélioré l'exercice des droits culturels ?**
- **Avons-nous réussi notre partenariat ?**
- **Avons-nous rempli nos objectifs ? Et avec quel impact sur les enjeux ?**

Evaluation de l'accroissement de l'exercice des droits culturels :

Comment évaluer l'amélioration de l'exercice des droits culturels ? :

- La liberté artistique
- La promotion et la conservation des patrimoines et des cultures
- L'accès à la Culture (matérielle et intellectuelle)
- La participation à la Culture
- La liberté de choix en matière culturelle
- La participation à la prise de décision

L'évaluation se nourrira d'éléments quantitatifs. Nous observerons le taux de fréquentation des actions et analyserons les critères attractifs des propositions culturelles. En réalité, l'évaluation portera sur le rapport entre les chiffres et les actions. Il est évident qu'un spectacle tout-public attirera plus de monde qu'un débat sur le réchauffement climatique ou encore qu'un atelier d'écriture. L'évolution de la fréquentation dans chaque "secteur" culturel mais aussi de la mobilité et des glissements des populations d'une action vers l'autre sera analysée.

Au niveau qualitatif, nous serons attentifs au fait que des personnes éloignées de la culture (géographiquement, socialement, culturellement, financièrement) évoluent dans l'exercice de leurs droits culturels. De façon plus générale encore, nous aurons sans cesse à l'esprit d'observer si :

- Les personnes s'organisent entre elles pour porter une action concernant le mieux-être général ;
- Le tissu associatif se dynamise en menant des actions convergentes ;

¹ C'est l'équipe qui regarde, en faisant.

- L'expression symbolique est davantage pratiquée, dans les ateliers du Centre culturel ou grâce aux propositions émanant des partenaires, de la société civile locale ;
- Les habitants "moins mobiles culturellement" réagissent aux propositions liées au patrimoine, à l'agriculture ;
- Les propositions moins "confortables", comme des conférences-débats, évoluent vers une fidélisation des participants et vers la participation de personnes peu à l'aise avec la prise de parole en public.

La méthode précise pour recueillir ces informations n'est à ce jour pas fixée. Nous tenons à respecter le droit à la vie privée et éviter d'avoir une attitude "inquisitrice". C'est pourquoi l'évaluation des "habitudes culturelles" des habitants doit se concevoir avec prudence.

Le Conseil d'orientation sera sollicité pour débattre et négocier des moyens pratiques à mettre en œuvre pour nous donner un aperçu des changements amorcés. Des listings seront bien sûr mis à disposition des participants aux activités, comme c'est déjà le cas actuellement, mais pour ce qui est de l'aspect qualitatif, nous devons encore y réfléchir.

Evaluation des partenariats :

L'évaluation des partenariats se fera naturellement sur la base des termes qu'il a préalablement engagés (Convention). Ainsi, avec nos partenaires, des rencontres identifiant les missions, les méthodes et les objectifs propres à chacun auront lieu.

Pour les actions conjointement menées, le Centre culturel exprimera au partenaire les objectifs poursuivis que sont l'exercice des droits culturels et la conscientisation aux enjeux.

Nous serons tout particulièrement attentifs à la reconnaissance et à l'adhésion du Timon, travaillant avec un public dit "fragilisé" à la notion de droit culturel et ferons de cette asbl un partenaire permanent, véritable relai de nos actions vers ses "usagers" (au même titre que le MOC CIEP pour tout ce qui concerne la ruralité). Il en va de même pour le CPAS et/ou l'asbl Récréasol (personnes en situation de handicap) si la demande est réciproque.

L'évaluation des partenariats se fera à deux niveaux, le premier plus formel, sur le bénéfice des populations au terme des collaborations ponctuelles et le second au niveau de la pérennité du partenariat, sur la percolation d'une coopération agissant au niveau des pratiques professionnelles, des réflexes des travailleurs en réseau.

La transparence sera encouragée par le Centre culturel, tentant ainsi d'éviter les écueils tels que la récupération ou l'instrumentalisation au détriment d'une véritable coopération nécessitant confiance et dialogue¹.

Evaluation de l'impact de l'action culturelle sur les enjeux, et sur les objectifs :

Enjeu "Altérité et lien social"

- A-t-on réussi à faire tomber les barrières intergénérationnelles, sociales, géographiques, symboliques, mentales, réelles ou imaginaires ? La cohésion sociale est-elle plus forte entre les habitants des villages ?

¹ Cette phrase s'entend dans sa réciprocity.

- Les habitants sont-ils plus connectés entre eux ? Ont-ils moins d'a priori les uns par rapport aux autres et est-ce que des certitudes arrêtées sont remises en question ?
- Est-ce que l'exercice des droits culturels a été favorisé dans le cadre des activités mises en place ?
- Les moments de rencontres proposés ont-ils amélioré les relations entre anciens et nouveaux habitants ?
- Est-ce que la culture du dialogue et la curiosité de l'autre se sont intensifiées ?
- Quels partenariats ont été mis en place ? Ont-ils été fructueux ?

Enjeu "Ruralité et développement durable"

- Des initiatives citoyennes ont-elles vu le jour dans le domaine de la consommation responsable ? Ont-elles été soutenues et connues du grand public ?
- Des moments de rencontres entre citoyens et agriculteurs ont-ils permis plus de solidarité et d'échanges au niveau local ?
- Les habitants connaissent-ils mieux leurs producteurs locaux ? Leurs habitudes alimentaires ont-elles évolué ?
- Les citoyens ont-ils été mieux informés sur leurs responsabilités de consommateurs afin de préserver l'environnement à l'échelle locale ou mondiale ?
- Des synergies se sont-elles créées et/ou renforcées avec les producteurs locaux ? Ces derniers ont-ils été soucieux de faire évoluer leurs pratiques ?
- La jeunesse a-t-elle été sensibilisée à ces questions ?
- Quels partenariats ont été mis en place ? Ont-ils été fructueux ?

Enjeu "Patrimoines"

- Avons-nous permis par nos actions la sauvegarde et la mise en valeur des patrimoines existants (naturel, dialectal, culturel, symbolique etc.) ;
- La vision du patrimoine a-t-elle été réinventée et connectée aux réalités actuelles ?
- Les jeunes ont-ils été sensibilisés au Patrimoine ? Se sont-ils sentis concernés par ces questions ? Ont-ils pu participer à la mise en valeur du Patrimoine avec leurs idées et leur vision du monde ?
- Quels partenariats ont été mis en place ? Ont-ils été fructueux ?

2.3.6.3 Les outils d'évaluation

Suite à la réunion du Conseil d'orientation visant à organiser nos outils d'évaluation, il a été décidé quels outils seront utilisés, à quels moments et de quelle façon.

Le Conseil d'orientation a choisi de séparer les outils en quatre catégories, ceux qui permettent de **recueillir la parole des gens** et donc l'impact de nos actions sur les populations, et d'autre part, ceux qui nous permettront **d'évaluer notre action nous-mêmes**.

Ensuite, ceux que l'on **n'utilisera pas souvent** et enfin, ceux que l'on **n'utilisera pas du tout** mais que l'on garde en réserve, au cas où.

Le Conseil d'orientation testera et utilisera les deux premières catégories d'outils et se laisse la possibilité d'en supprimer ou d'en rajouter certains en cours de route.

↪ A utiliser avec le public de nos activités

Le "Petit Récolteur"

Le Petit Récolteur, installation vidéo maton utilisée pour notre analyse partagée et adoptée par les habitants, pourrait être un outil précieux pour l'évaluation continue.

Sa récolte porterait sur le ressenti des gens, à l'image de l'analyse partagée, mais cette fois, à un niveau "méta", en recueillant les témoignages évaluant l'impact de l'action culturelle.

Cet outil pourrait notamment être utilisé lors d'actions phares du Centre culturel comme des événements rassemblant un public large, par exemple "Viens voir quand on Sème".

La Rosace des Droits Culturels (publics adultes et enfants)

La Rosace des Droits culturels...

à adapter en fonction de l'activité et du public

Par rapport à cette activité...

La liberté artistique
Ai-je été libre de créer avec mes idées, ma créativité et sans contrainte ?

La promotion et la conservation des patrimoines et des cultures :
Cette activité a-t-elle permis de découvrir (et d'apprécier) un des artistes ou a-t-elle permis de connaître mieux notre patrimoine culturel ?

La participation à la prise de décision
Ai-je pu donner mon avis et formuler des propositions pour que cette activité existe ?

L'accès à la culture (matérielle et intellectuelle)
Cette activité était-elle accessible financièrement et facile à comprendre ?

La liberté de choix en matière culturelle
Ai-je l'impression que le Centre culturel propose différentes activités qui répondent à mes attentes ?

La participation à la culture
Ai-je eu la possibilité de participer activement à cette activité ou étais-je un simple spectateur (consommateur ?)

Quel pétale avons-nous fait grandir ? Répondez en coloriant...
Plus le pétale est colorié, plus la réponse est positive...

On dessine une fleur dont chaque pétale a plusieurs niveaux et dont chaque pétale tend vers la réalisation d'un droit culturel. Plus on va vers la réalisation d'un droit, plus on colorie un nombre de niveaux sur le pétale. Cet outil peut être très ludique et adapté aux enfants.

Il faudra trouver la formulation idéale car cet outil intéresse l'équipe (surtout Céline, pour les possibilités offertes envers le Jeune Public) et le Conseil d'orientation.

↳ **A utiliser avec le Conseil d'orientation**

La boussole

C'est un outil connu de tous, qui a fait ses preuves et qui est facile à réutiliser dans le futur.

Axe ouest : expérimentation et démocratie culturelle :

- Les citoyens ont-ils été à l'initiative de nouvelles pratiques culturelles ?
- Ont-ils pris part à des initiatives citoyennes collectives ?
- Ont-ils inventé de nouvelles façons d'agir, d'affirmer leur pouvoir de citoyen ?

Axe Est : transmission et démocratisation - accès à la culture

- Transmission : le centre culturel a-t-il joué un rôle de passeur, de médiateur ? A-t-il mieux informé ou conscientisé les citoyens sur les enjeux qu'il a déterminés ?
- L'accès à la culture (financier, matériel, géographique, intellectuel etc.) a-t-il été favorisé ?
- Les échanges et la multiplicité des points de vue ont-ils été pris en compte afin d'éviter une démarche uniquement "descendante" du centre culturel vers les citoyens ?

Axe sud : la citoyenneté - le lien social - la reliance

- Avons-nous participé à retisser du lien social ?
- Les gens ont-ils pris du plaisir à se rassembler, à partager un moment ensemble ?

Axe nord : capacité critique, faire sens

- Avons-nous ouvert l'esprit des citoyens, des populations ?
- Qu'avons-nous mis en place pour développer leur capacité critique ?
- Nous sommes nous questionnés sur les concepts essentiels déterminés par nos enjeux ?
- Ces questions ont-elles amené une meilleure compréhension de notre territoire et du monde dans lequel nous vivons ?

La boussole dans son ensemble

La boussole peut être utilisée aussi d'une manière globale : voir quel était, au départ, l'axe de la boussole principalement concerné par l'action, et observer comment l'action a cheminé sur la boussole dans le temps : sur une ou deux saisons culturelles, sur l'ensemble du contrat-programme.

La cible des réussites¹

Cet exercice peut être très ludique, facile à utiliser, tout en offrant de belles opportunités.

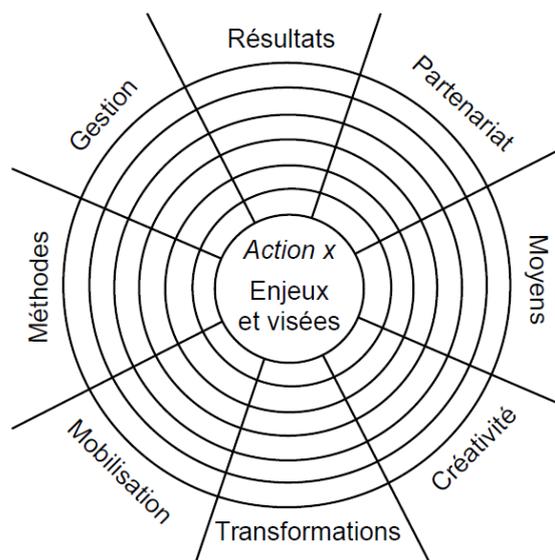
Les scores faibles sont à l'extérieur de la cible, les scores forts se rapprochent du centre de la cible.

- **Résultats** : aboutissements concrets de l'action
- **Partenariat** : coopérations, ouvertures
- **Moyens** : adéquation des techniques d'expression, des méthodes d'intervention
- **Créativité** : expérimentations, recherches de solutions, innovations des pratiques, inventivités
- **Transformations** des rôles et des situations vécues, propositions et initiatives citoyennes
- **Mobilisation** : degré d'implication individuelle et collective (participants, professionnels, bénévoles)
- **Méthodes** : procédures garantissant le caractère démocratique et inventif des démarches collectives
- **Gestion durable** : respect des énergies et bonne utilisation du temps, des moyens, des ressources matérielles et financières

Autour de cette cible se mène une série de démarches évaluatives.

Chaque quartier est attribué à un type de critère. Au centre, l'action et des mots-clés pour les enjeux et les visées.

- **Cadrer** : rappeler les indicateurs mesurables précédemment émis et repris dans une liste à côté de la cible.
- **Jauger** : formuler des scores pour chaque critère : en s'accordant en groupe (informel ou association) ou en travaillant individuellement. Puis les indiquer par une croix sur la cible commune affichée.
- **Interpréter** : découvrir les scores et se confronter autour des raisons justifiant pour les uns et les autres les scores indiqués.
- **Analyser** : échanger en grand groupe sur l'ensemble de la cible. Sur quoi portent les accords ou écarts d'interprétation majeurs à l'intérieur d'un quartier ? La cible dans son ensemble montre-t-elle des points forts et des points faibles particuliers ? Grâce ou à cause de quoi avons-nous réussi ou avons-nous enregistré des échecs ?
- **Potentialiser** : réaliser une synthèse collective et la mettre en perspective.



¹ De Christian Boucq et Majo Hansotte "Piloter un Centre Culturel - Cahier 2" - Administration Générale de la Culture. Fiche action 24 page 91.

↳ A utiliser ponctuellement

La théorie des champs (Bourdieu)

A utiliser au mieux tous les 6 mois : Le Conseil d'orientation prendra une ou deux actions phares et vérifiera :

- Si nous sommes dans le champ socioculturel ;
- Quels sont nos partenaires dans le champ socioculturel ?
- Quels sont nos autres partenaires ?
- Avec quels partenaires pourrions-nous également collaborer ?

La question des capitaux,

Pour évaluer l'état du Centre culturel de Remicourt, en fin d'année ou en milieu de contrat programme. Il y a quatre capitaux :

- Social
- Economique
- Culturel
- Symbolique

La théorie des capitaux stipule que si on enrichit un capital, on les enrichit tous, et inversement. Au cours de l'évaluation, cette affirmation devient : "Que capital avons-nous enrichi ? Pourquoi ? Comment ?"

C'est un outil que nous utiliserons moins fréquemment (en fin de saison, voire tous les trois ans) pour évaluer le fonctionnement du centre culturel d'une manière globale.

↳ A garder en réserve

D'autres outils d'évaluation ont été examinés en Conseil d'orientation. Leur utilité pourrait apparaître un jour. Ce sont des méthodes proposées dans les fiches outils 23 et 24 de la formation « Piloter un Centre culturel ». L'une pour évaluer le sens de l'action, l'autre pour en évaluer les acquis. Ces outils sont largement détaillés dans ces fiches actions, auxquelles nous vous renvoyons.

2.3.7 Projet de coopération : La Coopération de la Hesbaye Liégeoise

La CHL (Coopération Hesbaye Liégeoise, c'est-à-dire les Centres culturels de Braives-Burdinne, Hannut, Saint-Georges, Remicourt et Waremmes) a entamé la réflexion qui mènera sans doute à l'introduction d'une demande de reconnaissance d'une coopération. Le cas échéant, celle-ci sera introduite en même temps que le dossier de reconnaissance du Centre culturel qui sera porteur du projet de coopération.

2.3.7.1 Contexte géographique :

Pour tout observateur intérieur ou extérieur, il saute aux yeux que la Hesbaye constitue un ensemble géographique cohérent, marqué par un relief de plateau et de grandes étendues de cultures entrecoupées de noyaux d'habitat serrés. Ces caractéristiques distinguent très nettement la Hesbaye de ses régions voisines en province de Liège, la vallée de la Meuse, ou le sillon industriel et fortement

urbanisé. Le patrimoine possède lui aussi une marque de fabrique : abondance de châteaux et gentilhommières, massives fermes en carré à large portail, églises romanes, petit patrimoine rural, etc.

Enfin, il faut bien constater qu'au niveau humain, les communes de Hesbaye partagent un grand nombre de problématiques et enjeux, comme le lotissement des terres agricoles, l'afflux de néo-ruraux, les problèmes de déplacement et l'importance de l'autoroute et du chemin de fer Liège-Bruxelles, la disparition d'un certain type d'agriculture, etc. Forts de ces constats, nous devons nous rendre à l'évidence : travailler sur la Hesbaye Liégeoise en tant que région étendue est une nécessité pour les centres culturels de la région, sous peine de se priver d'une formidable caisse de résonance pour leurs préoccupations et leurs actions.

2.3.7.2 Rétroactes :

En 2012, les animateurs directeurs des cinq centres culturels de Hesbaye, à savoir Braives-Burdinne, Hannut, Remicourt, Saint-Georges, et Waremme, avaient décidé de créer un espace de discussion et de travail commun, matérialisant par de premières collaborations leur envie de dialogue et d'échange de bonnes pratiques. Il est à noter qu'aucun centre ne prend l'ascendant sur les autres dans cette "Coopération" ; chacun parle d'une même voix lors de réunions mensuelles. Par ailleurs, des personnes ont été désignées pour représenter les cinq centres auprès des organisations plus larges (Astrac, ACC...), ces désignations ont été revues en 2015. Il était convenu que cette "Coordination" grandirait avec le temps et ferait naître des projets concrets de plus en plus nombreux et larges. Les réunions se sont multipliées et systématisées entre les animateurs directeurs, afin de renforcer les liens existants et de déterminer quelles seraient les actions à mettre en place.

Parmi les réalisations les plus importantes, notons :

- Des organisations partagées de spectacles ("Macaroni" à Remicourt en 2014, "Discours à la Nation" à Waremme en 2015, etc.) ;
- La mise en place de processus collectifs de promotion et de communication (rubrique "Chez nos voisins" dans les programmes de saison, partage de la publicité des cinq spectacles "Coup de cœur", organisation de conférences de presse communes) ;
- La mise en place d'un système d'abonnement commun, la Carte de Curiosité (depuis 2013) ;
- Une réflexion commune sur la programmation : visionnements communs de spectacles, échanges de points de vue et de références, échanges en matière d'aide à la création, organisation non concurrentielle des saisons respectives ;
- Un échange d'information sur le nuage grâce à une "Dropbox" commune ;
- Des aides diverses en fonction des compétences et moyens matériels de chacun : compétences artistiques, rédactionnelles, administratives, comptables, légales, techniques, logistiques, promotionnelles, etc. ;
- La participation commune à des réunions d'importance stratégique, en portant une voix commune ou délégation de représentation de la coopération à un membre ;
- L'organisation de moments de réflexion sur l'avenir des Centres culturels et sur la Coopération Hesbaye Liégeoise (journée avec les équipes en janvier 2014, rencontre des Conseils culturels en novembre 2015, ...).

Depuis sa naissance et progressivement, la Coopération de la Hesbaye Liégeoise s'est penchée sur les moyens à mettre en œuvre afin d'intégrer ce mouvement dans celui du nouveau décret des centres culturels, et de lui donner une concrétisation officielle par ce biais.

Les informations nouvelles reçues en 2014 et concernant notamment l'Analyse partagée, et le dispositif de coopération entre institutions, ont alimenté de manière très concrète les débats. Des échanges d'expérience et de pratiques ont eu lieu lors des différentes réunions des cinq directeurs, afin d'alimenter les programmes de processus de reconnaissance de chaque institution, sachant que la Coopération développerait aussi, mais en 2015 et 2016, un dispositif de lecture et d'analyse commune de leurs analyses partagées respectives. Plusieurs membres de ces Centres culturels ont suivi la formation "Piloter un centre culturel" en 2014 ou en 2015, afin que tous puissent partir d'un même point, et avec les mêmes bases théoriques.

La plupart des centres culturels de la Coopération de la Hesbaye Liégeoise rendront leur dossier de demande de reconnaissance en juin 2017 : Braives-Burdinne, Hannut, Saint-Georges, et Waremme. Cependant, le Centre culturel de Remicourt est déjà prêt à rendre son projet de demande en juin 2016.

Les travaux de mise en place d'une coopération officielle dans le cadre du nouveau décret se poursuivront donc selon le tempo des quatre centres qui visent 2017, et Remicourt devra "accrocher" la Coopération quand le projet de celle-ci sera réellement lancé, soit après sa propre reconnaissance, ce qui constituera sans doute un addendum au présent dossier. Légalement, ce décalage ne pose aucun problème, et permet d'ailleurs de nourrir la Coopération par les résultats très concrets du Centre culturel de Remicourt en termes d'Analyse partagée et d'exploration territoriale. Bon nombre de résultats constatés à Remicourt sont généralisables à l'ensemble du territoire hesbignon, qui possède une réelle cohérence physique et humaine.

2.3.7.3 Le timing prévu et les objectifs

En juillet 2016, les directeurs des cinq centres culturels se rencontreront afin de mettre en commun les enseignements de leurs Analyses partagées. Le travail a déjà été entamé depuis plusieurs mois, mais les premières vraies conclusions nécessitent que chacun soit suffisamment avancé dans son processus.

L'objectif est de pouvoir à l'automne 2016 travailler directement avec les équipes sur les thèmes des enjeux du territoire hesbignon, des enjeux partagés par les cinq centres, et de ceux dont s'emparera la Coopération.

Une réunion des Conseils d'Orientation permettra de déterminer ces enjeux et de travailler sur les actions à mettre en œuvre. La rédaction et la budgétisation du projet de Coopération se dérouleront durant la fin de l'automne 2016, pour programmer des passages des textes devant les Conseils d'Administration et les Collèges communaux entre février et avril 2017. Les corrections nécessaires seront effectuées, et le dossier définitif enfin délivré aux autorités en juin 2017 parallèlement aux dossiers de reconnaissance des quatre centres culturels amis.

La Coopération de la Hesbaye Liégeoise, bien qu'elle puisse déjà se targuer de la réalisation de nombreuses actions, est donc encore à inventer. Tout ce qui a été mis en place jusqu'à aujourd'hui nous a permis de prendre la mesure de la nécessité de cette organisation, des réponses à apporter aux questions les plus urgentes et des moyens à mettre en place pour assurer leur existence.

L'entrée des cinq centres culturels dans le nouveau décret est l'occasion ou jamais de donner à la Coopération une constitution, une base ferme théorique et pratique à laquelle pourront se référencer les actions futures. Cela demande du temps et de la réflexion, mais le travail accompli est d'ores et déjà porteur de mille richesses.

3 Les ressources et moyens

3.1 Éléments rétrospectifs

3.1.1 Comptes et bilans

Les comptes et bilans relatifs aux 5 derniers exercices de la période du contrat-programme échu, tels qu'approuvés par les instances et signés par le Trésorier et le Président, figurent dans les annexes¹.

3.2 Éléments prospectifs

3.2.1 Contributions financières

3.2.1.1 La Commune de Remicourt

↳ Subvention ordinaire et extraordinaire

La commune de Remicourt nous subventionne pour un montant équivalent à la catégorie 3 (décret de 1992) soit 50000€. Depuis 2015, elle a ajouté une somme extraordinaire de 15000€ qui sera pérennisée dès 2017, soit un total en subvention ordinaire de 65000€ pour la seule commune de Remicourt. A cela, il faut ajouter toutes les aides indirectes. Les chiffres qui suivent sont extraits du rapport d'activités 2015.

↳ Mise à disposition d'Axelle Robert

La commune met à notre disposition du personnel détaché en la personne d'Axelle Robert. Ses tâches sont définies comme suit : Entretien des bureaux et des salles de Momalle et Pousset, remise de clés lors de locations et états des lieux, diverses tâches en rapport avec les salles.

Le coût salarial brut (2015) que cet engagement représente pour la Commune est de : Rémunérations (dont PFA) : 9546,05€. Charges personnelles + patronales : 3845,19€. Soit un total de coût salarial de 13391,24€

↳ Photocopies

La Commune met toujours à notre disposition une photocopieuse. Le montant des photocopies pour 2015 s'élève à 4154,42€. Le papier n'est pas comptabilisé, pourtant il nous est également fourni par la Commune, ce qui n'est pas négligeable.

↳ Timbres

Lorsque nous devons faire des envois groupés et autres mailings, nous utilisons le service "Servipost" de la Commune.

C'est le cas par exemple pour des convocations à des réunions, des invitations pour des vernissages à des listes protocolaires, ou des associations, bref, toutes sortes d'envois groupés.

¹ Voir annexes 4.3.1. à 4.3.5.

Depuis 2015, nous avons un compte pour le Centre culturel de Remicourt sur la timbreuse automatique, ce qui nous permet de ne plus devoir comptabiliser nous-mêmes le nombre d'envois. En 2015, nous avons utilisé la timbreuse pour une somme totale de 2557,58€

↳ Prestations d'ouvriers communaux pour divers transports

Nous tenons à souligner l'apport considérable, et relativement semblable d'une année à l'autre, que sont les aides indirectes de la Commune en termes de prestations diverses d'ouvriers communaux, pour, notamment, du transport de matériel (Nanine, Province) ou des gros événements.

En 2015, ça a représenté la somme de 1444,50€

↳ Total de la part communale (Remicourt) pour 2015

Subvention de fonctionnement	50000,00 €
Subvention extraordinaire 2015	15000,00 €
Mise à disposition d'Axelle Robert	13391,24 €
Photocopies	4154,42 €
Timbres	2557,58 €
Prestations d'ouvriers communaux (transports : 257€ + heures 2.765€)	1444,50 €
Total de la part communale	86547,74 €

Soit plus de l'équivalent d'un Centre culturel de Remicourt de catégorie 2 de l'ancien décret, et 86,5% de la somme à atteindre dans le cadre du nouveau décret.

Lors du conseil communal du mercredi 15 juin 2016, la commune de Remicourt s'est engagée à allouer une subvention annuelle de 65000€ et confirme les aides indirectes dont le montant est estimé à 21548 € sur base du rapport d'activités 2015.¹

3.2.1.2 La Commune de Donceel

La commune de Donceel apporte, au Centre culturel de Remicourt :

Un subside de fonctionnement de 5000 € ;

La participation financière pour un tiers du coût d'impression des agendas (soit 1786 € en 2015) ;

La distribution des agendas bimestriels sur les trois villages de l'entité de Donceel ;

Une aide importante, technique et administrative, de la part des employés et ouvriers communaux, sur les deux événements organisés ensemble ;

La mise à disposition des locaux de l'école de Donceel pour le concert de Mathis Haug ;

Une aide administrative, à distance, par mail, pour diverses tâches de bureau.

Les montants estimés de ces aides ne nous ont pas été communiqués.

¹ Voir annexe 4.6.1. Délibération de la commune de Remicourt.

Lors du conseil communal du 30 juin 2016¹, la commune de Donceel s'engagera à poursuivre la convention signée en août 2014.

3.2.1.3 La Province

Dans l'intervention de la Province, qui nous a également reconnu en catégorie 3 en 2006 (dans le cadre du Décret de 1992), il n'est pas fait mention des aides que nous apporte, par exemple, le prêt de matériel du service "Liège Province Jeunesse".

Ces différents prêts nous font faire de grandes économies de location de matériel, mais ne sont pas chiffrables non plus.

3.2.1.4 Total des aides des pouvoirs locaux.

Si on additionne les 65000€ de Remicourt, les 20000€ d'aides indirectes de Remicourt, les 5000€ de Donceel, les aides indirectes de Donceel et la part provinciale, la somme de 100000 € est dépassée en 2015 (+/- 105000 €).

Les pouvoirs locaux remplissent donc déjà les conditions financières de la reconnaissance d'une Action Culturelle Générale dans le cadre du Décret de 2013 relatif aux Centres culturels

3.2.2 Infrastructures

Le Centre culturel de Remicourt occupe principalement quatre lieux mis à disposition par convention passée avec la commune de Remicourt :

- Un bureau situé au musée de Hesbaye.
- La salle de spectacle du Centre culturel de Remicourt, théâtre en gradin de 243 places inauguré en 2000, et qui représente un très important outil de travail. C'est surtout l'élément matériel plus visible de notre travail, celui que la population confond encore trop souvent avec l'institution. Le dossier technique de la salle se trouve en annexe².
- La salle de village dite du "Centre culturel Marcel Hicter de Momalle", place Marcel Hicter (une grande salle avec une scène, une petite salle, cuisine, bar, toilettes).
- La salle de village dite "Salle de Pousset Loisirs" à Pousset, où nous organisons énormément d'ateliers, des conférences, des réunions, des expositions, des petits concerts.

Nous menons parfois aussi notre action dans d'autres lieux, comme, par exemple, le concert de Noël à l'Eglise de Lamine, "Viens voir quand on Sème" sur l'avenue Maurice Delmotte et dans le Musée, "Récré-Action" à Donceel, dans un parc public, les écoles communales lors de stages (Momalle, Remicourt) ou pour un concert décentralisé (Donceel), etc...

Il faut rappeler que la Commune de Remicourt met également à notre disposition le personnel et le matériel d'entretien pour notre bureau, pour la salle de Momalle et pour la Salle de Pousset.

¹ Vous trouverez copie du projet de délibération à l'annexe 4.6.2. Délibération de la commune de Donceel. Il s'agit du projet qui sera signé le 30 juin. Une copie de la version signée sera jointe aux annexes après le 30 juin

² Voir Annexe 4.9.3. Dossier Technique complet Centre culturel de Remicourt

3.2.3 Moyens et ressources

Le Centre culturel de Remicourt ne dispose pas de moyens ou ressources structurelles émanant de personnes physiques ou morales de droit privé pour la période de reconnaissance sollicitée (5 ans).

Toutefois, il fait régulièrement appel à des sponsors et/ou annonceurs pour, notamment, financer certaines publications ou lors d'événements ponctuels. Selon le mémento de la Fédération Wallonie-Bruxelles sur la constitution du dossier, cela ne doit être pris en ligne de compte

3.2.4 Plan Financier

3.2.4.1 Explications et commentaires

Vous trouverez plus loin le plan financier sur 5 ans, de 2018 à 2022, comprenant également le budget 2016 tel qu'il a été voté lors de l'Assemblée Générale ordinaire du 22 mars 2016, ainsi qu'une projection sur l'année 2017, qui sera l'année de transition et d'examen de notre dossier.

Quelques commentaires s'imposent.

Le plan financier est bâti sur l'hypothèse d'une augmentation de notre subvention ordinaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles par pallier, pour arriver à la somme de 100000€ à la fin du contrat programme.

Le plan financier tient également compte d'une augmentation du personnel et donc des activités que nous allons développer dans les prochaines années.

De nombreux postes seront simplement indexés ou inchangés. Nous n'y reviendrons pas ici et vous renvoyons au tableau. Reprenons simplement en détail les postes budgétaires les plus significatifs de l'évolution de notre asbl qui passera d'un Centre culturel local de catégorie 4 sous le décret de 1992, à la reconnaissance d'une action culturelle généralisée dans le cadre du décret de 2013.

L'ensemble du poste "Ventes et prestations" passe progressivement de 280 311,00 € à 392 936,36 €

Il y a plusieurs explications à cette augmentation.

Recettes

On prévoit une augmentation du chiffre d'affaires de 83 581,00 € à 109 771,99 €.

700100 Recettes organisateurs : on passe de 65 000,00 € à 85 000,00 €. En effet, en ayant plus de personnel et en développant de nouvelles activités, on engendre plus de recettes. Toutefois, cette augmentation n'est pas très significative car les nouvelles missions n'entraînent pas d'opérations culturelles très lucratives. L'augmentation reste donc modeste (20000€ en 5 ans).

700150 Encart publicitaires Agenda : L'engagement dès 2017 d'une aide administrative dégagera plus de temps à notre Animateur directeur pour prospecter et rechercher de nouvelles sources de financement (sponsors, subsides, appels à projet). On retrouve le même type d'augmentation au **737900 Autres subsides, subventions belges ou étrangères**.

¹ Nous ne souhaitons et ne pouvons pas nous permettre d'attendre la subvention de 2018 pour engager du personnel administratif. La transition de 2017 oblige à l'engagement de cette aide, ce qui entraînera une période difficile pendant laquelle nous devons encore augmenter les recettes et diminuer les dépenses.

703000 Apports reçus en coproduction : en diversifiant les partenariats, on augmentera forcément les apports des partenaires. Nous restons assez prudents sur les augmentations possibles.

704000 Produits Bars : plus d'activités décentralisées représentent plus de recettes bar pour nous. En effet, les activités organisées à la Salle du Centre culturel de Remicourt n'engendrent pas de recettes bar, puisque la cafétéria est tenue par un gérant indépendant. Nous pouvons également tabler sur une augmentation des prix des boissons au fil des années.

704100 Produits services d'accueil, commissions Billetterie, services salle, vestiaires : Il s'agit ici surtout du pourcentage prélevé sur les billets vendus par des tiers (location de salle) qui utilisent notre système de billetterie en ligne. Le fait d'avoir une aide administrative et de décentraliser nos activités nous permettra de louer plus notre salle de spectacle ; nous enregistrons alors plus de mises à disposition du logiciel de billetterie pour lequel nous demandons 1,50€ par ticket. Ce fait et l'arrivée d'un stagiaire régisseur en 2017 justifient l'augmentation du poste **704500 Produits de mise à disposition de service technique** (lorsque nous facturons des prestations de régie à des locataires occasionnels)

736250 Subsidés Communauté Française Fonctionnement : Nous avons opéré une simulation sur base des éléments sur la table des négociations actuellement entre le secteur et le cabinet de Madame la Ministre, soit une augmentation progressive de 4600€ par année, à partir de 2018, pour arriver à la somme de 100000€ en 2022.

736251 Subsidés MCF non Marchand : ce poste n'évolue pas. En effet, la prudence s'impose lorsque qu'il y a une inconnue.

737000 Subsidés Communaux Remicourt : la subvention de 65 000,00 € est pérennisée. À cette subvention s'ajouteront les aides indirectes qui n'apparaissent pas dans le plan financier mais qui porteront l'aide de la Commune de Remicourt à plus de 85 000€, en moyenne par an, comme ce fut déjà le cas en 2014 et 2015.

737100 Subsidés de la Province : le montant de 10 000,00 € correspond au montant 2015 et comprend notre subside de fonctionnement, auquel s'ajoutent les aides semestrielles et les aides exceptionnelles sur certains événements.

737200 Subsidés Communaux Donceel : la subvention de 5 000,00 € est inchangée dans la projection. Là aussi la prudence s'impose.

737500 Subsidés Art et Vie : une augmentation prudente également au niveau des Art et vie, puisque notre quota est actuellement de 3600,00 €, auquel s'ajoute les tournées Propulse (hors quota) et parfois un "Rab" de quota sur lequel nous pouvons compter occasionnellement. Nous restons modérés concernant cette augmentation, notre but n'étant pas d'augmenter la diffusion de spectacles. Par contre, des petites formules, décentralisées dans les villages, feront appel à des artistes du catalogue Art et Vie.

737910 fonds 4S : plus de personnel entraîne plus de formations et donc plus de subventions 4S. Ce montant se retrouve également dans les dépenses au poste **614100 Formation pour le personnel**.

740000 Subsidés Forem : nous prévoyons une demande de nouveaux points APE en 2020 mais nous gardons une estimation prudente face aux incertitudes sur la pérennisation de ce système.

744900 Article 27 : une attention plus grande portée aux publics défavorisés entraînera une augmentation de la fréquentation des publics usagers de l'article 27.

Dépenses

Nous prévoyons une indexation de tous nos postes énergétiques, d'assurances, de fonctionnement...

Epinglons tout de même certains points.

Avec l'engagement de nouvelles personnes, un certain nombre de petits postes vont augmenter :

611800 Frais de transport parking péages ;

612105 Téléphone Bureau Centre culturel de Remicourt ;

612200 Imprimés et fournitures de bureau ;

612400 Petit matériel et mobilier de bureau ;

612500 Frais de gestion secrétariat social ;

613400 Alimentations, boissons, restaurants ;

615000 Frais divers pour animations ;

623000 Assurances loi ;

623100 Déplacements et abonnements sociaux ;

623200 Médecine travail.

Nous expliquerons en quelques lignes ci-dessous les détails concernant le Personnel engagé et le but de ces engagements.

615200 Achats de spectacles vivants : nous prévoyons une augmentation en 2020 en raison de l'engagement d'un nouvel animateur. Nous présenterons plus de spectacles, surtout en décentralisation dans les villages (en rapport avec notre enjeu sur l'altérité et le lien social)

619100 Petites indemnités d'artistes : ce poste diminue en raison de la réforme des RPI et du glissement vers un autre mode de rétribution, comme par exemple **620201 Rémunération intermittents (article 17, autre)** mais aussi CDD artistes, etc... ainsi que le poste **621200 ONSS patronale intermittents**, ceci montre notre volonté de professionnaliser les animateurs et artistes à qui nous faisons appel.

L'ensemble du poste **Rémunérations, Charges sociales et pensions** passe de 138 599,52 € à 231 494,63 € en 5 ans.

Comme nous l'avons dit, nous prévoyons d'engager du personnel :

- Une aide administrative à mi- temps dès 2017
- Un régisseur stagiaire en formation IFAPME dès 2017 (contrat de formation en alternance de trois ans)
- Un animateur culturel dès 2020 (mi-temps)

Ces engagements futurs justifient l'augmentation du poste **620200 Rémunérations employées.**

Pour terminer, nous prévoyons enfin de constituer progressivement un fond social de 40000€ pour faire face à toute éventualité (licenciement, maladie de longue durée, ...).

Remarques :

Nous restons prudents sur certaines recettes et plutôt objectifs sur la plupart des dépenses. Dans une meilleure conjoncture, nous engagerons le personnel à temps plein plutôt qu'à mi-temps et proposerons plus d'activités en rapport avec notre projet et les enjeux que nous avons choisis de traiter. Vous trouverez dans les pages suivantes le tableau complet.

		<i>Budget 2016</i>	<i>2017 transition</i>	<i>2018 CP1</i>	<i>2019 CP2</i>	<i>2020 CP3</i>	<i>2021 CP4</i>	<i>2022 CP5</i>
737910	fonds 4S	-	500,00	500,00	500,00	700,00	700,00	700,00
D	Autres produits d'exploitation	45 830,00	45 974,00	46 119,34	46 266,03	55 164,09	55 313,53	55 464,37
740000	Subsides Forem	31 250,00	31 250,00	31 250,00	31 250,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
743000	Facturation de charges (Loc Salles)	11 000,00	11 110,00	11 221,10	11 333,31	11 446,64	11 561,11	11 676,72
743001	Facturation des charges Cafétéria	2 400,00	2 424,00	2 448,24	2 472,72	2 497,45	2 522,42	2 547,65
743002	Facturation caution + sac poubelles	60,00	60,00	60,00	60,00	60,00	60,00	60,00
743200	Remboursement Assurances	200,00	200,00	200,00	200,00	200,00	200,00	200,00
744900	Article 27	100,00	110,00	120,00	130,00	140,00	150,00	160,00
749200	Exemption précompte professionnel	800,00	800,00	800,00	800,00	800,00	800,00	800,00
751000	Int. Banques	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00	20,00
753100	Diff.Paiement (Gain)	-	-	-	-	-	-	-
II	Coût des ventes et prestations	279 179,52	300 971,80	314 560,76	332 338,87	363 069,15	378 001,65	392 936,36
B	Services et biens divers	135 110,00	124 628,60	125 184,89	136 056,73	139 452,78	140 637,10	142 054,47
610201	Eau Remicourt	800,00	808,00	816,08	824,24	832,48	840,81	849,22
610203	Eau Pousset	600,00	606,00	612,06	618,18	624,36	630,61	636,91
610204	Eau Momalle	550,00	555,50	561,06	566,67	572,33	578,06	583,84
610204	Eau Bureau CCR	250,00	252,50	255,03	257,58	260,15	262,75	265,38
610301	Electricité Remicourt	8 500,00	8 585,00	8 670,85	8 757,56	8 845,13	8 933,59	9 022,92
610303	Electricité Pousset	850,00	858,50	867,09	875,76	884,51	893,36	902,29
610304	Electricité Momalle	3 000,00	3 030,00	3 060,30	3 090,90	3 121,81	3 153,03	3 184,56
610305	Electricité Bureau CCR	950,00	959,50	969,10	978,79	988,57	998,46	1 008,44
610313	Gaz	-	-	-	-	-	-	-
610321	Mazout de chauffage Remicourt	5 000,00	5 050,00	5 100,50	5 151,51	5 203,02	5 255,05	5 307,60

		<i>Budget 2016</i>	<i>2017 transition</i>	<i>2018 CP1</i>	<i>2019 CP2</i>	<i>2020 CP3</i>	<i>2021 CP4</i>	<i>2022 CP5</i>
610323	Mazout de chauffage Pousset	2 500,00	2 525,00	2 550,25	2 575,75	2 601,51	2 627,53	2 653,80
610324	Mazout de chauffage de Momalle	4 500,00	4 545,00	4 590,45	4 636,35	4 682,72	4 729,55	4 776,84
610325	Mazout de chauffage Bureau CCR	3 000,00	3 030,00	3 060,30	3 090,90	3 121,81	3 153,03	3 184,56
610400	Produits & petits matériel de nettoyage	100,00	101,00	102,01	103,03	104,06	105,10	106,15
620520	Entretien et réparation machines outillage	1 200,00	1 212,00	1 224,12	1 236,36	1 248,72	1 261,21	1 273,82
610701	Assurances Incendie Remicourt	850,00	858,50	867,09	875,76	884,51	893,36	902,29
610703	Assurances Incendie Pousset	200,00	202,00	204,02	206,06	208,12	210,20	212,30
610704	Assurances incendie Momalle	200,00	202,00	204,02	206,06	208,12	210,20	212,30
610705	Assurances Incendie Bureau CCR	160,00	161,60	163,22	164,85	166,50	168,16	169,84
610800	Signalisation premiers secours & infirmerie	100,00	101,00	102,01	103,03	104,06	105,10	106,15
611500	Frais transport Tec	2 100,00	2 121,00	2 142,21	2 163,63	2 185,27	2 207,12	2 229,19
611800	Frais de transport parking péages	4 500,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 500,00	5 500,00	6 000,00
611900	Frais port Asspropro	100,00	101,00	102,01	103,03	104,06	105,10	106,15
612000	Frais postaux	400,00	404,00	408,04	412,12	416,24	420,40	424,61
612100	Accès internet	950,00	959,50	969,10	978,79	988,57	998,46	1 008,44
612101	Téléphone REMICOURT	750,00	757,50	765,08	772,73	780,45	788,26	796,14
612105	Téléphone Bureau CCR	1 250,00	1 500,00	1 515,00	1 530,15	2 000,00	2 020,00	2 040,20
612200	Imprimés et fournitures de bureau	1 000,00	1 500,00	1 515,00	1 530,15	2 000,00	2 020,00	2 040,20
612400	Petit matériel et mobilier de bureau	700,00	1 000,00	700,00	707,00	714,07	1 000,00	1 010,00
612500	Frais de gestion secrétariat social	800,00	1 300,00	1 300,00	1 300,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
612510	Honoraires comptables	3 000,00	3 030,00	3 060,30	3 090,90	3 121,81	3 153,03	3 184,56
612600	Frais publication moniteurs	200,00	200,00	200,00	200,00	200,00	200,00	200,00
612700	Autres ass, RC, activités et risques divers	1 600,00	1 616,00	1 632,16	1 648,48	1 664,97	1 681,62	1 698,43
612800	Gestion réservation en ligne internet	2 100,00	2 121,00	2 142,21	2 163,63	2 185,27	2 207,12	2 229,19

		<i>Budget 2016</i>	<i>2017 transition</i>	<i>2018 CP1</i>	<i>2019 CP2</i>	<i>2020 CP3</i>	<i>2021 CP4</i>	<i>2022 CP5</i>
613000	Travaux d'impression pub	10 000,00	10 100,00	10 201,00	10 303,01	10 406,04	10 510,10	10 615,20
613400	Alimentations, boissons, restaurants	4 500,00	5 000,00	5 050,00	5 100,50	5 500,00	5 555,00	5 610,55
613600	Frais d'hébergement	250,00	252,50	255,03	257,58	260,15	262,75	265,38
613800	Autres frais de promotion	100,00	101,00	102,01	103,03	104,06	105,10	106,15
614100	Formation pour le personnel	300,00	500,00	500,00	500,00	700,00	700,00	700,00
614200	Frais entrées manifestations	300,00	303,00	306,03	309,09	312,18	315,30	318,46
615000	Frais div. po animations	3 500,00	3 535,00	3 570,35	3 606,05	4 000,00	4 040,00	4 080,40
615180	Achats et location pour expositions	200,00	202,00	204,02	206,06	208,12	210,20	212,30
615190	Achats et location machines à café	900,00	909,00	918,09	927,27	936,54	945,91	955,37
615200	Achats et spectacles vivants	31 000,00	25 000,00	25 000,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
616090	Achats et location matériel technique	3 000,00	3 030,00	3 060,30	3 090,90	3 121,81	3 153,03	3 184,56
616100	Apports versés à titre de coproduction	550,00	555,50	561,06	566,67	572,33	578,06	583,84
616200	Rétrocessions de recettes (carte blanche)	12 000,00	12 120,00	12 241,20	12 363,61	12 487,25	12 612,12	12 738,24
616310	Droits d'auteurs	1 500,00	1 515,00	1 530,15	1 545,45	1 560,91	1 576,52	1 592,28
616850	Rétrocessions pub sur tv	250,00	252,50	255,03	257,58	260,15	262,75	265,38
619100	Petites indemnités d'artistes	10 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
619300	Rétributions de tiers activités div	4 000,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
C	Rémunérations, Charges sociales et pensions	138 599,52	170 866,70	182 967,97	186 146,98	216 199,00	220 863,44	231 494,63
620200	Rémunérations employées	120 000,00	159 766,70	170 887,97	173 386,18	201 099,00	205 658,44	216 183,58
620201	Rémunération intermittents (article 17, autre)		6 000,00	6 060,00	6 120,60	8 000,00	8 080,00	8 160,80
620210	Régularisation ONSS années antérieures	-						
621200	ONSS patronale employées	15 000,00						
621200	ONSS patronale intermittents		2 000,00	2 020,00	2 040,20	2 500,00	2 525,00	2 550,25
621400	Régularisation ONSS années antérieures	-						

		<i>Budget 2016</i>	<i>2017 transition</i>	<i>2018 CP1</i>	<i>2019 CP2</i>	<i>2020 CP3</i>	<i>2021 CP4</i>	<i>2022 CP5</i>
623000	Assurances loi	1 000,00	1 350,00	1 750,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
623100	Déplacements et abonnements sociaux	1 000,00	1 350,00	1 750,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
623200	Médecine travail	300,00	400,00	500,00	600,00	600,00	600,00	600,00
623500	Provision pour pécule de vacances	21 000,00						
623510	Reprises provision congés payés	- 19 700,48						
D	Amortissements	4 500,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
630000	Dot. Amortissement immobilier	4 500,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
G	Autres charges d'exploitation	970,00	976,50	1 907,90	5 635,16	2 917,37	12 001,12	14 887,26
640001	Taxe Communale déchets	550,00	555,50	561,06	566,67	572,33	578,06	583,84
644000	Cotisations	320,00	320,00	320,00	320,00	320,00	320,00	320,00
650000	Frais de banques	100,00	101,00	102,01	103,03	104,06	105,10	106,15
653100	Divers paiements	-	-	-	-	-	-	-
655000	Indemnité de rupture contrat hls	-	-	-	-	-	-	-
659000	Intérêts de retard (perte)	-	-	-	-	-	-	-
670000	Précompte mobilier	-	-	-	-	-	-	-
	Provision fonds social	-	-	924,83	4 645,46	1 920,98	10 997,96	13 877,27
	Total des recettes	280 311,00	289 634,81	314 560,76	332 338,87	363 069,15	378 001,65	392 936,36
	Total des dépenses	279 179,52	300 971,80	314 560,76	332 338,87	363 069,15	378 001,65	392 936,36
	Résultat	1 131,48	- 11 336,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

4 Annexes

Voici une description complète des documents annexés au présent dossier ; ceux-ci seront fournis au format informatique uniquement, envoyées par "we transfer" à qui de droit, mais que vous pouvez également obtenir en en faisant la demande par mail à l'adresse michel@centreculturelremicourt.be.

4.1 Statuts de l'asbl

Les statuts ont été modifiés le mardi 21 juin 2016, lors de l'Assemblée Générale extraordinaire de l'année. Vous trouverez d'ailleurs le PV de cette Assemblée Générale extraordinaire avec les autres PV en annexes 4.7.

Les Statuts ont été envoyés pour Publication au Moniteur immédiatement après cette Assemblée Générale.

Annexe 4.1. Modification statutaire et liste des membres votée lors de l'Assemblée générale du 21 juin 2016 et publiée au moniteur le 22

Annexe 4.1.1. Preuve de Dépôt

4.2 Organigramme de l'équipe du Centre culturel

Annexe 4.2. Organigramme de l'équipe du Centre culturel de Remicourt

4.3 Comptes et bilans

Les comptes et bilans relatifs aux exercices précédents de l'asbl, tels qu'approuvés par les instances, figurent dans les annexes :

Annexe 4.3.1. Bilan 2011 format abrégé

Annexe 4.3.2. Bilan 2012 format abrégé

Annexe 4.3.3. Bilan 2013 format abrégé

Annexe 4.3.4. Bilan 2014 format abrégé

Annexe 4.3.5. Bilan 2015 format abrégé

4.4 Conventions

Au niveau du personnel : Axelle Robert est détachée de la commune sans convention particulière.

Au niveau des infrastructures : la convention de mise à disposition des infrastructures et la convention passée avec la commune de Donceel, figurent aux annexes :

Annexe 4.4.1. 2014 03 04 Convention de mise à disposition des infrastructures

Annexe 4.4.2. 2014 08 28 convention partenariat Remicourt Donceel

4.5 Conventions avec la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Les copies des contrats programmes précédents et de leurs avenants, entre le Centre culturel de Remicourt et la Fédération Wallonie-Bruxelles, figurent aux annexes :

Annexe 4.5.1. Contrat Programme 2006-2010

Annexe 4.5.2.1. Avenant n°1 au contrat programme 2006-2010

Annexe 4.5.2.2. Avenant n°2 au contrat programme 2006-2010

Annexe 4.5.3. Contrat Programme 2011-2014

Annexe 4.5.4.1 Avenant n°1 au Contrat programme 2011-2014

Annexe 4.5.4.2 Avenant n°2 au Contrat programme 2011-2014

4.6 Délibérations des conseils

Les délibérations des collectivités publiques associées relatives au plan figurent aux annexes :

Annexe 4.6.1. Délibération de la commune de Remicourt

Annexe 4.6.2. Délibération de la commune de Donceel

4.7 Extraits des PV

Vous trouverez en annexe tous les PV du Conseil d'orientation y inclus les PV des sous-groupes de travail.

Vous trouverez également le PV de la réunion commune Conseil d'Administration et Conseil d'orientation du mercredi 11 mai 2016

Enfin, vous trouverez le PV du Conseil d'Administration approuvant la liste des membres du Conseil d'orientation, nommant le président du Conseil d'orientation, et invitant ce dernier au Conseil d'Administration avec voix consultative.

Annexe 4.7.2. 2015 05 19 PV_ Réunion évaluation sous-groupe artistes et aides à la création

Annexe 4.7.3. 2015 05 26 PV_ Réunion évaluation sous-groupe patrimoine

Annexe 4.7.4. 2015 06 10 PV_ Réunion évaluation sous-groupe ruralité

Annexe 4.7.5. 2015 06 30 PV_ Réunion évaluation sous-groupe jeunesse

Annexe 4.7.6. 2015 11 17 PV_ Conseil d'orientation

Annexe 4.7.7. 2016 03 16 PV_ Conseil d'orientation

Annexe 4.7.8. 2016 03 29 PV_CO ENJEUX 1

Annexe 4.7.9. 2016 04 16 PV_CO ENJEUX 2

Annexe 4.7.10. 2016 05 11 PV CA et CO

Annexe 4.7.11. 2016 06 13 PV CO outils évaluation et président

Annexe 4.7.12. 2016 06 21 PV CA

Annexe 4.7.13. 2016 06 21 PV AG

4.8 Appel à participer à l'analyse partagée

Du côté des autres opérateurs reconnus par la Fédération Wallonie-Bruxelles, nous avons contacté la Bibliothèque (voir première invitation au Conseil d'orientation au 4.8.0.) puis le CEC Atelier Louis Hougardy. Ensuite, lorsque nous avons lancé l'opération le "Petit Récolteur", une vaste campagne de communication a été orchestrée et dont vous trouverez une partie dans les annexes :

Annexe 4.8.0. Invitation CO 1

Annexe 4.8.1.1. Invitation CO CEC Louis Hougardy

Annexe 4.8.1.2. Réponse CO CEC Louis Hougardy

Annexe 4.8.2. Le Petit Récolteur présentation public

Annexe 4.8.3. Le Petit Récolteur présentation site Web

Annexe 4.8.4. Affiche Le Petit Récolteur

Annexe 4.8.5. News web Le Petit Récolteur

Annexe 4.8.6.1. Couverture Agenda Janvier Février 2016

Annexe 4.8.6.2. Page 3 Agenda Janvier Février 2016

Annexe 4.8.6.3. Page 4 Agenda Janvier Février 2016

Annexe 4.8.6.4. Editorial agenda juillet août 2016

Annexe 4.8.6.5. Le "Petit Récolteur" agenda Juillet août 2016

Annexe 4.8.6.6. Projet d'Action pages agenda Juillet août 2016

4.9 Autres annexes

Vous trouverez également une série d'autres annexes que nous estimions importantes :

Annexe 4.9.1.1. Exemple de boussole utilisée en sous-groupe du CO pour l'autoévaluation

Annexe 4.9.1.2. Boussole sous-groupe aide création

Annexe 4.9.1.3. Boussole sous-groupe Jeunesse

Annexe 4.9.1.4. Boussole sous-groupe Patrimoine

Annexe 4.9.1.5. Boussole sous-groupe ruralité

Annexe 4.9.2. Dépouillement Analyse Partagée par thème

Annexe 4.9.3. Dossier Technique complet Centre culturel de Remicourt

Et enfin, une version PDF du présent dossier

4.9.4. Dossier de demande de reconnaissance pour une ACG pour le Centre culturel de Remicourt

5 Table des matières

1	Eléments institutionnels.....	3
1.1	Identification du Centre culturel.....	3
1.1.1	Dénomination sociale	3
1.1.2	Adresse complète du siège social du Centre culturel.....	3
1.1.3	Territoire d'implantation du Centre culturel	3
1.1.4	Site internet	3
1.1.5	Direction.....	3
1.1.6	Numéro ONSS / numéro d'entreprise.....	3
1.1.7	Statuts de l'asbl.....	4
1.2	Énumération des niveaux de reconnaissance sollicités	4
1.3	Premiers éléments de contexte	4
1.3.1	Introduction	4
1.3.2	Rétroactes	5
1.3.3	Situation actuelle du Centre culturel dans son espace géographique et culturel.....	5
1.3.3.1	Présentation de la commune de Remicourt.....	5
1.3.3.2	Présentation de la commune de Donceel	6
1.3.3.3	Territoire d'action.....	6
1.3.3.4	Territoire de projet.....	6
1.3.3.5	Notre région : la Hesbaye.....	7
1.3.3.6	La population.....	7
1.3.4	Infrastructures occupées par le Centre culturel	9
1.3.5	Historique du Centre culturel de Remicourt.....	10
1.3.5.1	Origine	10
1.3.5.2	Une nouvelle salle, une nouvelle asbl	10
1.3.5.3	La reconnaissance.....	10
1.3.5.4	Le développement et l'engagement de personnel	10
1.3.5.5	Pourquoi la catégorie 4 ?.....	11
1.3.6	Conclusion.....	12
1.4	Composition des instances.....	12
1.4.1	Liste des membres de l'Assemblée générale.....	12
1.4.2	Liste des Membres du Conseil d'Administration	13
1.4.3	Composition du Bureau Exécutif	14
1.5	Composition du Conseil d'orientation	14

1.6	Composition de l'équipe professionnelle	16
2	L'Action Culturelle	18
2.1	Rapport d'autoévaluation - éléments rétrospectifs.....	18
2.1.1	Méthodologie de l'évaluation.....	18
2.1.1.1	Composition du Conseil d'orientation et réunion plénière.....	18
2.1.1.2	Travail en sous-groupe et méthodologie	20
2.1.1.3	Rédaction du rapport d'évaluation	21
2.1.2	Résultats et impact de l'action culturelle	21
2.1.2.1	Les actions à évaluer	21
2.1.2.2	Évaluation par rapport à la boussole.....	23
2.1.2.3	Sommes-nous dans le champ socioculturel ?	28
2.1.2.4	Points positifs	29
2.1.2.5	Point à améliorer, objectifs pour le futur.....	30
2.1.3	Exercice effectif du droit à la culture	31
2.1.3.1	La liberté artistique	32
2.1.3.2	La promotion et la conservation des patrimoines et des cultures.....	32
2.1.3.3	L'accès à la culture (matérielle et intellectuelle).....	33
2.1.3.4	La participation à la Culture	34
2.1.3.5	La liberté de choix en matière culturelle.....	34
2.1.3.6	La participation à la prise de décision	34
2.1.4	Au regard des objectifs du contrat programme	35
2.1.5	Conclusion sur les éléments rétrospectifs.....	39
2.1.5.1	Les "lunettes" pour l'analyse partagée - le ressenti de l'équipe	40
2.1.5.2	Les questions qui ressortent de l'évaluation en Conseil d'orientation	42
2.2	Rapport de l'analyse partagée du territoire.....	44
2.2.1	Introduction	44
2.2.2	Description de la démarche de l'analyse partagée.....	44
2.2.2.1	Les prémisses de l'Analyse partagée	45
2.2.2.2	Le projet "Racines" et "Viens voir quand on Sème"	46
2.2.2.3	Les autres outils de l'Analyse partagée	47
2.2.2.4	Le "Petit Récolteur"	48
2.2.2.5	Vers la formalisation des enjeux	58
2.2.3	Présentation des conclusions de l'analyse partagée	60
2.2.3.1	Enjeux "non retenus"	61

2.2.4	Présentation des enjeux de société ayant une dimension culturelle	62
2.3	Projet d'action culturelle.....	63
2.3.1	Méthodologie.....	63
2.3.2	Enjeu "Altérité et lien social"	64
2.3.3	Enjeu "Ruralité et développement durable"	67
2.3.4	Enjeu "Patrimoines"	71
2.3.5	Le projet général d'action	74
2.3.6	Méthodes d'évaluation	74
2.3.6.1	La méthode d'évaluation.....	74
2.3.6.2	Objet de l'évaluation	75
2.3.6.3	Les outils d'évaluation	77
2.3.7	Projet de coopération : La Coopération de la Hesbaye Liégeoise	81
2.3.7.1	Contexte géographique :	81
2.3.7.2	Rétroactes :	82
2.3.7.3	Le timing prévu et les objectifs	83
3	Les ressources et moyens.....	84
3.1	Éléments rétrospectifs	84
3.1.1	Comptes et bilans	84
3.2	Éléments prospectifs.....	84
3.2.1	Contributions financières.....	84
3.2.1.1	La Commune de Remicourt	84
3.2.1.2	La Commune de Donceel.....	85
3.2.1.3	La Province	86
3.2.1.4	Total des aides des pouvoirs locaux.	86
3.2.2	Infrastructures	86
3.2.3	Moyens et ressources	87
3.2.4	Plan Financier.....	87
3.2.4.1	Explications et commentaires	87
3.2.4.2	Tableau du plan financier	90
4	Annexes	95
4.1	Statuts de l'asbl	95
4.2	Organigramme de l'équipe du Centre culturel	95
4.3	Comptes et bilans.....	95
4.4	Conventions	95

4.5 Conventions avec la Fédération Wallonie-Bruxelles.....	96
4.6 Délibérations des conseils.....	96
4.7 Extraits des PV.....	96
4.8 Appel à participer à l'analyse partagée.....	97
4.9 Autres annexes.....	98
5 Table des matières	99